

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1ER CYCLE

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 14/03/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Olivier Ballesta, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de la Nouvelle-Calédonie - UNC, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues :

- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie gestion*
- Licence professionnelle *Commerce et distribution*
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Diplôme d'établissement valant grade de licence *Enseigner dans le premier degré*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet*
- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Géosciences appliquées, mines, eau, environnement*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique, chimie*
- Licence *Sciences de la vie de la Terre*
- Licence professionnelle *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de la Nouvelle-Calédonie a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Olivier Ballesta, maître de conférences en géographie physique, humaine, économique et régionale à l'université de Bordeaux. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Sophie Wodociag, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Martine Atgé, professeure agrégée en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace ;
- Mme Sophie Belan, maître de conférences en études anglophones à Nantes Université;
- M. Jean-François Bodart, professeur des universités en biologie cellulaire à l'université de Lille ;
- M. Benoît Crespin, maître de conférences en informatique à l'université de Limoges ;
- Mme Lila Ferrat, maître de conférences en biologie des populations et écologie à l'université de Corse Pasquale Paoli ;
- M. Paul Mayaux, étudiant en gestion à l'université de Lorraine ;
- Mme Hélène Pauliat, professeure des universités en droit public à l'université de Limoges ;
- M. Franck Plasse, conseiller à l'agglomération Grand Paris Sud ;
- M. Sébastien Rouquette, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Clermont Auvergne.

M. Laurent Simula, conseiller scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle universitaire couvre un large spectre de domaines disciplinaires. Elle s'organise au sein de trois départements et de trois instituts qui regroupaient un total de 2 620 étudiants en 2020-2021. Les licences générales concentrent près de 94 % des effectifs.

Le département Sciences, technologies, santé (STS) propose quatre mentions de licence : *Informatique, Mathématiques, Physique, chimie et Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* dont l'un des parcours est en co-diplomation avec l'université australienne James Cook. L'offre du département STS est complétée par la licence professionnelle *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* et par le Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Géosciences appliquées, mines, eau et environnement*. Le département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) comprend cinq mentions de licence : *Géographie et aménagement, Histoire, Langues étrangères appliquées (LEA), Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) et Lettres*. Le département Droit, économie, gestion (DEG) propose, quant à lui, une licence *Droit* et une licence *Économie et gestion*.

L'Institut universitaire de technologie (IUT) héberge deux formations relevant du périmètre des bachelors universitaires de technologie (BUT), *Gestion des entreprises et des administrations* et *Métiers du multimédia et de l'internet*, ainsi que les licences professionnelles *Métiers de la communication, Commerce et distribution, Métiers de la gestion et de la comptabilité* (contrôle de gestion, révision comptable, comptabilité et paie) et *Métiers de l'informatique – applications web*.

L'offre de formation du 1^{er} cycle est complétée par une licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*, parcours *Gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie (GOTHO)* dépendant de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), ainsi que par un diplôme d'établissement valant grade de licence, *Enseigner dans le premier degré*, proposé par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Nouvelle-Calédonie.

Deux projets structurants pour le 1^{er} cycle ont été déployés au cours de la période. Ainsi, le dispositif «Trajectoire réussite pour les étudiants en Calédonie» (TREC), mis en œuvre à partir de 2019, a été lauréat de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université » du programme d'investissements d'avenir (PIA 3). Cette réforme de l'offre de formation propose une modulation du cursus en cinq ou sept semestres dans le but d'améliorer la réussite étudiante et de faciliter la mobilité. Elle fait suite à une recommandation du précédent rapport du Hcéres, qui préconisait d'exploiter le décalage entre les calendriers austral et boréal pour développer les dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Par ailleurs, l'établissement a également été lauréat de l'appel à projets « Hybridation des formations de l'enseignement supérieur » du PIA 3, qui lui a permis de lancer le programme « Pour une hybridation des apprentissages au service de la réussite étudiante » (PHARE).

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'UNC propose une offre de formation du premier cycle diversifiée et cohérente avec son positionnement comme unique établissement d'enseignement supérieur du territoire. La prise en compte des spécificités du contexte insulaire néocalédonien et de son environnement régional figure au cœur de sa politique de formation. L'offre du 1^{er} cycle a par ailleurs connu de profonds changements durant la période évaluée avec, d'une part, la réorganisation des licences générales liée au dispositif TREC et, d'autre part, la création de nouvelles licences professionnelles (LP) afin de répondre aux besoins du tissu économique local.

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'UNC a conçu une offre du 1^{er} cycle cohérente au regard de ses priorités stratégiques et de contraintes liées à sa situation singulière. Ainsi, en dépit d'un vivier et d'un nombre d'inscrits relativement restreints (1 488 étudiants inscrits en première année en 2020-2021), l'université a fait le choix de proposer une gamme diversifiée de mentions, au prix parfois d'effectifs étudiants réduits dans l'ensemble du cycle (69 étudiants en licence *Géographie et aménagement*, 96 en licence *Lettres* et 100 en licence *Histoire*). Ce positionnement interroge la soutenabilité de l'offre. Pour y répondre, l'UNC a misé sur la mutualisation des enseignements entre plusieurs mentions d'un même département. C'est en particulier le cas entre les licences *Géographie et aménagement* et *Histoire* ou entre les licences *LLCER* et *LEA*. Cette architecture apparaît tout à fait pertinente : elle répond à une contrainte structurelle en termes d'effectifs et de ressources humaines, tout en facilitant les réorientations des étudiants. On regrette cependant que les documents fournis n'indiquent pas le nombre d'étudiants ayant bénéficié de telles réorientations.

L'architecture de l'offre du 1^{er} cycle est judicieusement pensée dans la perspective de la poursuite d'études des diplômés de licence. Tout d'abord, l'UNC développe en interne une offre de quatre masters dans chacun de ses grands domaines disciplinaires, que complètent les formations proposées au sein de l'INSPÉ de Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, la poursuite d'études en master est facilitée, de manière générale, par l'alignement des calendriers avec la métropole dans le cadre de la réforme TREC. De façon plus spécifique, elle est également facilitée par les accords avec l'université Paul-Valéry Montpellier pour les diplômés de la licence *Histoire* ou bien avec Polytech Nice Sophia pour les diplômés du *Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles* (CUPGE) adossé aux licences *Mathématiques et Physique, chimie*. Enfin, la complémentarité de l'offre du 1^{er} cycle a aussi été adaptée à la réforme des études de santé. L'UNC ne disposant pas de composante Santé, elle a structuré un parcours *Accès santé* adossé aux licences *SVT et Physique, chimie*, conçu en partenariat avec les universités de Bordeaux, Paris-Saclay et Nantes qui fournissent les cours spécifiques des enseignements de santé. À l'issue de trois semestres, les étudiants peuvent intégrer la deuxième année de *Sciences médicales* ou de *Sciences maïeutiques* à l'université de Bordeaux, de *Sciences odontologiques* à l'université de Nantes, de *Sciences pharmaceutiques* à l'université Paris-Saclay et de *masso- kinésithérapie* à l'école Danhier de Saint-Ouen.

L'UNC est parvenue à faire de son ancrage néocalédonien un atout pour ses formations du 1^{er} cycle. Cet ancrage territorial s'exprime à travers l'enseignement des langues kanak au sein de la mention *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), des cours sur l'histoire et la géographie de la Nouvelle-Calédonie et de son environnement régional dans les licences *Géographie et aménagement* et *Histoire*, ainsi que des enseignements sur les spécificités juridiques de la collectivité en licence *Droit*. Par ailleurs, l'ouverture du campus de Baco, dans la province Nord témoigne du rôle positif que joue l'UNC comme acteur du territoire néocalédonien participant au rééquilibrage de l'île (principe inscrit dans l'accord de Nouméa). La licence *Économie et gestion* y est proposée.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'UNC mène efficacement différentes actions à destination des lycéens afin de les informer de l'offre de formation du 1^{er} cycle. La restructuration de l'ensemble des licences générales due à la mise en œuvre du dispositif TREC, ainsi que la création des BUT, ont renforcé les besoins d'information auprès des lycéens. Les équipes pédagogiques des formations de l'UNC ont joué un rôle actif dans ce dispositif coordonné par l'établissement : on note en particulier des déplacements d'enseignants dans les établissements du secondaire et l'accueil des lycéens dans le cadre du salon des études supérieures organisé sur deux journées avant l'ouverture de la campagne Parcoursup. Ce dispositif a contribué à faciliter l'orientation des étudiants vers le TREC 5 et le TREC 7, en fonction de leur niveau académique et du type de baccalauréat obtenu (général, technologique ou professionnel).

L'Observatoire de la vie étudiante apporte un éclairage très complet sur l'évolution des cohortes entrantes. L'UNC a accueilli 2 498 étudiants dans ses formations du 1^{er} cycle en 2020-2021 (hors formations relevant du périmètre des BUT), soit une hausse de + 20,4 % par rapport à 2018-2019. Cette augmentation des effectifs concerne l'ensemble des formations, à l'exception de la licence *Histoire*. La population étudiante de première année de licence (L1) est caractérisée par une proportion de bacheliers des séries technologiques et professionnelles supérieure à la moyenne nationale. Les bacheliers généraux représentent près de 63 % des inscrits en L1 avec cependant des écarts importants entre formations ; les proportions les plus élevées étant observées dans les licences *Mathématiques* (83 %), *Physique, chimie* (83 %) et *SVT* (79 %) alors que ce taux s'est abaissé à 25 % dans la licence *Géographie et aménagement* en 2020-2021. La sélectivité des licences générales se limite à la mise en place d'une procédure d'admission sous condition « oui si » qui représente à peine 7 % des effectifs de L1 en 2020-2021. Au sein des formations relevant du périmètre des BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) et *Métiers du multimédia et de l'internet* (MMI), cette sélectivité est en revanche beaucoup plus importante (12 % d'admis par rapport au nombre de candidats). Les bacheliers technologiques trouvent un débouché dans les formations proposées par l'IUT. La hausse des effectifs enregistrée récemment par l'UNC reste, à ce stade, difficile à interpréter dans la mesure où les restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire ont réorienté des flux qui se seraient dirigés vers la métropole.

La mise en œuvre de la réforme TREC à l'ensemble des licences témoigne du fort engagement de l'établissement en faveur de la réussite étudiante ; cependant les effets positifs de la réforme ne sont pas encore très clairement identifiables et des ajustements s'avèrent indispensables. Suite à son déploiement en 2019, les cursus de licence s'organisent désormais en cinq ou sept semestres (TREC 5 et TREC 7 respectivement) afin de tenir compte de l'hétérogénéité des profils étudiants et de réduire un taux d'échec particulièrement élevé en L1 (en 2018-2019, 51 % des étudiants de L1 n'avaient validé aucun crédit ECTS). TREC 7 intègre un accompagnement méthodologique et disciplinaire renforcé qui se justifie notamment par la forte proportion des bacheliers technologiques et professionnels en première année de licence. TREC 5 propose un parcours intensif sur le modèle des classes préparatoires avec une admission conditionnée par la commission d'examen des vœux.

Depuis la mise en œuvre de la réforme, l'UNC indique que le taux de passage en deuxième année de licence (L2) est passé globalement de 25 % à 31 % entre 2018 et 2019, mais elle souligne que l'interprétation des résultats est rendue difficile en raison du contexte sanitaire qui a provoqué une hausse des inscriptions de la part de néobacheliers qui, en temps normal, se seraient dirigés vers des formations post- baccalauréat en métropole.

Au niveau de chaque formation, on constate que la réforme peine à porter ses fruits. Sur les 11 licences générales, sept ont vu s'accroître la part des étudiants de L1 ayant validé l'intégralité des crédits ECTS entre les années universitaires 2018-2019 et 2020-2021. Les licences *Droit* et *Mathématiques* affichent les plus fortes progressions avec respectivement + 11 et + 10 points en trois ans. À l'opposé, la licence *Informatique* accuse une baisse de 11 points (avec un taux qui s'établissait à 12 %) en 2020-2021. Partout, le taux d'échec reste très élevé à l'issue de la première année de licence. En 2020-2021, la proportion d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS était comprise entre 44 % et 65 % (taux moyen de 57 %) et elle est encore plus élevée pour les étudiants ayant été admis sous condition « oui si ». Le taux d'échec a même augmenté au cours des trois dernières années pour 10 licences générales sur 11. Pour expliquer cette dégradation, les équipes enseignantes pointent l'importance des abandons, la présence d'étudiants peu motivés en attente d'une orientation en métropole, ainsi que l'impact des confinements et de la fracture numérique. De plus, la modification des règles de calcul attribuant les crédits ECTS à l'unité d'enseignement (UE) et non plus à l'élément constitutif (EC) aurait désavantagé les étudiants.

Lorsque les étudiants parviennent à valider leur première année, les taux de réussite augmentent très nettement en deuxième année (L2) et en troisième année de licence (L3) (moyenne de 54 % et 73 % pour 2020-2021). Toutefois, on constate une diminution de la réussite en L2 au cours des trois années, qui concerne 10 formations sur 11 avec des pourcentages réduits de moitié pour les licences *Économie et gestion*, *Mathématiques* et *Physique, chimie*. Le parcours TREC 7, avec son premier semestre allégé, conduirait à une augmentation du nombre d'étudiants ajournés mais autorisés à composer (AJAC) en L2, ce qui contribuerait à diminuer le taux de réussite. La dégradation de la réussite étudiante s'observe également en L3 ; elle concerne 10 licences générales sur 11 et apparaît particulièrement forte en licence *Informatique*.

Nonobstant les conséquences de la crise sanitaire sur la réussite étudiante, ces chiffres interrogent l'efficacité actuelle de la réforme et ils invitent en particulier à étoffer les contenus pédagogiques au semestre 1 du TREC 7 et à améliorer l'accompagnement des étudiants vers la réussite en L2 et L3.

La mise en œuvre de TREC a par ailleurs retardé le déploiement de l'approche par compétences. Les enseignements en licence générale s'organisent classiquement selon une approche programme mobilisant des méthodes pédagogiques variées. Le déploiement de l'approche par compétences associé à la généralisation des e-Portfolios devraient par conséquent constituer l'un des chantiers prioritaires dans le cadre du prochain contrat.

L'UNC a efficacement développé les usages du numérique au service de la pédagogie en s'appuyant sur le programme PHARE et sur la cellule de Développement aux usages du numérique pour l'enseignement (DUNE). Elle a ainsi pu garantir une continuité pédagogique lors des trois périodes de confinement. L'offre de formation s'est enrichie d'unités d'enseignement transversales proposées en distanciel et les enseignements de langue anglaise fonctionnent désormais selon un mode hybride. Plus spécifiquement, le développement du numérique a rendu possible la mise en place du parcours *Accès santé* grâce aux ressources pédagogiques fournies par l'université de Bordeaux et il permet également aux étudiants du campus de Baco de suivre en mode synchrone les enseignements de la licence *Économie et gestion*.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche révèle d'importantes disparités. Celui-ci repose en premier lieu sur les enseignants-chercheurs dont la part dans le volume étudiant des licences s'établit à près de 48 % (la licence *Physique, chimie* n'a pas fourni de données). Une majorité de licences affichent une part comprise entre 50 % et 60 %, deux licences (*Histoire et Géographie et aménagement*) se situent respectivement à 70 % et 80 %. En revanche, cette part tombe en dessous des 30 % pour la licence *Économie et gestion* et la licence *LEA* qui est par ailleurs adossée au laboratoire de recherche Trajectoires d'Océanie (TROCA). La formation *Enseigner dans le premier degré* dépasse à peine 5 % alors que ce diplôme vaut grade de licence. Compte tenu de ces disparités, l'établissement doit veiller à rééquilibrer la part des enseignants-chercheurs dans le volume étudiant. Il convient en outre de souligner que les formations *LEA* et *Économie et gestion* ont de surcroît les taux d'encadrement les plus faibles de toutes les licences générales, avec le parcours *Anglais* de la licence *LEA*.

En ce qui concerne la formation à et par la recherche, l'établissement propose un enseignement transversal et optionnel « Écriture en contexte universitaire et méthodologie », ainsi qu'une formation à la recherche et à la méthodologie documentaire. Cette dernière n'est toutefois pas obligatoire et elle gagnerait à l'être pour toutes les formations. Les formations ne proposent pas de module spécifiquement dédié à la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Ces contenus sont abordés de manière indirecte par le biais de certains enseignements disciplinaires (en licence *Droit*, par exemple).

Certaines licences ont développé dans leurs apprentissages des interactions très poussées avec le domaine de la recherche. C'est en particulier le cas de la licence *LLCER* (unités d'enseignement et participation des étudiants aux séminaires et aux journées d'étude des laboratoires *Mobilités création langues et idéologies en Océanie (ERALO)* et *Trajectoires d'Océanie (TROCA)*) ou de celles de *SVT* et de *Physique, chimie* qui intègrent un stage obligatoire en L3 axé sur des thématiques de recherche expérimentale. Le parcours *CUPGE* de la licence *Physique, chimie* comprend des projets tutorés de recherche. Ces initiatives sont à saluer.

La formation par la recherche s'exprime également au travers des interventions d'enseignants-chercheurs sur les contextes néocalédoniens et océaniques (licences *SVT, Géographie et aménagement, Histoire, Lettres*). Ces approches permettent également d'aborder avec beaucoup de pertinence les problématiques relatives au développement durable.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

L'établissement identifie la professionnalisation comme une priorité de sa politique de formation. Si des progrès substantiels ont été réalisés dans ce domaine, des marges de progression existent encore. Tout d'abord, l'UNC s'est dotée d'un pôle Formation continue et alternance, complété par la création d'un Centre de formation par l'apprentissage (CFA sup) chargé d'accompagner le déploiement de l'alternance dans les formations. Ceci s'est traduit depuis 2018 par l'ouverture de nouvelles licences professionnelles (LP) en alternance pour répondre aux besoins exprimés par les acteurs socioéconomiques de l'île : LP *Commerce et distribution*, LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*, LP *Métiers de l'informatique – application web*, LP *Métiers de la communication*, LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité, collaborateur social et paie*. Ces licences professionnelles ont ainsi accueilli un total de 179 alternants entre 2018 et 2021 dans le cadre de contrats d'alternance. Compte tenu de la forte proportion de bacheliers technologiques et professionnels en Nouvelle-Calédonie, cet axe de développement paraît hautement pertinent.

Par ailleurs, l'UNC a déployé à l'ensemble des formations de licence et dans les formations relevant du périmètre du BUT un module de projet personnel et professionnel (PPP). L'établissement a également mis en place un enseignement optionnel de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans le cadre des enseignements transversaux de licence. Les étudiants peuvent bénéficier du statut d'entrepreneur et être accompagnés par le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE), ainsi que dans le cadre d'un diplôme universitaire (DU) *Étudiant entrepreneur*. Les dossiers d'autoévaluation ne précisent toutefois pas le nombre d'étudiants du premier cycle concernés par ce statut et il est donc difficile d'en apprécier l'efficacité. Enfin, l'engagement étudiant est valorisé à travers une unité d'enseignement transversale proposée dans les maquettes de toutes les licences générales.

On regrette que l'intégration d'un stage au sein des maquettes de formation reste très inégale selon les licences générales. Le stage est obligatoire et doté de crédits ECTS dans les licences *LEA, Économie et gestion, Informatique, Mathématiques, Physique, chimie et SVT*. Il n'est en revanche qu'optionnel dans les licences *Droit, Géographie et aménagement, Histoire, Lettres et LLCER*. Ces cinq formations gagneraient à le rendre obligatoire.

L'ouverture à la formation tout au long de la vie du 1^{er} cycle universitaire repose principalement sur les licences professionnelles. En raison de la relative faiblesse de la demande insulaire, les formations du 1^{er} cycle ne proposent pas de parcours spécifiques pour les stagiaires de la formation continue. Leur effectif reste très faible : neuf stagiaires recensés durant les trois années de référence pour l'ensemble des LP auxquels s'ajoute un stagiaire au sein du DEUST *Géosciences appliquées, mines, eau, environnement* et aucun en licence générale. La déclinaison de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences associée à une communication ciblée permettrait de rendre les formations de l'UNC potentiellement plus attractives auprès de ce public. Les données fournies par les formations révèlent par ailleurs la quasi-absence de validation des acquis professionnels (VAP) et de validation des acquis de l'expérience (VAE), quel que soit le type de formations (délivrance d'une VAE en licence *Informatique* en 2018-2019 et d'une autre en 2020-2021 pour la LP *Révision comptable*).

La stratégie de professionnalisation de l'UNC se traduit par de bons résultats d'insertion professionnelle à l'issue du 1^{er} cycle pour les LP enquêtées et le DEUST Géosciences appliquées, mines, eau, environnement. L'UNC mène chaque année une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés du 1^{er} cycle dont les taux de réponse peuvent globalement être jugés satisfaisants, mais avec une absence de données pour plusieurs formations. Ainsi, 14 formations affichaient des taux de réponse supérieurs à 70 % en 2020-2021. Il est cependant regrettable que des formations professionnalisantes comme le diplôme d'établissement valant grade de licence *Enseigner dans le premier degré* et la LP *Métiers du tourisme et des loisirs parcours Gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie* ne présentent aucune donnée sur l'insertion durant la période évaluée. Les LP enquêtées enregistrent toutes des pourcentages élevés de diplômés en emploi, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Le DEUST *Géosciences appliquées, mines, eau, environnement* affiche des résultats en nette progression (75 % des diplômés en emploi au bout de 18 mois en 2020-2021), preuve de sa bonne adéquation avec le marché local du travail. En revanche, les enquêtes d'insertion révèlent des taux d'emploi beaucoup plus faibles pour les diplômés des licences générales, qui s'engagent majoritairement vers une poursuite d'études en master. Seules les licences *Économie et gestion*, *LEA* et *Informatique* parviennent à égaler ou à dépasser les 30 % de diplômés en emploi au bout de 30 mois. De plus, la visibilité sur l'insertion professionnelle, même à 30 mois, a été perturbée par la différence de calendrier avec la métropole avant la mise en œuvre du dispositif TREC. Dans beaucoup de formations (licences *Lettres*, *Mathématiques*, *Histoire*), les métiers de l'enseignement constituent de loin le principal débouché professionnel.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

La politique d'internationalisation des formations est menée de manière pertinente, en lien avec la stratégie d'intégration de l'établissement au sein de la région du Pacifique Sud. Le nombre de mobilités entrantes hors pandémie, en premier lieu pour les étudiants, mais aussi pour les enseignants, constituera un indicateur important pour apprécier le succès de cette stratégie. Cette politique a tout d'abord débouché sur un partenariat privilégié avec le Vanuatu, qui s'est récemment doté d'une université nationale établie en 2020. L'UNC a ainsi développé deux formations du 1^{er} cycle à Port-Vila, qui sont dispensées en français et en anglais. La licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*, parcours *Gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie*, a été créée en double diplomation avec l'université Toulouse Jean-Jaurès. Elle est conduite en partenariat avec Victoria University of Wellington (Nouvelle-Zélande). La licence *SVT* parcours *Environnement* est quant à elle née d'un partenariat avec l'université australienne James Cook. Elle permet également aux étudiants d'obtenir un double diplôme (*Bachelor degree* et licence).

En dehors de ces deux formations implantées au Vanuatu, l'UNC propose une université d'été pour les publics internationaux sur le campus de Nouville. L'accueil des étudiants étrangers s'organise au sein des parcours existants. Durant les trois années évaluées, la mobilité entrante n'a concerné que 20 étudiants pour l'ensemble des formations du premier cycle et la mobilité sortante n'a impliqué que 49 étudiants. Ce niveau extrêmement modeste de la mobilité étudiante s'inscrit pourtant dans le cadre d'une politique d'établissement très active (39 accords internationaux répartis dans une douzaine de pays, accueil des étudiants étrangers dans une résidence dédiée, demande de fonds du programme Erasmus +), mais la pandémie de Covid-19 a provoqué un brutal coup d'arrêt à la mobilité. Au-delà de ce facteur purement conjoncturel, l'éloignement vis-à-vis de l'Europe, les coûts élevés du transport aérien et de la vie en Nouvelle-Calédonie et la faible maîtrise du français des étudiants anglophones de la région pacifique sont autant de freins qui justifient la poursuite, voire l'intensification, des actions entreprises en matière de communication et de soutien des étudiants en mobilité. L'enjeu est en particulier majeur pour les étudiants inscrits dans les licences de langues et cultures étrangères en vue de leur poursuite d'études en master et de leur insertion professionnelle.

La mobilité des enseignants affiche un niveau structurellement très bas, aggravé par la fermeture des frontières due à la crise sanitaire en 2020-2021. Aucune mobilité sortante n'est enregistrée pendant la période de référence. Beaucoup de formations comme en licence *Géographie et aménagement* pointent à cet égard des difficultés concrètes de mise en œuvre en raison du sous-encadrement et du vivier limité de vacataires pour compenser les heures d'enseignement. L'établissement manifeste cependant une volonté de développer la mobilité dans le 1^{er} cycle avec l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en augmentant et en diversifiant les capacités de financement, mais cette politique incitative n'a pas encore porté ses fruits.

L'établissement a fait le choix de centraliser et d'homogénéiser les modalités d'enseignement des langues étrangères dans les formations du 1^{er} cycle (hors licences *LLCER* et *LEA*, et les BUT), mais le dispositif pédagogique gagnerait à être davantage étoffé. Piloté par le LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines), l'enseignement de l'anglais est obligatoire et totalise désormais un volume de 100 heures réparti selon un principe de progressivité. En L1, les enseignements sont dispensés à distance sur la plateforme Moodle. En L2, ils s'effectuent en mode hybride, puis intégralement en présentiel l'année suivante avec une orientation thématique vers le domaine de la licence. L'acquisition de telles compétences linguistiques s'avère particulièrement indispensable dans un environnement régional dominé par la pratique de l'anglais. Or, il est à noter que dans trois comptes rendus de conseil de perfectionnement (licences *Géographie et aménagement*, *Histoire*, *Informatique*), les représentants des étudiants réclament davantage de présentiel et une augmentation du volume horaire dédié à

l'apprentissage de l'anglais. Une évolution dans ce sens des enseignements de langue anglaise serait, en effet, tout à fait profitable pour les étudiants de licence. Elle les préparerait sans doute mieux à une mobilité sortante vers des universités anglophones de la région et elle leur permettrait de valider plus facilement la certification proposée en option par l'établissement, car trop peu d'étudiants se sont saisis de cette opportunité au cours de la période évaluée (seulement deux en trois ans). Un effort de communication devra par ailleurs être fait auprès des étudiants.

À l'exception des mentions *LLCER* et *LEA* et des deux formations localisées au Vanuatu, seules les licences *Économie et gestion* et *Droit* dispensent un enseignement disciplinaire en langue anglaise. Ce type de cours mériterait d'être étendu à d'autres licences et pourrait constituer un levier supplémentaire pour attirer des étudiants étrangers en mobilité.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

L'UNC a fait preuve d'un pilotage efficace et agile des formations du 1^{er} cycle, qu'illustre notamment la mise en œuvre du dispositif TREC depuis 2019. Cette réforme de grande ampleur a mobilisé la communauté enseignante en vue de la restructuration de 11 licences générales réparties au sein de trois départements. Si l'efficacité de TREC quant à l'amélioration de la réussite étudiante nécessite un certain recul et que des améliorations sont sans doute possibles, comme souligné plus haut, le dispositif est bel et bien en place, et il convient de le saluer. À ce titre, il sera crucial de procéder à un suivi précis et de mobiliser des outils d'évaluation efficaces pour le faire évoluer au cours du prochain contrat, dans une démarche d'amélioration continue.

Ce pilotage doit aussi s'appuyer sur des enquêtes d'évaluation des enseignements et des formations plus représentatives. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise chaque année de telles enquêtes. Cependant, le taux de réponse des étudiants est faible et le nombre de répondants a considérablement baissé entre 2020 et 2021, passant de 651 à 426 pour l'ensemble des licences générales. De même, les licences professionnelles relevant des deux IUT affichent des nombres de répondants relativement faibles. La licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*, parcours *GOTHO* ne dispose quant à elle d'aucune donnée, tout comme le DEUST *Géosciences appliquées, mines, eau, environnement* et la formation *Enseigner dans le premier degré*. Un effort particulier devrait être apporté afin de disposer de meilleurs retours, ce qui paraît d'autant plus essentiel pour bien apprécier les effets du déploiement du dispositif TREC. Par ailleurs, certaines formations (licences *Géographie et aménagement* et *LEA*) soulignent des problèmes relatifs à la communication des résultats aux formations, qu'il conviendrait donc sans doute d'améliorer.

Si le déploiement des conseils de perfectionnement a tardé en raison de la mise en œuvre de la réforme TREC, la quasi-totalité des formations en est désormais dotée. Les comptes rendus fournis démontrent que les formations se sont globalement bien approprié cet outil d'amélioration continue. Toutes les licences générales ont tenu leur premier conseil, soit à la fin de l'année 2021, soit dans le courant du premier semestre 2022. Cependant, aucun élément de preuve n'a été fourni par la licence *LLCER*. Les comptes rendus sont assortis de préconisations dans le but d'améliorer la formation ; il est notamment recommandé de renforcer le volume horaire enseigné au semestre 1 (S1) du TREC 7 (licences *Physique, chimie* et *Informatique*). Les formations relevant du périmètre du BUT se distinguent par une pratique plus régulière des conseils de perfectionnement. Cet outil d'évaluation a conduit à proposer la suspension pour 2022 du diplôme de la LP *Contrôle de gestion* couplée à une modification du programme de la LP *Révision comptable* qui intégrera une UE de contrôle de gestion afin de rendre la formation plus polyvalente et plus en phase avec les besoins des petites entreprises locales. Enfin, la LP *Métiers du tourisme et des loisirs* parcours *GOTHO*, localisée au Vanuatu, n'a pas encore mis en œuvre de conseil de perfectionnement bien que cette disposition figure dans la convention-cadre.

Conclusion

Points forts

- Une orientation d'une partie des enseignements vers le contexte néocalédonien et vers la région pacifique.
- Des capacités de financement liées aux appels à projets du PIA3.
- Un développement de la professionnalisation de l'offre de formation (licences professionnelles, alternance, stages).
- Des partenariats avec des universités extérieures facilitant la poursuite d'études des diplômés de licence.

Points faibles

- Des taux d'échec ou d'abandon élevés en L1 malgré le déploiement du dispositif TREC.
- Une dégradation de la réussite étudiante en L2 et en L3.
- Une faible part des enseignants-chercheurs dans le volume étudiant de certaines formations.
- Une absence d'approche par compétences.
- Des taux de réponse très faibles aux enquêtes sur l'évaluation des formations.
- Une mobilité étudiante faible (en particulier sortante).
- Une absence de mobilité enseignante.

Recommandations

- Réajuster le dispositif TREC sur la base des préconisations des conseils de perfectionnement et du comité de pilotage, avec un point d'attention particulier sur le parcours en sept semestres et ses contenus au semestre 1.
- Améliorer le suivi individualisé des étudiants de L2 et L3 afin de juguler la dégradation de la réussite.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Augmenter la part des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le volume étudiant des formations où ce taux est le plus faible.
- Renforcer les dispositifs d'incitation et d'accompagnement à la mobilité internationale étudiante et enseignante.
- Consolider l'apprentissage de l'anglais afin de faciliter notamment les mobilités sortantes dans une région du Pacifique Sud majoritairement anglophone.
- Développer des enseignements en anglais afin de faciliter les mobilités internationales étudiantes entrantes.
- Affiner les données sur la réussite étudiante et le suivi de cohortes (taux de passage par type de baccalauréat notamment).
- Améliorer les taux de réponse de l'évaluation des formations.
- Systématiser la tenue des conseils de perfectionnement à un rythme régulier.
- Systématiser l'attribution de crédits pour les stages réalisés dans les licences générales.

Points d'attention sur les formations

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues : licence *Langues étrangères appliquées*, licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*.
- Droit, économie, gestion : licence *Économie et gestion*, licence professionnelle *Commerce et distribution*, licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*, parcours *Gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie*.
- Sciences humaines et sociales : diplôme d'établissement valant grade de licence *Enseigner dans le premier degré*.

Rapports des formations

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université de Nouvelle-Calédonie (UNC) est dispensée au sein du département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) sur le campus de Nouville. Elle est structurée en deux parcours correspondant aux combinaisons de langues proposées : *Anglais-espagnol* (LEA AE), ouvert en 2017, et *Anglais-japonais* (LEA AJ), ouvert en 2018.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La licence *LEA* s'intègre dans le dispositif TREC (Trajectoire réussite pour les étudiants en Calédonie) de l'établissement, lauréat de l'appel à projets Nouveaux cursus à l'université (NCU) du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3. Le dispositif TREC permet une adaptation du cursus de licence sur cinq ou sept semestres correspondant à une articulation du calendrier austral avec le calendrier métropolitain pour permettre aux étudiants calédoniens de rejoindre d'autres formations ou de poursuivre leurs études en métropole, conformément aux préconisations de la précédente évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). La licence *LEA* est construite en cohérence et en complémentarité avec le parcours *Anglais* de la licence *Langues, lettres, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ; quelques enseignements sont mutualisés. Dans le parcours *Anglais-espagnol*, elle intègre des enseignements permettant aux étudiants de s'orienter ensuite en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Espagnol*, car la licence *LLCER Espagnol* n'existe pas à l'UNC, en réponse au besoin de formation d'enseignants dans ces disciplines sur le territoire calédonien. Une orientation vers les formations à l'enseignement du japonais sur le territoire métropolitain est également possible. La licence *LEA* ouvre aussi sur une poursuite d'études en master *Management et administration des entreprises* (MAE) proposé par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Nouvelle-Calédonie, créé en 2020. En matière de pluridisciplinarité, l'un des axes de l'établissement pour développer son attractivité, la formation articule des enseignements de langues-cultures (deux tiers) et de matières d'application (un tiers), comme toutes les formations en langues étrangères appliquées. La licence intègre aussi des enseignements transversaux d'ouverture : langue des signes, introduction au droit, sport, atelier FABLAB, PIX, culture générale, bureautique, etc. La formation n'a pas pu développer de partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux.

La formation est peu ouverte à l'international. Les contraintes liées à l'insularité et à l'isolement, renforcées par celles de la crise sanitaire de 2020-2021, n'ont pas permis de développer une offre spécifique à l'international ou des partenariats internationaux. Conformément à la politique de l'établissement, la formation offre des possibilités de mobilités sortantes en deuxième année de licence (L2) et en troisième année de licence (L3) vers les pays francophones, anglophones et hispanophones : il existe des partenariats avec le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, un échange avec une université anglaise et des accords Erasmus avec des universités espagnoles. Le nombre d'étudiants sortants est cependant relativement faible : trois en 2019 et cinq en 2020. Les étudiants de la licence *LEA* sont en concurrence sur certaines destinations avec des étudiants d'autres filières. La mise en place de deux nouveaux partenariats est en cours ou envisagée (Chili, Japon). Les mobilités entrantes restent elles aussi très limitées comme dans tout l'établissement, car la Nouvelle-Calédonie souffre d'un manque d'attractivité lié à son caractère insulaire : éloignement géographique, coût des transports et coût de la vie. Au sein du département Lettres, langues et sciences humaines, le coordinateur relations internationales et la responsable pédagogique *LEA* apportent le soutien pédagogique aux étudiants, qui bénéficient aussi des services des relations internationales de la Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales, et du Centre de ressources en langues (CRL). Les étudiants entrants peuvent être hébergés dans une résidence dédiée.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche. En dehors d'un élément constitutif (EC) de 12 heures de formation à la recherche documentaire et à la méthodologie universitaire en première année de licence (L1), la formation n'intègre pas de module de formation à la recherche. Elle compte seulement deux enseignants-chercheurs (maîtres de conférences) en anglais en 2021, dont le service est partagé avec la

licence *LLCER* et dont le domaine de recherche ne relève pas des axes de la formation *LEA*. Il n'y a pas d'enseignants-chercheurs spécialistes des autres domaines de la formation (espagnol, japonais, matières professionnelles).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Elle est préprofessionnalisante par le contenu de ses enseignements de langues et des domaines d'application. Elle contribue à la formation d'étudiants trilingues et spécialisés dans le domaine des échanges internationaux, répondant ainsi au besoin des entreprises du territoire calédonien qui doivent travailler avec les pays de la zone du Pacifique. Des professionnels des secteurs du commerce, de la logistique et du tourisme implantés en Nouvelle-Calédonie interviennent dans la formation, mais ils sont peu nombreux. Ils assurent des enseignements dans les domaines d'application. Des représentants des milieux socioéconomiques siègent au conseil de perfectionnement. Deux périodes de stage évaluées et créditées en crédits ECTS sont proposées au cours du cursus : un stage d'observation d'une semaine en L1 et un stage obligatoire de huit semaines en L3. L'entrepreneuriat et la pratique commerciale sont abordés dans les blocs de Gestion-management, Commerce international et Matières d'application 2. La formation propose aussi des actions d'information sur les métiers du tourisme et du commerce international et sur l'entrepreneuriat, comme le Carrefour des métiers et la Semaine de l'entrepreneuriat. Les étudiants peuvent s'investir dans des projets d'entrepreneuriat et bénéficier du soutien du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE), mis en place en 2019. L'intégration de ce dispositif à la maquette est envisagée afin de toucher un plus grand nombre d'étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée conformément aux objectifs de la mention et met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les objectifs, contenus et résultats d'apprentissage sont présentés dans des guides accessibles sur le site internet de l'UNC. L'approche programme a été mise en œuvre pour la construction de la formation, qui combine comme toute licence *LEA* des enseignements de langues-cultures et des enseignements de matières d'application. Les compétences acquises au cours de la formation sont mises en œuvre lors du stage de L3, qui donne lieu à une évaluation.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle ne propose pas d'autres modalités que l'enseignement en présentiel. Cependant, l'utilisation de divers outils numériques est intégrée aux enseignements et des activités d'entraînement ou d'autoévaluation sont proposées sur une plateforme Moodle. Des espaces d'enseignement innovants permettent la mise en œuvre d'approches pédagogiques différentes telles que les séances interactives en salle PECT (Pédagogie en enseignement collaboratif et technologique) ou les enseignements transversaux du FABLAB. Un accompagnement des étudiants en difficulté ou des étudiants n'ayant pas été acceptés dans le TREC 5 est mis en place au moyen d'aides vers la réussite (AVR) disciplinaires et non-disciplinaires coordonnées par l'équipe enseignante et par des chargés d'enseignement et d'accompagnement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La licence *LEA* est une formation plurilingue par nature. L'accent est mis sur la pratique des langues à l'écrit comme à l'oral (compréhension, expression, grammaire, thème/version) et ce en lien avec les domaines professionnels visés (langue des affaires), ainsi que sur la connaissance des cultures des zones linguistiques concernées (enseignements de civilisation). Aucune certification en langue n'est proposée, mais le Centre de ressources en langues envisage la mise en place. Une préparation au *Japanese Language Proficiency Test (JPLT) 2*, certification en japonais, est cependant proposée aux étudiants du parcours *Anglais-japonais* en L3. Les étudiants sont encouragés à partir en mobilité, mais les possibilités sont peu nombreuses : le dossier mentionne des partenariats avec le Canada et avec des universités espagnoles, et un échange avec une université anglaise. Un échange bilatéral avec l'université chilienne a été officialisé en 2020, mais aucune mobilité n'a pu avoir lieu du fait de la pandémie de Covid-19.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts aux publics de la formation continue et en alternance. La demande pour ces modalités de formation sur le territoire calédonien est quasi inexistante.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Pour une capacité d'accueil de 200 places dans chacun des parcours (*Anglais-espagnol* et *Anglais-japonais*), elle voit ses effectifs augmenter de manière régulière depuis 2018 : de 137 en 2018-2019 à 180 en 2020-2021 pour le parcours *Anglais-espagnol*, et de 26 en 2018-2019 à 53 en 2020-2021 pour le parcours *Anglais-japonais*. L'information sur la formation est diffusée sur le site internet de l'UNC : guides de formation, maquettes, modalités de contrôle des connaissances, capsules vidéo. La licence LEA est présentée chaque année aux lycéens au sein même des établissements du secondaire, lors de salons de l'étudiant et lors de journées portes ouvertes. Le suivi des candidatures et de leur évolution est assuré par un service central de l'université et non au niveau de la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Elle a mis en place un tableau de suivi annuel sur la réussite des étudiants et sur le dispositif TREC. Malgré ce dispositif et l'accompagnement proposé sous la forme d'AVR disciplinaires et non-disciplinaires, le taux d'échec en L1 reste élevé : environ 20 % des inscrits seulement valident tous les ECTS chaque année. Les responsables de la formation envisagent de revoir les moyens mis en œuvre pour apporter des améliorations dans le cadre de la future offre de formation.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Elle bénéficie des données récoltées par l'établissement (enquête de l'Observatoire de la vie étudiante) sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Des enquêtes par questionnaires en ligne sont réalisées par la formation, mais les taux de réponse (un tiers) sont faibles. Les résultats sont par conséquent jugés peu significatifs. Ils sont cependant pris en compte pour l'évolution de l'offre de formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est restreinte et les effectifs étudiants peu nombreux : en 2020-2021, trois enseignants-chercheurs titulaires partagés avec la formation LLCE et quatorze enseignants contractuels ou vacataires du secondaire sont intervenus dans la formation. Les enseignements des domaines d'application sont assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), de l'Institut universitaire technologique (IUT) et du département Droit, économie et gestion (DEG) et par des professionnels des secteurs visés. Aucun enseignant de la formation n'a pu bénéficier d'une mobilité internationale. Il n'y a pas eu d'enseignants invités depuis l'ouverture de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais ce processus demande à être développé. Elle diffuse chaque année un questionnaire d'évaluation à destination des étudiants, mais le taux de réponse ne permet pas d'obtenir des données significatives. Un conseil de perfectionnement, composé de quatre membres de l'UNC, deux étudiants et deux représentants des milieux professionnels, a été mis en place et s'est réuni en 2020 et 2021. Les réunions ont donné lieu à des comptes rendus et à des suggestions en matière d'évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une offre adaptée aux demandes et besoins du territoire calédonien.
- Des passerelles pertinentes avec d'autres formations.
- Un dispositif pertinent d'aide à la réussite.

Points faibles

- Un lien ténu avec la recherche dans les domaines de la formation.
- Un taux d'échec élevé et constant en L1.
- Des partenariats locaux, régionaux, nationaux et internationaux limités.
- Un suivi des diplômés à affiner et à renforcer.

Recommandations

- Renforcer le lien avec la recherche.
- Améliorer l'accompagnement des étudiants de première année en renforçant le suivi au cours du premier semestre.
- Poursuivre le développement de partenariats internationaux pour offrir plus de possibilités de mobilité spécifiques aux étudiants de la formation.
- Renforcer le suivi des diplômés par la formation elle-même.

LICENCES LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence *Lettres, langues, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université de Nouvelle-Calédonie est dispensée au sein du département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) sur le campus de Nouville. Elle est structurée en deux parcours : *Études anglophones* (EA) et *Langues et cultures océaniques* (LCO), unique formation calédonienne et française en langues kanak et sociétés océaniques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence s'inscrit bien dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement et répond par le parcours *Langues et cultures océaniques* (LCO) à la demande d'ancrage dans le territoire fixée par les accords de Nouméa. La formation fait intervenir plusieurs disciplines de domaines différents rassemblées autour d'un projet commun de développement de la connaissance du monde océanique et du Pacifique francophone et anglophone (parcours EA : linguistique, phonologie, civilisations, littératures orales et écrites ; parcours LCO : ethnomusicologie, linguistique, anthropologie, archéologie, arts et littératures orales océaniques). La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) et avec la licence *Lettres* proposées dans la même composante ; quelques enseignements sont mutualisés avec ces formations. La licence LLCER est intégrée au dispositif TREC (Trajectoire réussite pour les étudiants en Calédonie) de l'établissement, lauréat de l'appel à projets *Nouveaux cursus à l'université* du programme des investissements d'avenir (PIA3). Le dispositif TREC permet une adaptation du cursus de licence sur 5 ou 7 semestres correspondant à une articulation du calendrier austral avec le calendrier métropolitain pour permettre aux étudiants calédoniens de rejoindre d'autres formations ou de poursuivre leurs études en métropole, conformément aux préconisations de la précédente évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). En matière de poursuite d'études, les étudiants de la licence LLCER ont accès aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 1^{er} et 2^d degré proposés par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ). Cependant, le master *MEEF Anglais* n'est pas ouvert chaque année faute de débouchés sur le marché local du travail. Les diplômés de licence ont également accès au master *Civilisations, cultures et sociétés (Études océaniques et du Pacifique)* conçu lui aussi pour répondre aux besoins du territoire.

L'ouverture à l'international de la formation est limitée. La formation ne présente pas d'offre spécifique à l'international ou de partenariats internationaux. Les enseignants de la formation ont cependant tissé des liens avec des établissements australiens pour offrir aux étudiants la possibilité de collaborer avec des étudiants anglophones sur des projets pédagogiques ou artistiques communs. Les étudiants du parcours *Anglais* peuvent partir en mobilité sortante dans le cadre des accords établis par l'établissement. Le nombre d'étudiants sortants est cependant relativement faible : huit étudiants en 2018-2019 et deux étudiants en 2019-2020. La fermeture des pays anglophones voisins, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en 2020-2021, n'a permis aucune mobilité. Par ailleurs, un frein important à la mobilité des étudiants calédoniens est le coût du transport. Les mobilités entrantes restent elles aussi très limitées comme dans tout l'établissement, car la Nouvelle-Calédonie souffre d'un manque d'attractivité lié à son éloignement géographique, au coût des transports et au coût de la vie.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, mais d'un sous-encadrement notamment dans le parcours *Anglais*. En première année de licence (L1), les étudiants bénéficient d'un module de 12 heures sur la méthodologie documentaire. Des enseignements d'initiation à la recherche et de méthodologie sont ensuite proposés au niveau de la deuxième année de licence (L2) dans les deux parcours. Les étudiants de la formation doivent suivre les séminaires et journées d'étude des unités de recherche ERALO (Mobilités, création, langues et idéologies en Océanie) et TROCA (Trajectoires d'Océanie) du département Lettres, langues et sciences humaines. En troisième année de licence (L3), ils peuvent effectuer au sein du laboratoire ERALO le stage de découverte prévu dans l'unité d'enseignement (UE) transversale. Des enseignants-chercheurs spécialistes du monde anglophone interviennent dans le parcours *Anglais*, mais ils sont trop peu nombreux : trois en 2019, deux

en 2020 et deux en 2021. Dans le parcours LCO, cinq enseignants-chercheurs assurent les enseignements des domaines des sciences du langage, des arts océaniques et de l'anthropologie. Les cours de langue kanak et de littératures orales océaniques sont assurés par un enseignant-chercheur rattaché à l'INSPÉ et au laboratoire de recherches ERALO.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Au semestre 2 et au dernier semestre de L3 (5 ou 7), la maquette de chaque parcours intègre un élément constitutif (EC) projet professionnel personnalisé (PPP), dispensé par un professionnel. Dans le parcours *Anglais*, les étudiants peuvent découvrir le métier d'enseignant au sein d'un projet tutoré proposé au semestre 5 (TREC 5) ou 6 (TREC 7). En réponse aux demandes du monde socioéconomique calédonien et régional et pour permettre une individualisation de la formation, des parcours préprofessionnalisants sont en place à partir de la L2 : *Didactique du plurilinguisme*, *Métiers de l'enseignement* (professorat des écoles) et *Métiers en langues, lettres et cultures* (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), agrégation), tous trois mutualisés avec la licence *Lettres* de la même composante, et le parcours *Ouvertures culturelles* (CAPES et agrégation). Les étudiants souhaitant développer un projet d'entrepreneuriat peuvent bénéficier du soutien du pôle PEPITE (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) mis en place en 2019 par l'établissement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme de chaque parcours correspond parfaitement aux objectifs de la formation. Les enseignements dispensés et les modalités d'enseignement (format, volumes horaires) sont en cohérence avec les compétences visées. L'approche programme et l'approche par compétences n'ont pas été mises en œuvre pour l'offre de formation actuelle, mais elles sont envisagées pour la construction de la future offre.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais le recours au format hybride ou distanciel est limité. Divers formats d'enseignement sont proposés aux étudiants de la formation : outre les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) sont privilégiés, car ils permettent un meilleur accompagnement des étudiants. Des approches pédagogiques variées sont proposées selon les cours : pédagogie active, travail collaboratif, projets Tandems, tutorat, sorties pédagogiques, etc. Il existe aussi des initiatives originales comme les résidences artistiques pour les étudiants de L3 suivant le cours de Créations en langues et cultures océaniques. Seuls quelques enseignements transversaux optionnels sont proposés en distanciel. Dans le parcours LCO, les enseignements d'anglais Langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) de L1 et L2 sont intégralement assurés à distance, ce qui peut poser problème pour ces niveaux en termes de suivi et de motivation. Certains cours de spécialité sont pris en charge à distance par des intervenants de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Par ses contenus et thématiques, la licence LLCER est naturellement ouverte à l'international. Outre les enseignements fondamentaux de langues-cultures de chaque parcours, la formation propose un EC Initiation à une langue de la région Asie-Pacifique (Bahasa) dans le cadre d'un partenariat avec l'université Gadjamada (Indonésie). Le parcours LCO comporte un enseignement d'anglais LANSAD en L1 et L2 et un EC Anglais des sciences humaines afin de préparer les étudiants aux collaborations avec les îles anglophones du Pacifique. Il n'y a pas de cours de spécialité en langue anglaise, mais cette possibilité est envisagée pour l'offre de formation future. Les étudiants de la licence LLCER peuvent se présenter à plusieurs certifications en anglais de niveau B2 ou C1 : Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), *International English language testing system* (IELTS) ou tests de *Cambridge English* dans le cadre d'un projet de mobilité vers une université partenaire anglophone. Le dossier indique que la certification n'a pas de caractère obligatoire et qu'elle concerne donc très peu d'étudiants, mais les données chiffrées ne sont pas fournies.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence LLCER n'accueille pas pour le moment de publics relevant de la formation continue ou de l'alternance. Toutefois, une évolution de la formation en ce sens est envisagée dans le cadre de la nouvelle offre de formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les informations sur les deux parcours de la formation sont diffusées vers les lycéens au moyen de diverses opérations de communication : présence au salon des études supérieures, cours lors de la journée des lycéens et visites d'enseignants dans les établissements du second degré. Après un léger fléchissement des inscriptions en 2019-2020 (- 5 %), notamment

dans le parcours *Anglais* du fait d'une possible concurrence liée à l'ouverture de la licence *LEA*, la formation a connu une hausse de ses effectifs à la rentrée 2020 (+ 21 %). La mise en place du dispositif TREC, qui permet une individualisation des parcours et une articulation du calendrier austral avec le calendrier métropolitain pour les poursuites d'études, a sans doute contribué à l'attractivité de la formation et à l'augmentation de la proportion de bacheliers généraux en L1. Le taux de bacheliers technologiques demeure stable. Leur intégration est facilitée par l'allongement du temps de formation et l'accompagnement offert par le dispositif TREC.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation a mis en place un tableau de suivi annuel sur la réussite des étudiants, sur le dispositif TREC et sur l'impact sur la réussite des étudiants de L1 des Aides vers la réussite (AVR) disciplinaires et non-disciplinaires. Les chiffres indiquent une évolution positive du taux de réussite en première année, même si le taux d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS en L1 demeure très élevé (46 % en 2021).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation bénéficie des données récoltées par l'établissement (enquête de l'Observatoire de la vie étudiante) sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Les effectifs étudiants limités permettent une bonne connaissance par l'équipe pédagogique de l'insertion professionnelle des étudiants. Les débouchés principaux de la formation sont les métiers de l'enseignement des langues ou du français langue étrangère (FLE) et les métiers de la culture, soit au sortir de la licence, soit au terme d'une poursuite d'études en master *MEEF*, master *FLE* ou autre. Les données sur le parcours *LCO* montrent un faible taux de poursuite d'études du fait de l'absence d'un master dans le même domaine sur le territoire calédonien.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais l'équipe du parcours *Anglais* demande à être renforcée en enseignants-chercheurs permanents. Si le parcours *LCO* semble bénéficier d'un encadrement suffisant au vu des effectifs étudiants, avec douze enseignants et enseignants-chercheurs permanents et onze enseignants temporaires, le parcours *Anglais* est nettement sous-encadré avec huit enseignants et enseignants-chercheurs permanents et six enseignants temporaires. S'il n'y a pas eu d'enseignants invités ces dernières années, les équipes font appel à des enseignants de métropole pour assurer certains enseignements. Les deux enseignants-chercheurs du parcours *Anglais* assurent un service nettement au-delà de leurs obligations statutaires et interviennent également dans la licence *LEA*. Cette charge, ajoutée au travail de mise en place du parcours TREC et aux conditions de la crise sanitaire, ne leur a pas permis de s'engager dans des mobilités à l'international.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais ce processus demande à être développé. En complément des enquêtes menées par les services de l'établissement, la formation diffuse chaque année un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants. Les réponses sont analysées par les équipes pédagogiques et prises en compte pour faire évoluer l'offre. Le dossier d'autoévaluation indique que la formation a mis en place un conseil de perfectionnement composé de deux étudiants, de trois professionnels des domaines de la culture, des arts et de l'enseignement et d'enseignants-chercheurs, mais ce conseil semble n'avoir jamais été réuni.

Conclusion

Points forts

- Une offre adaptée aux demandes et besoins des étudiants et du territoire calédonien.
- Des passerelles avec d'autres formations .
- Un dispositif d'aide à la réussite permettant une individualisation du parcours .

Points faibles

- Un sous-encadrement du parcours *Anglais* en enseignants-chercheurs titulaires.
- Des partenariats locaux, régionaux et internationaux et des mobilités à l'international limités.
- Une absence d'ouverture à la formation continue.
- Une absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Renforcer l'encadrement en enseignants-chercheurs du parcours *Anglais*.
- Développer l'hybridation de la formation pour faciliter l'accès de publics spécifiques.
- Développer des partenariats internationaux spécifiques à la formation et un accompagnement pour favoriser la mobilité étudiante et enseignante.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement et le réunir au moins une fois par an.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

Seule formation littéraire universitaire de Nouvelle-Calédonie, la licence *Lettres* de l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est dispensée au sein du département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) sur le campus de Nouville. Elle est structurée en quatre parcours : *Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de Lettres, Professeur des écoles (PE), Didactique des plurilinguismes (DP)* et *Métiers des lettres, langues et cultures (MLLC)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et les besoins du territoire. Elle s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement et répond à la demande d'ancrage dans le territoire fixée par les accords de Matignon et de Nouméa. Elle intègre ainsi, aux côtés des enseignements habituels d'une licence mention *Lettres modernes*, des enseignements spécifiques centrés sur les littératures et les cultures calédoniennes et du Pacifique francophone et anglophone. Comme les autres licences de l'UNC, elle s'inscrit dans la réforme Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie (TREC), programme lauréat de l'appel à projets Nouveaux cursus à l'université (NCU) du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3. La formation a une dimension pluridisciplinaire : elle associe des enseignements de littérature française, francophone et étrangère, de sciences du langage et de sciences humaines (anthropologie). Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec la licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, proposée dans la même composante. Les deux mentions partagent trois parcours pré-professionnalisants à partir de la deuxième année de licence (L2) : *Professeur des écoles (PE), Didactique des plurilinguismes (DP)* et *Métiers des lettres, langues et cultures (MLLC)*. Les étudiants diplômés de la licence *Lettres* ont accès aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) et aux préparations aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES, agrégation), ainsi qu'au master *Civilisations, cultures et sociétés (Études océaniques et du Pacifique)*, conçu lui aussi pour répondre aux besoins du territoire. La formation s'appuie pour enrichir son offre sur des partenariats avec des acteurs locaux ou nationaux : l'Institut national des langues et des cultures orientales (INALCO), le vice-rectorat, le lycée Lapérouse, le département des musiques traditionnelles et chants polyphoniques océaniques et le Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique.

La formation est peu ouverte à l'international. Elle n'a pas établi de partenariats à l'international. Les mobilités sont possibles dans le cadre des programmes de l'établissement avec des partenaires en Europe, en Amérique du Nord et dans la zone pacifique. Cependant, dans les faits, il n'y a eu aucune mobilité sortante ou entrante sur la période examinée. Outre la crise sanitaire de 2020-2021, le coût du transport de et vers la Nouvelle-Calédonie et celui de la vie sur place sont des freins importants.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui pourrait encore être développé. Les étudiants de première année de licence (L1) reçoivent une formation à la recherche documentaire dispensée par les personnels de la bibliothèque universitaire. La formation propose un module Méthodologie de la recherche en littérature comparée de 24 heures dans le tronc commun au semestre 5 (TREC 5) ou au semestre 6 (TREC 7), ainsi qu'un élément constitutif (EC) Initiation à la recherche de 24 heures dans le parcours *MLLC* au semestre 3 (TREC 5) ou au semestre 5 (TREC 7). Les trois quarts des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs ou des intervenants titulaires d'un doctorat et/ou membres d'une équipe de recherche. Les étudiants de troisième année de licence (L3) participent aux séminaires des unités de recherche de la composante : Mobilités, création, langues et idéologies en Océanie (ERALO) et Trajectoires d'Océanie (TROCA).

La formation entretient des relations avec les domaines professionnels visés et intègre des éléments de professionnalisation. Elle répond particulièrement aux besoins de formation d'enseignants du primaire et du secondaire du territoire calédonien. Les quatre parcours pré-professionnalisants font intervenir des professionnels des domaines visés. Un élément constitutif (EC) de pré-professionnalisation PPP1 et PPP2 (projet personnel de pré-professionnalisation) est intégré à l'unité d'enseignement (UE) transversale aux semestres 2, cinq pour le TREC 5 et six pour le TREC 7. Dans le parcours *Didactique des plurilinguismes*, les étudiants peuvent être accueillis pour

des observations de classe au sein du Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC). Les étudiants de la formation, comme tous ceux de l'établissement, peuvent bénéficier d'un accompagnement à l'entrepreneuriat dans le cadre du dispositif national PEPITE (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat). Un enseignement optionnel de sensibilisation à l'entrepreneuriat de 20 heures est également proposé. Si le dossier d'autoévaluation indique que les étudiants sont encouragés à effectuer des stages, ceux-ci ne sont pas intégrés à la formation. La formation n'est pas conçue pour accueillir des publics relevant de la formation continue ou de la formation en alternance. Des professionnels de l'enseignement, des métiers de la documentation, de l'information et de la culture sont membres du conseil de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus et méthodes pédagogiques sont en cohérence avec les objectifs de la formation. Les compétences visées sont mises en œuvre dans les différents travaux demandés aux étudiants, dans une approche actionnelle avec des réalisations, telles que la rédaction d'articles pour la presse, l'animation de rencontres avec des écrivains ou encore la participation à des concours d'éloquence.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique indique ne pas être suffisamment étoffée en enseignants titulaires (trois enseignants-chercheurs et un professeur agrégé (PRAG)) pour permettre une réelle démarche de diversification des méthodes pédagogiques. Les enseignements à distance sont peu nombreux et se limitent aux missions assurées par des enseignants d'autres établissements pour pallier l'absence de spécialistes dans certaines disciplines. Le recours aux outils numériques existe cependant : une plateforme Moodle est utilisée pour mettre des contenus et ressources à la disposition des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais les mobilités sont limitées. Malgré l'absence de partenariats internationaux, la formation met en place des contenus pour encourager l'ouverture des étudiants à l'international. Elle est ainsi la seule licence de l'UNC à proposer un choix de deux langues vivantes : l'anglais (à distance en L1 et L2) et l'espagnol, avec toutefois un déséquilibre en termes de volumes horaires en L1 : six heures de cours magistraux (CM) en anglais et vingt heures de travaux dirigés (TD) en espagnol. Il existe aussi une possibilité d'apprentissage de la langue *bahasa* (Indonésie) dans le cadre d'un partenariat avec l'université Gadjadara (Indonésie). Des certifications en anglais sont proposées par le Centre de ressources en langues. L'accompagnement à la mobilité est assuré par l'établissement et non par la formation, mais les mobilités sortantes restent limitées du fait des contraintes liées à l'insularité et à l'éloignement. Il n'y a eu en licence *Lettres* aucune mobilité sortante sur la période observée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Du fait d'une faible demande, la formation n'accueille pas de publics en formation continue ou en alternance, mais la possibilité de traitement des demandes individuelles existe.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Chaque année, les enseignants de la formation contribuent à l'information des lycéens lors des forums d'orientation et salons de l'étudiant. Des informations sont également disponibles sur le site internet de l'établissement, mais elles ne semblent pas être régulièrement mises à jour. Depuis le début de la période observée, les effectifs sont stables et s'élèvent à une centaine d'étudiants pour le cycle entier. La formation accueille chaque année une quarantaine d'étudiants en L1, dont les trois quarts sont des néobacheliers issus du baccalauréat général. En matière de vie, la licence *Lettres* fait face à la concurrence des classes préparatoires aux grandes écoles littéraires du lycée Lapérouse. La formation affiche par ailleurs une politique inclusive vis-à-vis des lycéens des baccalauréats technologiques et professionnels, nombreux en Nouvelle-Calédonie, mais ils représentent moins de 10 % des effectifs de L1.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais le niveau L1 est caractérisé par un taux d'échec et d'abandon élevé. Comme les autres licences de l'UNC, la licence *Lettres* a intégré le dispositif TREC. Elle propose donc deux rythmes de formation différents et un renforcement des volets disciplinaires, non disciplinaires et méthodologiques sous la forme de modules d'Aide vers la réussite (AVR). Le taux d'échec en L1 (TREC 7) demeure pourtant assez élevé, mais il semble que la déperdition d'étudiants entre la L1 et la L2 soit aussi liée au fait que des étudiants jouent sur le décalage entre les calendriers austral et métropolitain, et s'inscrivent en L1 en attendant de rejoindre une formation en métropole. En 2018-2019, 35 % des étudiants inscrits en L1 n'ont validé aucun crédit ECTS ; en 2019-2020, ce chiffre s'élevait à 48 % et en 2020-2021, à 45 %. Le conseil de perfectionnement note aussi que 20 % environ des étudiants de L1 ne suivent pas les cours.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Pour le suivi de l'insertion et des poursuites d'études de ses diplômés, la formation s'appuie sur les enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UNC, mais les taux de réponse demeurent faibles et les résultats sont de ce fait peu significatifs. Les masters de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (MEEF 1^{er} et 2^d degré) sont le débouché principal des étudiants issus de la licence *Lettres*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de suffisamment de moyens pour atteindre pleinement ses objectifs. L'équipe pédagogique compte dix enseignants permanents : deux maîtres de conférences (MCF) en sciences du langage, un MCF en Lettres et un professeur agrégé (PRAG) rattachés à la filière *Lettres* et six enseignants-chercheurs en sciences du langage et sciences humaines rattachés à la filière *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales*. L'équipe est renforcée par 16 enseignants temporaires : deux enseignants-chercheurs titulaires d'autres universités, deux PRAG de l'INSPÉ et onze vacataires. Les disciplines du domaine Lettres ont été fragilisées par la suppression depuis 2005, d'un poste de professeur des Universités et d'un poste de MCF, et depuis 2018, d'un poste d'enseignant-chercheur contractuel. Le faible taux d'encadrement, notamment en lettres, ne permet pas aux enseignants de s'engager aisément dans des projets de mobilité internationale. La formation doit enfin faire appel à des enseignants métropolitains pour pallier les manques dans certaines disciplines. Au niveau de l'établissement, des formations aux outils numériques ont été proposées aux enseignants dans le cadre de la mise en place des programmes TREC et PHARE (Pour l'hybridation des apprentissages au service de la réussite étudiante).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation des enseignements par les étudiants est organisée par les enseignants à titre individuel et n'a pas encore été formalisée à l'échelle de la formation. Un conseil de perfectionnement constitué de quatre enseignants et enseignants-chercheurs de la formation, de deux étudiants et de trois professionnels des secteurs de l'enseignement, des métiers de la documentation, de la culture et de l'information, est en place et émet des préconisations quant à l'évolution des contenus de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation adaptée aux besoins des étudiants et du territoire.
- Un dispositif d'aide à la réussite permettant une individualisation des parcours.

Points faibles

- Un taux de réussite peu élevé en L1 malgré le dispositif TREC.
- Un manque d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires dans certaines disciplines.
- Une ouverture à l'international très limitée.

Recommandations

- Renforcer l'accompagnement en L1 pour agir sur le taux de réussite.
- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs du domaine *Lettres* (sections 9 et 10).
- Développer les partenariats internationaux.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de la Nouvelle-Calédonie, se construit, à partir de la rentrée 2022, dans le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion comptable et financière* (GEA) et des trois licences professionnelles (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*, *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable et Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*. La formation propose deux parcours : *Gestion comptable fiscale et financière* (GC2F) et *Gestion, entrepreneuriat et management des activités* (GEMA). Elle vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender les environnements juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle locale, nationale et/ou internationale. Elle est accessible en formation initiale.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations de celui-ci, mais elles ne développent pas de partenariats académiques spécifiques. Favorisant la professionnalisation des étudiants grâce à la proximité avec le réseau local d'entreprises, la formation propose des cours d'initiations en première année de BUT (BUT1) et renforce les enseignements en deuxième année de BUT (BUT2). Par ailleurs, des interventions du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) sont prévues sous forme de jeux. Elle s'articule avec les formations du même cycle de l'établissement à travers des passerelles entrantes et sortantes envisageables avec la licence *Économie et gestion*. Une continuité est possible au sein des formations du 2^e cycle de l'établissement (masters *Droit et Management et administration des entreprises*). Par essence, la formation combine des enseignements pluridisciplinaires (économie, droit, ressources humaines, sociologie, management et anglais) nécessitant l'intervention d'enseignants et de professionnels issus de domaines d'expertise divers. Nous ne disposons cependant pas d'éléments permettant d'examiner le positionnement académique de la formation au niveau local, régional ou national.

Dépourvue de dispositif de mobilité entrante ou sortante, la formation ne dispose pas d'une offre spécifique à l'international. En outre, la mobilité sortante envisageable dans le cadre du stage obligatoire a été freinée par la pandémie de la Covid-19.

L'adossement à la recherche de la formation reste très limité. Il repose sur la participation aux enseignements d'un seul enseignant-chercheur (recrutement en cours d'un deuxième enseignant-chercheur) et la sensibilisation des étudiants à la déontologie dans le cadre d'une formation à la recherche documentaire et à la présentation des sources documentaires (module d'aide à la réussite : 14 heures étudiant).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre plusieurs éléments de professionnalisation. En lien avec le conseil de l'IUT, dont six membres extérieurs représentent le monde socioéconomique local, qui évalue l'ouverture et la fermeture des formations de l'établissement, la formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus. Pour le BUT1, elle intègre des éléments de professionnalisation à travers : (1) le parrainage de chaque promotion par une entreprise du territoire (découverte des métiers, organisation de *job dating*, intervention de collaborateurs sur des sujets d'actualité, participation à des enseignements) ; (2) la réalisation d'un stage obligatoire (quatre semaines) ; (3) l'intervention de plusieurs professionnels (sept professionnels en BUT1 réalisent 107 heures étudiants).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques correctement adaptées aux compétences visées. Par essence, la formation est en effet construite à partir de l'approche par compétences nationale des BUT. L'adaptation locale (prévue pour 30 % des volumes horaires au niveau du plan national des BUT GEA) devrait permettre d'affiner l'offre de formation en deuxième et troisième année. Les compétences informatiques acquises dans le cursus sont valorisées à travers la certification du certificat informatique et internet (C2i).

La formation propose des pratiques pédagogiques classiques. Afin de favoriser la réussite des étudiants, la formation propose un accompagnement individualisé de ces derniers, permis par l'effectif à taille humaine des promotions concernées (46 étudiants en 2020-2021). Les méthodes pédagogiques mobilisées par la formation restent très classiques (Moodle, kahoot), en présentiel. Cependant, le département propose depuis trois ans un projet pédagogique innovant consistant à faire collaborer des équipes de Gestion des entreprises et des administrations (GEA) et Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI) sur une thématique de développement ou de reprise d'entreprises lors d'un séjour hors les murs d'une semaine. À cet effet, s'appuyant sur les réseaux des IUT (ACD, Centrale pédagogique des IUT), les enseignants de l'équipe pédagogique ont participé à diverses formations : anglais, Excel, Mindview, logiciels métiers, gestion du changement ainsi qu'à des formations liées à la communication.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais et du chinois sans pour autant développer des dispositifs de mobilités entrantes ou sortantes. Elle permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères (64 heures étudiants) : l'anglais, indispensable au regard de la situation géographique, et le chinois, compte tenu des échanges économiques de la Nouvelle-Calédonie. Aucun cours n'est enseigné en langue étrangère. Aucune certification linguistique n'est proposée par la formation. Cette dernière ne bénéficie pas d'un dispositif spécifique de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est accessible uniquement en formation initiale. La mise en place d'un cursus de formation en alternance est envisagée en troisième année de BUT (BUT3).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Affichant une bonne attractivité, la formation dispose de dispositifs d'information qui contribuent efficacement à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci. La promotion de la formation passe par la participation du département GEA à l'ensemble des salons organisés sur le territoire. L'équipe pédagogique se déplace dans tous les établissements pour assurer des présentations aux lycéens. Des immersions sont également proposées aux lycéens intéressés. Ces actions se traduisent par une bonne attractivité de la formation (362 candidatures en 2021-2022, taux de pression de 7,9). Le nombre d'admis et d'inscrits administratifs (46 étudiants, 50 % de bacheliers généraux et 50 % de bacheliers technologiques) correspond à la capacité d'accueil du BUT GEA.

La formation dispose d'un dispositif de suivi régulier. Au niveau des licences professionnelles intégrées par le BUT, les taux de réussite sont bons bien que variables d'une mention à l'autre (LP mention 1 : 100 % en 2020-2021 ; LP mention 2 : 79 %, LP mention 3 : 87 %). Cette réussite s'explique par les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'équipe pédagogique pour aider les étudiants en situation difficile.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés. Les données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante de l'UNC permettent à l'équipe pédagogique de suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés. La LP mention 1 n'ayant ouvert qu'en 2021, les diplômés ne seront enquêtés qu'à partir de juillet 2022. Le taux d'insertion professionnel est très satisfaisant pour la mention 2 : 100 % des diplômés 2019 sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme en 2021 ; pour la mention 3, il est légèrement moins bon puisque de 70 %. Ces données montrent la diversité de la pertinence locale des mentions pour les emplois concernés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les éléments fournis ne permettent pas de comprendre les moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs. Il n'est pas fait état d'une politique de ressources humaines spécifique, menée par l'établissement, ni en ce qui concerne l'encadrement, ni en ce qui concerne la formation ou l'accompagnement des enseignants-chercheurs. La formation n'indique pas non plus si elle s'appuie sur des outils et des indicateurs de mesure du coût spécifique pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

Nous ne disposons pas d'éléments permettant d'examiner comment la formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement à l'issue duquel des actions d'amélioration de la formation sont mises en œuvre (par exemple, le renforcement de la pratique dans les enseignements dispensés, l'utilisation renforcée de l'outil informatique, etc.). Toutefois, les modalités de réunion du conseil de perfectionnement (composition, fréquence, etc.) ne sont pas précisées.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité de la formation au regard du taux de pression.
- Une finalité de la formation cohérente avec la stratégie de l'établissement.
- Un positionnement cohérent avec les autres formations du 1^{er} et 2^e cycle de l'établissement.

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international.
- Une absence d'adossment à la recherche.
- Un ancrage dans l'environnement socioprofessionnel limité.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation.

Recommandations

- Affermir le degré d'internationalisation de la formation à travers la mise en place de partenariats spécifiques avec des universités européennes ou de la région pacifique compte tenu de l'évolution internationale des métiers concernés.
- Renforcer l'ancrage de la formation dans l'environnement académique et socioprofessionnel à travers un meilleur adossment à la recherche, la mise en place de partenariats académiques et socioéconomiques formels, une augmentation du nombre de cours enseignés par des professionnels, la mise en place d'une politique d'alternance et de formation continue.
- Amorcer une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation.

LICENCE DROIT

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence *Droit s'inscrit* dans l'offre de formation du département Droit, économie et gestion de l'UNC. Elle propose un parcours unique.

Il s'agit d'une licence généraliste en droit, indispensable dans le paysage de l'enseignement supérieur en Nouvelle-Calédonie puisqu'elle est unique. Elle s'intéresse au droit public et au droit privé, mais prépare les futurs juristes à la fois au droit en général, mais surtout au droit local. L'UNC propose également un diplôme universitaire (DU) en droit coutumier kanak.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Il s'agit d'une formation juridique générale, comprenant des enseignements de droit public et de droit privé, mais surtout présentant les spécificités du droit public local, en particulier les institutions de la Nouvelle-Calédonie et les particularités du droit coutumier. La spécialisation commence à s'effectuer en fin de parcours. La licence est inscrite dans le programme Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie (TREC), financée dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA). La formation peut être suivie selon deux rythmes, en cinq semestres (sur sélection, parcours d'excellence) ou en sept semestres (parcours normal). Elle permet une préparation aux différents métiers du droit, soit en métropole, soit en Nouvelle-Calédonie. Elle procure un socle de connaissances dans les principaux domaines du droit (droit public et droit privé) qui s'articule avec le master généraliste en droit (avec deux orientations : droit public et droit privé) proposé à l'UNC. Certains enseignements sont mutualisés avec la licence *Économie et gestion*, proposée dans le département. La licence ne repose pas sur des partenariats académiques spécifiques. Elle intègre des modules de "sciences politiques en Nouvelle-Calédonie" (obligatoire) "introduction historique au droit" (obligatoire), "grands problèmes économiques" (optionnel, avec un questionnement sur la croissance verte), "sociologie politique" (obligatoire).

La formation n'est pas vraiment ouverte à l'international. Il n'existe aucun parcours international ou européen ; très peu d'étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante et encore moins en mobilité entrante ; ce dernier point peut s'expliquer par la nécessité de maîtriser le français, peu évident dans la zone pacifique, et surtout par les coûts importants d'installation en Nouvelle-Calédonie. La spécificité du droit applicable est sans aucun doute aussi un facteur d'explication. La Covid-19 a constitué un frein évident aux échanges. Des liens sont tissés avec des universités de la zone pacifique, mais aussi avec l'Europe (programme Erasmus +) et le Canada.

La formation bénéficie d'un adossement limité à la recherche. L'initiation à la recherche se fait essentiellement par le biais d'éléments constitutifs (EC) optionnels : initiation à la recherche documentaire de six heures de cours magistral (CM) en enseignement hybride ; étude bibliographique ; stage donnant lieu à la rédaction d'un mémoire ; ressources bibliographiques en droit. Tous les enseignants-chercheurs en droit (neuf) interviennent dans la formation pour un volume assuré par eux de 850 heures (50 % du total). À ce niveau de formation, les étudiants ne sont pas accueillis dans une unité de recherche. Un enseignement de méthodologie juridique de 20 heures consacre une large part à la recherche documentaire. La semaine de la rentrée, huit heures sont effectuées par le personnel de la Bibliothèque universitaire.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socioéconomique et intègre plusieurs éléments de professionnalisation. Compte tenu de la spécificité de la Nouvelle-Calédonie, elle intègre une présentation complète du système juridique calédonien. Vingt professionnels interviennent dans la formation (avocats, magistrats, juristes, etc.) pour un volume horaire de 426 heures (30 % du volume, surtout pour des travaux dirigés (TD)). Les enseignants-chercheurs sont aussi sollicités par le monde socioéconomique pour des questions d'évolution du droit calédonien. La réciprocité est importante et les échanges nombreux. L'équipe pédagogique assure une veille constante sur les besoins de formation. La formation est ouverte à la formation continue, mais il n'y a aucun candidat actuellement, car ils sont plus intéressés par des (DU) ou des licences professionnelles. Un stage de quatre semaines est possible, crédité de trois crédits ECTS, mais non obligatoire dans le parcours en sept semestres. Une unité d'enseignement comprend une initiation à l'entrepreneuriat : module optionnel "entrepreneuriat" (semestre 7) ; présentation de Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et

l'entrepreneuriat (PEPITE) NC / préparation à l'insertion professionnelle directe (concours : note de synthèse, examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocat / Projet personnel et professionnel (PPP) et indirecte (via l'acquisition des compétences nécessaires / la clinique juridique / le module d'entrepreneuriat / le stage du semestre 7). Les étudiants se forment aussi via la clinique juridique, qui leur permet de traiter des dossiers contentieux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met peu en œuvre des méthodes pédagogiques spécifiquement adaptées aux compétences visées. La maquette proposée présente des enseignements juridiques classiques et d'autres plus orientés vers le droit local et coutumier. La certification PIX n'est déployée à l'UNC que depuis 2022 par manque de personnel formé. L'approche par compétences n'a pas été mise en place, les e-portfolios n'ont pas été généralisés dans cette formation.

La formation développe et diversifie de manière assez limitée ses pratiques pédagogiques. En dehors de la pédagogie descendante "classique" (cours magistraux (CM)), la formation développe des pratiques alternatives, comme les études de cas, des débats, des exposés, des projets étudiants. Ces initiatives relèvent plus de volontés individuelles que d'une organisation collective. La formation est en principe dispensée en présentiel, sauf en cas de crise. Elle utilise des salles classiques (amphithéâtres, salles de cours, tous équipés de vidéoprojecteurs). Des espaces dédiés ont été créés pour des utilisations particulières (comme la clinique du droit). Pour les besoins numériques, la formation utilise de façon complémentaire Moodle et/ou Teams.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'anglais (seule langue compte tenu du contexte géographique) est enseigné à tous les niveaux de la formation (80 heures au total). L'établissement propose par son Centre de ressources en langues (CRL) des groupes de discussion thématiques ouverts où les étudiants peuvent échanger en anglais avec des étudiants étrangers afin d'améliorer leur pratique de l'oral. Il n'y a pas de formation de français langue étrangère. Tous les enseignements sont dispensés en français, ce qui peut constituer un frein à la mobilité entrante, mais qui apparaît logique et compréhensible au regard du public accueilli. Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est proposé (niveaux B2 et C1 visés) de manière facultative, sans aucun candidat. Les étudiants candidats à une mobilité internationale peuvent présenter l'*International English Language Testing System* (IELTS) ou le Cambridge. Une présentation des dispositifs de mobilité internationale est effectuée auprès des étudiants. La commission des relations internationales (CORI) examine les demandes et accorde les mobilités en fonction du projet des étudiants et des moyens qui lui sont alloués.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue, mais sans candidats. La licence n'accueille pas de stagiaires de formation continue par manque de demande, car ce public préfère souvent un diplôme universitaire (DU) ciblé. Le département Droit économie et gestion en propose (par exemple, le DU *Droit Coutumier Kanak*, le DU *Prévention et Règlement des Différends* ou encore le DU *Médiation civile, commerciale et du Travail*), établis à la demande après discussion avec le monde socioéconomique en fonction des besoins exprimés. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE), ni de validation des acquis professionnels (VAP), ni d'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation tente de développer et de suivre son attractivité auprès de ses différents publics. Elle suit ses inscrits à partir des candidatures analysées sur Parcoursup. Un bilan est établi par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et communiqué aux responsables pédagogiques (RP). La formation essaie depuis 2021 de mesurer l'impact des choix d'enseignements de spécialités au baccalauréat sur la réussite des étudiants. La licence *Droit* attire un nombre croissant d'étudiants. On compte 378 inscrits dans la formation en 2020-2021 (95 hommes et 283 femmes) ; ils sont 256 en première année de licence (L1), 67 en deuxième année (L2) et 55 en troisième année (L3) pour une capacité d'accueil de 400. La communication est efficace auprès des lycéens, mais il faut tenir compte de l'effet du Covid-19. Les enseignants de la Licence *Droit* participent à tous les salons et visites de lycées pour présenter l'offre de formation. Presque tous les lycées d'enseignement général et technologique sont visités. L'UNC organise annuellement également un Salon des Études supérieures avec un axe appelé "les lycéens à l'université" qui propose des immersions dans des cours, des visites de campus, des rencontres avec les équipes pédagogiques afin d'affiner le projet de formation des élèves. La licence n'est en compétition avec aucune formation sur le territoire. L'enjeu majeur consiste donc à délivrer une juste information (explication des exigences de la licence et de ses attendus en termes de prérequis) pour éviter des erreurs d'orientation. On compte 142 néobacheliers. Les inscrits en "oui si" font l'objet d'un traitement spécifique, tous en formation en sept semaines. Le taux de bacheliers généraux inscrits en première année se situe entre 60 et 70 %, ce qui est

relativement faible compte tenu des exigences de la licence, mais qu'il faut mettre en relation avec la population de bacheliers. Le taux de bacheliers technologiques reste élevé (25 %). Les contrats de réussite pédagogique ont surtout été établis pour permettre la transition entre les anciennes et les nouvelles maquettes.

La formation suit très correctement la réussite de ses étudiants. La réforme TREC s'est accompagnée du développement d'une offre d'aide vers la réussite (AVR) importante, notamment en TREC 7, censé accueillir le public le plus fragile. Ce parcours propose également un allongement de la durée d'étude. Dans le parcours TREC 7, outre l'allongement de la durée d'étude donnant plus de temps au travail personnel, des chargés d'enseignements et d'apprentissage ont été recrutés pour accompagner les étudiants dans leur réussite (AVR). Des parcours personnalisés peuvent être proposés. Les résultats obtenus à l'issue de la mise en place de TREC sont examinés de très près. Mais il est difficile d'avoir une lecture claire des résultats compte tenu de la crise du Covid-19. Le nombre élevé d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en L1 (166 sur 256) s'explique par le fait que, avec le passage au système TREC, les crédits ECTS ont été attribués à l'unité d'enseignement et non plus à l'élément constitutif. Le taux de réussite en première année progresse. Il demeure bas en deuxième année compte tenu du nombre d'ajournés, mais autorisés à composer. Le taux de réussite en troisième année a chuté, ce qui semble s'expliquer par la pandémie et le confinement obligatoire : les étudiants ne disposaient ni du matériel ni de la connexion nécessaires pour suivre correctement les cours à distance. Les taux de validation des crédits ECTS sont à mettre en relation avec la fragilité du public de la formation.

La formation analyse de manière relativement précise l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les enquêtes d'insertion sont réalisées par l'OVE, qui relance par téléphone les non répondants. Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion à 30 mois est très satisfaisant (plus de 82 %) ; le nombre de diplômés reste faible, le nombre d'étudiants en poursuite d'études également (cinq), mais cela peut s'expliquer par le fait que le master *Droit* n'ouvre qu'une année sur deux ; certains étudiants poursuivent ainsi leur cursus dans un autre établissement. Le nombre de diplômés en emploi 30 mois après le diplôme est de neuf, ce chiffre semblant logique au regard des autres données. Les métiers exercés par les diplômés correspondent au contenu et au niveau de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Neuf enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs permanents interviennent dans la formation. Vingt enseignants temporaires interviennent également. Ce sont des professionnels du droit (pour des travaux dirigés (TD) souvent, voir *supra*). Aucun membre de l'équipe pédagogique n'a bénéficié d'une mobilité à l'international, d'une part, en raison de la crise sanitaire, d'autre part, au regard de la faiblesse du nombre d'EC ; tout départ pose de gros problèmes à l'équipe pédagogique. Le seul appui aux EC est un appui aux outils numériques effectué par l'équipe DUNE (Développement des usages pour l'enseignement numérique) qui a produit de nombreux modules de formation ainsi qu'un parcours formation/certification pour la prise en main des outils disponibles à l'UNC. Le nombre d'heures étudiant en L1 est de 512, mais il s'agit d'un nombre moyen, car il existe une forte disparité entre les parcours (TREC 5 à 622 heures et TREC 7 à 402 heures). Des heures de méthodologie et de renfort disciplinaire proposées aux étudiants en TREC7 ne sont pas comptabilisées. En L2, la moyenne est de 578 heures (664 heures pour TREC5, 492 heures pour TREC7), elle est de 600 heures en L3 (274-340 heures pour TREC 5 selon les options, 674-740 pour TREC7). Le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (HETD) suit la même logique. L'établissement fournit une lettre de cadrage politique et budgétaire pour l'établissement des maquettes de formation qui sont ensuite établies par l'équipe pédagogique, puis validées en conseil de département et en Commission formation et vie universitaire (CFVU). Les indicateurs de suivis sont établis soit par la formation, soit par l'établissement (insertion professionnelle) ; ils servent aux conseils de perfectionnement pour faire évoluer la maquette.

La formation définit a minima un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des formations est établie par des enquêtes réalisées par l'OVE. Cet indicateur fait partie des indicateurs de suivi de TREC. On note un taux de réponse relativement faible. Le conseil de perfectionnement a été mis en place récemment : il comprend le directeur de la composante ou son adjoint, les responsables de formations et si nécessaire, les responsables de parcours, au moins deux enseignants-chercheurs ou enseignants intervenant dans les formations, un étudiant par formation ou groupe et deux représentants du milieu professionnel. Il se réunit chaque année depuis 2020. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour échanger sur la formation qui est également discutée en conseil de département. Le compte rendu joint montre qu'il existe une réelle discussion sur l'évolution de la maquette, avec des ajustements testés puis acceptés. Le lien avec les professionnels existe bien.

Conclusion

Points forts

- Une formation unique sur le territoire qui prend en compte les spécificités juridiques de la collectivité.
- Une diversité de parcours pour s'adapter aux publics les plus fragiles avec un accompagnement adapté.
- Un lien avec le monde socioéconomique réel et réciproque, avec une clinique juridique innovante.

Points faibles

- Une ouverture à l'international insuffisante, avec des enseignements uniquement dispensés en français.
- Une absence de public en formation continue ou en alternance.
- Un taux de diplômés encore faible.

Recommandations

- Diversifier les partenariats à l'international et tenter de les renforcer.
- Suivre les évolutions engendrées par la mise en place des conseils de perfectionnement.
- Renforcer encore le suivi des étudiants pour tenter d'améliorer le nombre de diplômés.
- Développer la formation continue et l'alternance.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* de l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) s'inscrit dans l'offre de formation du département Droit, économie, gestion et comporte un parcours unique. Accueillant un public très hétérogène (50 % de bacheliers généraux, 30 % de bacheliers technologiques et 20% de professionnels) pour répondre à une insuffisance de l'offre territoriale globale, elle est proposée sur les deux sites de Nouméa et Koné-Baco (distants de 270 km). Elle est dédoublée dans le cadre du programme Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie (TREC) qui propose une modulation du parcours d'apprentissage en cinq ou sept semestres. Le cursus aborde les modèles économiques, les techniques de gestion et la régulation des organisations (privées et publiques). Il prépare à une insertion professionnelle, mais également à une poursuite d'études en masters *Management et administration des entreprises* et *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises*, à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'UNC.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Dans le cadre d'une réflexion commune territoriale, la formation se positionne en formation complémentaire au sein de l'université au bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* et, en dehors de l'université, aux brevets de technicien supérieur (BTS) et *Bachelor de l'École de gestion et de commerce (EGC) du Pacifique sud*. L'enjeu de développement durable est une orientation pédagogique et priorité thématique de l'établissement, abordée dans plusieurs enseignements : « Économie des pays océaniques » (semestre 1), « Grands enjeux économiques » (semestre 2), « Économie et ressources naturelles » (semestre 4). L'interdisciplinarité est un autre axe privilégié de la formation. La licence fonctionne en autonomie, tout en développant des partenariats avec les entreprises et les administrations calédoniennes, notamment via les stages de fin de licence.

La licence est très peu ouverte à l'international. La formation n'a fourni aucun élément permettant d'évaluer sa cohérence avec une vision d'ouverture à l'international. Des liens existent avec des universités des aires pacifique, européenne (dans le cadre du programme Erasmus +) et canadienne, sans qu'aucun partenariat formel ne soit en place.

La licence bénéficie d'un adossement à la recherche très limité. Même si 6 enseignants-chercheurs de l'UNC interviennent dans la formation (à hauteur de 30 % des heures maquette), aucune approche relative à la déontologie et la méthodologie de recherche (autres que huit heures en Méthodologie informationnelle et documentaire dispensée à la rentrée et la formalisation d'un rapport de stage) n'est abordée. Toutefois, certains enseignements sont orientés vers des applications spécifiquement régionales (« Économie des pays océaniques », « Macroéconomie », « Socioéconomie de la Nouvelle-Calédonie », « Méthodes de prévision ») et adossés aux recherches du Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE) auquel appartiennent les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique.

La dimension socioéconomique est présente à travers différents éléments de professionnalisation : enseignements appliqués (Comptabilité, Marketing, Techniques de commerce international, à hauteur de 300 heures maquette), présence de sept professionnels (sur 35 enseignants) au sein de l'équipe pédagogique, mise en place d'un projet personnel et professionnel (environ 30 heures équivalent travaux dirigés (HETD) et validé par trois crédits ECTS), stage de huit semaines en fin de cursus (représentant neuf crédits ECTS) et instauration d'événements professionnels (*job dating*, ateliers d'expression, CV, etc.). En complément, un enseignement d'entrepreneuriat (en partenariat avec le diplôme universitaire (DU) *Étudiant-entrepreneur* (D2E), spécifiquement réservé à un public de formation continue) et des jeux d'entreprise sont proposés. Le cursus est axé prioritairement sur la professionnalisation (compte tenu du profil technologique d'une grande majorité des néobacheliers entrants), mais prépare également à la poursuite d'études en master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux connaissances et compétences dans les thématiques économiques et managériales contemporaines. Ainsi, 90 heures de cours magistraux (CM) sont dédiées à l'appréhension du contexte spécifique de la Nouvelle-Calédonie (Socioéconomie de la Nouvelle-Calédonie, Économie des pays océaniques et Économie et ressources naturelles). Depuis la rentrée 2019, l'offre de licence est dédoublée dans le cadre du programme Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie (TREC) (qui autorise le choix du rythme d'apprentissage le plus adapté) : TREC 7 (parcours de référence) en sept semestres, pour les candidats ayant besoin d'une consolidation des acquis et un accompagnement spécifique et TREC 5 (parcours intensif) sur cinq semestres, pour les candidats disposant d'une forte capacité de travail personnel. La formation suit ainsi une préconisation de la précédente évaluation du Hcéres, avec pour objectif l'amélioration du taux de réussite du cursus, notamment en première année. L'approche programme est privilégiée à l'heure actuelle. La déclinaison en blocs de compétences n'a pas encore été mise en place. La grande majorité des éléments constitutifs de la maquette sont programmés selon le même format : 20 heures de CM et 16 heures de travaux dirigés (TD) sur deux à quatre semestres et le même coefficient (1).

La licence diversifie ses pratiques pédagogiques et s'appuie sur les outils numériques pour diffuser (en mode synchrone) des enseignements sur les deux sites. 330 heures (sur 1 619 heures maquette) sont planifiées en distanciel. Le projet PHARE (Pour l'hybridation des apprentissages au service de la réussite étudiante) a permis le développement des pratiques pédagogiques numériques par l'organisation de formations (certification CERTINUM). L'UNC a été lauréate d'un appel à projets du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3 dans le cadre du programme TREC. La licence s'implique dans la réussite des étudiants (remise à niveau en mathématiques, cours de méthodologie universitaire et rédactionnelle). Des efforts restent à mener sur l'intégration des enseignements transversaux.

Aucun partenariat institutionnel n'est développé à l'international. La formation inclut des cours d'anglais économique à hauteur de 120 heures maquette par le biais du dispositif Langues pour les spécialistes d'autres disciplines (LANSAD). L'UNC dispose d'un Centre de ressources en langues. Les étudiants ont la possibilité de présenter les certifications du certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) (organisé par l'établissement), du *International English Language Testing System* (IELTS) ou de *Cambridge*. Cependant, aucun étudiant n'a obtenu une certification sur les trois années évaluées. Cinq mobilités sortantes et trois mobilités entrantes sont enregistrées sur les trois années évaluées. Le très faible nombre de candidats s'explique par l'éloignement géographique et le coût important lié à la mobilité de et vers la Nouvelle-Calédonie (frais de transport et coût de la vie).

La maquette de formation n'a pas été construite pour un public de formation continue ou en alternance. Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a par ailleurs été formulée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics. La formation recense, en première année, 244 inscrits en 2020-2021 (soit une progression de 53 % par rapport à 2018-2019, suite à la crise sanitaire), avec un taux de pression passant de 2,21 à 1,61. Il est à noter que c'est la mention de l'UNC qui accueille le taux le plus élevé de bacheliers technologiques et professionnels (50 % de l'effectif de la promotion), conséquence d'une capacité d'accueil restreinte en BTS pour le nombre important de bacheliers de sciences et technologies du management et de la gestion (STMG).

L'accueil d'un public issu de baccalauréats technologiques et professionnels soulève le problème de la réussite à la formation. Le taux de passage en deuxième année est de 19,8 % en 2020 et 22,4 % en 2021 (contre 20,7 % en 2016 et 20,62 % en 2017, avant la mise en place de la réforme TREC. Le TREC 7 ayant fortement allégé le semestre 1 (S1), et de fait la première année du cursus, les étudiants bénéficient du système "ajourné autorisé à continuer" (AJAC), diminuant d'autant le taux de réussite que la validation de la première année de licence (L1) étant différée. La licence s'implique dans la réussite des étudiants à travers des heures d'Accompagnement vers la réussite et propose des remédiations, disciplinaires dans les fondamentaux en numératie et littératie, et généralistes (cours de méthodologie universitaire et rédactionnelle, autonomie, posture étudiante). Des tests de positionnement en première année invitent les étudiants à une réflexion sur les difficultés d'un parcours de formation en licence générale et à une éventuelle réorientation. Une analyse des taux de réussite spécifiques des étudiants selon chaque parcours, TREC 5 et TREC 7, permettrait de mieux appréhender l'efficacité de la modulation du cursus.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés par le biais d'enquêtes réalisées à 24 mois. Le taux de retour des diplômés est satisfaisant, de l'ordre moyen de 62 %. Toutefois, les contacts avec le monde socioprofessionnel, comme avec les diplômés, restent majoritairement informels. Le faible taux de poursuite d'études (passant de douze à six étudiants sur les trois années évaluées) s'explique par la typologie du public accueilli et le caractère professionnalisant donné au cursus. L'ouverture des masters *Management et administration des entreprises* et *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* offre de nouvelles opportunités pour les diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle est pleinement inscrite dans le programme TREC financé par le PIA3. Huit enseignants permanents et vingt-quatre enseignants temporaires, vacataires et contractuels, assurent les enseignements de la formation.

La formation s'appuie sur le processus d'évaluation interne défini à l'échelle de l'établissement, mais ne fournit pas d'éléments sur l'évaluation des enseignements pourtant essentielle à une démarche d'amélioration continue. L'évaluation de la formation est menée par l'Observatoire de la vie étudiante et centralisée dans le cadre du développement du programme TREC. Le taux moyen de retour des étudiants est très faible, de l'ordre moyen de 27 % (hors la dernière année où elles ont été réalisées tardivement). Un conseil de perfectionnement, composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants, est organisé annuellement en fin d'année pour faire le bilan de la formation. Aucune information n'est donnée sur l'évaluation des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant à un manque d'offres de formation territoriales en accueillant un grand nombre de bacheliers non généraux.
- Une formation mettant en place une nouvelle structuration programmatique (en cinq ou sept semestres) répondant à un objectif de réussite des étudiants et bénéficiant d'un financement gouvernemental.
- De nombreux outils numériques et une pratique des enseignements distanciels autorisant un accès à la formation pour les deux sites.

Points faibles

- Un adossement à la recherche, pourtant central en licence générale, évincé à cause de l'objectif d'une très forte professionnalisation du cursus.
- Un faible taux de réussite attestant de réelles difficultés des étudiants à appréhender un cursus de licence générale, ne donnant pas une image valorisante de la formation.
- Une absence de développement de dimension internationale malgré la spécificité géographique territoriale de la Nouvelle-Calédonie.
- Une difficulté d'intégration des diplômés (compte tenu de leur filière d'origine) en master dans des universités autres que l'UNC.
- Une maquette ne faisant pas apparaître le nombre de crédits ECTS afin de mesurer le poids de chaque élément constitutif dans la progression pédagogique.

Recommandations

- Initier une approche recherche (méthodologie, bibliographie, thématiques, etc.), au semestre 5 (TREC5) ou au semestre 7 (TREC7), en lien avec l'école doctorale du Pacifique pour inciter les étudiants à réaliser un master puis, éventuellement, un doctorat.
- Instaurer des contrats pédagogiques pour suivre la progression individuelle des étudiants et faciliter leur réussite.

- Favoriser la mobilité internationale (via l'enseignant référent mobilité) pour permettre la construction de parcours professionnels, au-delà du simple apprentissage de la langue étrangère anglaise.
- S'appuyer sur l'ouverture des deux masters à l'IAE de l'établissement pour développer les poursuites d'études des diplômés.
- Déterminer les crédits ECTS, afin de permettre aux étudiants de capitaliser les unités d'enseignements acquises, conformément à la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE).

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Commerce et distribution* est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'université de Nouvelle-Calédonie et comporte un parcours unique.

Elle forme des cadres intermédiaires dans le secteur de la vente (en petite et moyenne surfaces) et de la grande distribution. Elle est accessible en formation en alternance aux lauréats d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) tertiaire (*Gestion des entreprises et des administrations, Techniques de commercialisation, etc.*), aux étudiants ayant validé une deuxième année de licence *Administration économique et sociale (AES)* ou *Économie et gestion*, aux diplômés d'un brevet de technicien supérieur (BTS) tertiaire, ainsi qu'aux salariés (et demandeurs d'emploi) titulaires d'un bac + 2, de 120 crédits ECTS, ou attestant d'une expérience professionnelle. Elle a pour finalité première une insertion professionnelle directe, mais permet également la poursuite d'études en master. La formation n'a pas ouvert en 2020-2021 suite à un manque d'effectif.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation respecte quelques priorités thématiques de l'établissement, en favorisant l'interdisciplinarité des enseignements (par le projet tutoré et l'alternance) et une sensibilisation à la responsabilité sociale des entreprises, selon les priorités thématiques de l'établissement. Elle s'inscrit dans le continuum des licences générales et du DUT de l'établissement, ainsi que des BTS commerciaux des lycées locaux (selon la mise en place de partenariats académiques).

La formation n'est pas ouverte à l'international. La licence répond prioritairement à des besoins de recrutement locaux. Aucun étudiant en mobilité entrante et sortante n'est recensé sur les trois années évaluées.

La formation bénéficie d'un adossement marginal à la recherche. Un enseignant-chercheur assure 20 heures dans la formation sur 580 heures maquette et intègre des éléments de méthodologie issue de la recherche. En complément, 4 heures, dédiées à une présentation des sources documentaires, sont dispensées par des professionnels de la Bibliothèque universitaire.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique répondant aux besoins de connaissances et compétences en vente sur le territoire. Elle a été construite avec les responsables d'entreprises locales, parties prenantes dans les enseignements (10 professionnels interviennent dans la formation, à hauteur de 284 heures maquette, soit 58 % des enseignements), dans les conseils de perfectionnement et l'accompagnement des étudiants en alternance. Le projet tutoré (cinq crédits ECTS) et l'intégration en milieu professionnel (quinze crédits ECTS) mettent en application les enseignements académiques et développent les compétences de terrain. Un module de sensibilisation à l'entrepreneuriat (20 heures maquette et deux crédits ECTS) est dispensé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il existe des incohérences entre les informations figurant dans le dossier d'autoévaluation et celles de la maquette de formation concernant la pédagogie. Le dossier d'autoévaluation affiche 480 heures équivalent travaux dirigés, hors heures de projet tuteuré, alors que la maquette en décompte 490. Les enseignements sont structurés en quatre unités d'enseignement (UE) disciplinaires, une UE Gestion de projet et une UE Insertion professionnelle, sur 20 semaines et 32 semaines en entreprise. Le nombre de crédits ECTS (62 au lieu de 60) et les 100 heures de projet tuteuré (au lieu des 20 % heures maquette) ne respectent pas l'arrêté sur la licence. Les modalités de réalisation du projet tuteuré ne sont pas précisées. L'évaluation des alternants se base sur une approche par compétences. Tous les alternants mettent en place un e-portfolio dans le cadre de leurs travaux professionnels.

La formation développe des pratiques pédagogiques, adaptées aux objectifs et débouchés professionnels, dans le cadre des projets du programme des investissements d'avenir (PIA) 3 portés au niveau de l'établissement. Aucune information n'est en revanche mentionnée sur l'usage des modalités pédagogiques numériques. La formation est uniquement dispensée en présentiel.

La formation inclut un enseignement en anglais sans développer un dispositif de mobilité internationale. Un volume horaire de 30 heures (trois crédits ECTS) dédié à l'anglais commercial (langue retenue pour sa pertinence aux niveaux technique et géographique). Aucune certification linguistique n'est en place.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance, le cursus étant dispensé exclusivement en alternance et en formation continue. Un module Organiser son alternance en commerce et distribution (16 heures de travaux dirigés) permet d'aborder les spécificités du travail en alternance. Le très faible effectif de chaque promotion permet un accompagnement individualisé (dans un livret électronique) et la mise en œuvre d'une pédagogie spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation perd son attractivité auprès de son public. Le nombre de candidats à hauteur de 51 en 2018-2019 passe à 37 en 2019-2020. Le nombre d'inscrits administratifs est faible (12 sur les deux années en contrat d'apprentissage), l'effectif se situant en deçà de la capacité d'accueil affichée de 15 étudiants, mais également du seuil de soutenabilité financière d'une formation. Le suivi de l'attractivité est mené par le Centre de formation des apprentis (CFA). Aucun candidat n'est par ailleurs inscrit en 2020-2021, mais ce point n'est pas commenté dans le procès-verbal du conseil de perfectionnement (manque de candidats et/ou d'entreprises pour l'alternance, saturation du marché de l'emploi, etc.).

Le taux de réussite des étudiants est très élevé, de l'ordre de 91 % (démission d'un étudiant). La petite taille de chaque promotion ne nécessite pas la mise en place de modalités spécifiques d'accompagnement, d'aide à la réussite, et d'aménagement du cursus.

La formation mène une analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Le taux de réponse de l'enquête d'insertion à 30 mois est de 91 % (neuf étudiants en insertion professionnelle et deux étudiants en poursuite d'études). Une analyse qualitative (nature du métier occupé, type de contrat) est menée. Seuls 56 % des diplômés occupent un emploi stable et 22 % à un niveau intermédiaire en 2019 (alors qu'il était de 50 % en 2018). Entre 2018 et 2019, les diplômés se sont tournés vers le secteur public, à concurrence de 44 %. Aucune information n'est donnée sur les masters intégrés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 19 enseignants composent l'équipe pédagogique. À compter de 2022, tous les formateurs suivent obligatoirement une formation en vue de leur agrément par la Direction de la formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie.

Le pilotage de la formation s'appuie sur une évaluation de la formation et des évaluations par enseignement. Le conseil de perfectionnement, composé d'étudiants, de l'équipe pédagogique et des maîtres d'apprentissage, est réuni une fois par an et permet aux intervenants de coordonner leurs enseignements et de les faire évoluer dans un souci de cohérence et d'efficacité. Des séminaires d'équipe sont organisés de manière bisannuelle.

Conclusion

Points forts

- Une formation en apprentissage ouverte aux diplômés de bac + 2, mais également aux salariés et demandeurs d'emploi.
- Une formation professionnalisante en un an développant 32 semaines d'immersion professionnelle en entreprise.
- Une approche par compétences et la réalisation du e-portfolio pour l'ensemble des alternants.

- Des intervenants bénéficiant d'un agrément par la Direction de la formation professionnelle continue de l'établissement.
- Une mise en place d'un conseil de perfectionnement se réunissant une fois par an.

Points faibles

- Une perte drastique de l'attractivité de la formation et une absence d'informations justifiant le recul du nombre de candidatures en 2020-2021 et l'invalidation d'un effectif minimum.
- Une non-concordance sur le nombre d'heures de la formation entre le dossier d'autoévaluation et la maquette. Par ailleurs, affichage de 62 crédits ECTS sur la maquette, en non-respect de l'arrêté du 6 décembre 2019.
- Une mobilité internationale non envisagée en contradiction avec la spécificité insulaire de la Nouvelle-Calédonie.
- Une analyse qualitative de l'insertion professionnelle révélant une non-adéquation de la formation aux secteurs d'activité et métiers ciblés (faiblesse du taux d'emploi stable, inadéquation du niveau d'emploi intégré, changement d'orientation des diplômés vers le secteur public).
- Une insuffisance du compte rendu du conseil de perfectionnement ne détaillant que sa composition.

Recommandations

- Relancer l'attractivité de la formation, en instituant un partenariat avec Pôle emploi dans le cadre de la Formation tout au long de la vie.
- Restructurer une maquette de formation cohérente et en accord avec l'arrêté sur la licence professionnelle.
- Développer la dimension internationale, par le biais de partenariats, pour approcher les circuits de production, conditionnement et distribution des produits étrangers et les implanter dans les structures locales.
- Recréer une dynamique de valeur ajoutée en restaurant une meilleure adéquation entre les compétences apportées par la formation et les débouchés territoriaux.
- Établir un compte rendu du conseil de perfectionnement faisant état d'une analyse des points forts et faibles de la formation ainsi que des perspectives d'évolution.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme et des loisirs* s'inscrit dans l'offre de formation de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'UNC. Elle comporte un parcours unique, *Gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie* (GOTHO). Sur les deux premières années, elle s'appuie sur la licence *Économie et gestion* de l'UNC, parcours *Hôtellerie-tourisme*.

Elle est le résultat d'un appel d'offres pour l'ouverture d'une filière universitaire dans le domaine de la gestion hôtelière et du tourisme au Vanuatu et répond à la volonté d'aider le Vanuatu à créer une université autonome, l'université nationale de Vanuatu (UNV). Elle vise à former des cadres intermédiaires du tourisme et de l'hôtellerie, disposant de compétences non seulement économiques, juridiques, managériales et professionnelles, mais aussi relationnelles et linguistiques. Elle aborde les problématiques interculturelles et spécifiques du territoire insulaire vanuatais.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit notamment en aval de la licence *Économie et gestion* et en amont des masters de l'IAE. Plus précisément, le cursus, construit en partenariat avec l'Institut supérieur du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation (ISTHIA) de l'université Toulouse Jean Jaurès et le lycée français Le Clézio de Port-Vila, s'appuie sur les deux premières années de la licence *Économie et gestion* au sein de l'UNC et sur les brevets de technicien (BTS) *Tourisme et Hôtellerie-Restoration* des lycées Lapérouse et Escoffier. Le socle de connaissances (techniques professionnelles, culture juridique, économique, linguistique) et savoirs (en marketing et gestion, compétences informatiques) est ainsi acquis sur trois ans. La formation respecte les priorités thématiques de l'établissement, abordées à l'aune des enjeux locaux du Vanuatu en matière de tourisme durable et écoresponsable et d'agroalimentaire durable (via une charte établie par le ministère du Tourisme et le *Vanuatu Tourism Office*).

La formation est délocalisée à l'étranger et dispensée au Vanuatu. La formation bilingue (50 % anglais/50 % français) est montée en double diplomation (avec l'université de Nouvelle-Calédonie et l'ISTHIA de l'université de Toulouse). L'équipe pédagogique comprend des enseignants de Nouvelle-Calédonie, de la métropole (université de Toulouse), de la Nouvelle-Zélande (Victoria University of Wellington), de la Malaisie (Taylor's University de Kuala Lumpur), de Tahiti et du Vanuatu. Aucune mobilité, ni entrante ni sortante, n'est recensée sur les années évaluées.

La formation n'a pas de finalité de recherche. Aucune heure du cursus n'est dédiée à l'intégrité scientifique et la déontologie et/ou l'acquisition de méthodologies de ressources documentaires. Aucun dispositif d'accompagnement et de formation à la recherche n'est en place. Sept enseignants-chercheurs (deux de l'UNC, quatre de l'ISTHIA et un de l'université de Polynésie française) assurent les cours magistraux (CM) des enseignements fondamentaux à hauteur de 426 heures maquette.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. L'objectif premier de la licence est la professionnalisation, même si des partenariats professionnels ne sont pas mis en place. Elle comporte notamment :

- deux projets tuteurés (PT) autorisant une approche terrain en collaboration avec les professionnels. Il n'est pas mentionné si les deux PT sont complémentaires ou différents. Se pose la question de la nature des heures dédiées au PT au semestre 6, à savoir 100 heures CM et 20 heures travaux pratiques (TP).
- trois stages d'immersion (un mois au semestre 2 qui n'est pas mentionné dans la maquette, deux mois au semestre 3, et 16 semaines au semestre 6). Seuls 10 crédits ECTS valorisent le stage long de fin de cursus. De façon plus globale, il est à noter un déséquilibre dans la valorisation des

expériences professionnelles du cursus : seuls 16 crédits ECTS (ventilés en 6 crédits ECTS au semestre 3 et 10 crédits ECTS au semestre 6) sont affectés aux stages, alors que 26 crédits ECTS (répartis en 6 crédits ECTS au semestre 4 et 20 crédits ECTS au semestre 6) sont attribués aux projets tuteurés.

- huit vacataires professionnels et enseignants des lycées de Vanuatu et de Nouméa interviennent dans les enseignements complémentaires et professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques classiques. Les contenus des enseignements sont principalement établis par programme. Il est précisé que les compétences sont uniquement valorisées dans le cadre de la formation, et non en dehors de la formation, ce qui justifierait un complément d'information. Il existe une non-concordance entre les données figurant dans les documents transmis. Le dossier d'autoévaluation mentionne un total de 500 heures (603 heures équivalent travaux dirigés (TD)) (associant les deux années de la licence *Économie et gestion*), 504 heures étudiant en première année, 432 heures en deuxième année (hors projet tuteuré et stage) et 502,5 heures en troisième année (hors projet tuteuré et stage).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques, ayant bénéficié du développement numérique de l'UNC dans le cadre des projets lauréats du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3. L'utilisation de la plateforme Moodle et de visioconférences autorisent le mode asynchrone des enseignements, assurés par un grand nombre d'enseignants non-résidents (neuf enseignants et enseignants-chercheurs sur dix-sept intervenants). D'autres approches pédagogiques synchrones (classiques, mises en situation immersives et modalités par projet) sont développées dans le cursus.

Les contenus de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. 288 heures TD en langues (anglais, français et chinois) sont dispensées, pour tenir compte du domaine d'activité et du contexte insulaire. L'anglais et le français sont les deux langues officielles du Vanuatu (sachant que la langue commune est le bichlamar). La présence chinoise étant importante, le chinois (chinois appliqué au tourisme) s'impose comme troisième langue obligatoire. La moitié des 495 heures d'enseignements disciplinaires est dispensée en anglais, l'autre moitié l'étant en français.

La formation n'accueille pas un public de la formation continue ou en alternance. Aucune validation des acquis de l'expérience, totale ou partielle, n'a été demandée sur les années évaluées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation enregistre une baisse de son attractivité. Il est recensé 23 étudiants inscrits en 2020-2021 (22 en 2019-2020) alors que la formation annonce une capacité d'accueil de 45. Aucune indication n'est donnée sur les proportions d'étudiants issus d'une licence *Économie et gestion* et d'un BTS respectivement. En revanche, 34 étudiants ont été admis (sur 49 candidatures - taux de pression de 1,44) en 2019-2020 et 12 (sur 27 candidatures - taux de pression de 2,25) en 2020-2021, soit une baisse d'attractivité de 55 % sur les deux années qu'il conviendrait d'expliquer. Par ailleurs, les chiffres ne correspondent pas au nombre d'inscrits dans le dossier d'autoévaluation. Aucune information n'éclaire le différentiel. L'UNC n'a pas encore mis en place de dispositif de promotion de la licence.

Le taux de réussite de la formation est très satisfaisant, de l'ordre de 91 % sur les deux années évaluées. De ce fait, l'UNC n'a pas mis en place un dispositif particulier d'accompagnement, d'aide à la réussite, et d'aménagement des cursus.

L'UNC n'a pas mis en place un dispositif d'analyse de l'insertion professionnelle, compte tenu de l'ouverture récente de la formation. Si des poursuites d'études en master sont affichées à l'UNC, l'ISTHIA, Taylor's University (Malaisie), Victoria University of Wellington (Nouvelle-Zélande), aucun diplômé n'y est recensé sur les trois années évaluées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Aucune indication n'est fournie sur les outils et indicateurs de mesure du coût de la formation. La licence bénéficie d'une équipe pédagogique de 17 enseignants, résidents et non-résidents.

La formation n'a pas encore mis en place les évaluations de la formation et des enseignements. Seule une réunion annuelle établit le bilan de la formation. Un conseil de perfectionnement, pas encore en place, est prévu dans la convention-cadre signée par tous les partenaires.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant à la volonté de développer des formations à l'université autonome de Vanuatu.
- Une formation structurée sur six semestres autorisant une plus grande adaptabilité aux profils des candidats.
- Une formation axée sur la dimension professionnelle pour répondre aux besoins des secteurs de la gestion hôtelière et du tourisme, porteurs d'emploi.
- Une formation tournée vers l'international en développant des enseignements bilingues et des partenariats étrangers.
- Une partie des enseignements étant dispensée en mode asynchrone pour permettre aux étudiants vanuatais d'accéder à la licence.

Points faibles

- Un nombre d'heures maquette insuffisant pour une licence affichée en trois ans et ne correspondant pas à celui indiqué dans le dossier d'autoévaluation. Un point de divergence existant entre les deux stages affichés dans la maquette programme et les trois stages mentionnés dans le dossier d'autoévaluation. De manière générale, des chiffres non concordants et la mention d'une autre formation dans le dossier d'autoévaluation engendrant une confusion sur l'analyse des données.
- Une formation attestant d'un manque d'attractivité, affichant une capacité d'accueil de 45 étudiants pour seulement 23 inscrits.
- Des périodes de stage n'étant pas suffisamment valorisées dans le cadre d'une licence professionnelle.
- Des outils de pilotage de la formation n'étant pas encore instaurés.

Recommandations

- Structurer une véritable licence professionnelle et non une licence hybride, articulant licence générale en deux ans et licence professionnelle en un an. Il faudrait au moins avoir 1 500 heures sur trois ans (hors projet tuteuré et stage).
- Accentuer la promotion de la formation pour accroître son attractivité.
- Adopter une démarche pédagogique plus autonome, accordant une place plus large à l'initiative et aux heures de méthodologie, de projet et de retours d'expérience, dans le cadre des projets tuteurés et stages.
- Valoriser les périodes d'immersion professionnelle de stage (notamment le stage long de fin de cursus) au-delà de 10 crédits sur 180 crédits ECTS.
- Organiser les outils d'évaluation de la formation et des enseignements ainsi que le conseil de perfectionnement.

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT VALANT GRADE DE LICENCE ENSEIGNER DANS LE PREMIER DEGRÉ

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

Le diplôme d'établissement valant grade de licence *Enseigner dans le premier degré* est une reproduction à l'identique de la licence pluridisciplinaire *Métiers de l'enseignement du premier degré* et comporte un parcours unique. Portée au sein de l'UNC par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de la Nouvelle-Calédonie, la formation suivie par les étudiants est dispensée à l'Institut de formation des maîtres de la Nouvelle-Calédonie (IFM-NC).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le diplôme d'établissement valant grade de licence *Enseigner dans le premier degré* est en adéquation avec l'offre de formation de l'établissement. Il affiche un contenu pluridisciplinaire et répond au choix de la collectivité de maintenir un recrutement des instituteurs. Il s'inscrit dans l'ambition de l'UNC d'un rééquilibrage (accès à l'enseignement dès le niveau baccalauréat) et d'une élévation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur au niveau local. La formation est très tubulaire, avec pour seule issue le métier d'instituteur ou la poursuite en master (notamment *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) premier degré à l'UNC). Elle n'est pas concernée par la démarche TREC (Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie) déployée au sein de l'UNC : l'adossement à la préparation des concours externes de recrutement des instituteurs en fin de deuxième année rend en effet difficile son adaptation dans le cadre de TREC.

La formation n'a pas développé de politique spécifique d'ouverture à l'international. Aucune politique n'est mise en place pour développer une offre ou des partenariats internationaux. Aucune mobilité étudiante n'est rapportée. L'ouverture d'un parcours bilingue français-anglais, à l'image du master MEEF mention premier degré, pourrait ouvrir des perspectives.

La formation ne développe pas un adossement à la recherche. L'intervention d'enseignants-chercheurs est très exceptionnelle et limitée (8 %). L'essentiel des enseignements est assuré par des enseignants du second degré en poste à l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC), ou des professionnels de l'enseignement du premier degré. L'adossement à la recherche n'est pas déclaré comme une finalité de ces enseignements de premier cycle.

La formation n'est pas proposée à la formation continue, mais propose un dispositif à l'alternance qui souffre d'un manque de coordination. Aucun dispositif de formation continue n'est prévu du fait du caractère spécifique d'un diplôme adossé à la formation initiale des instituteurs de la Nouvelle-Calédonie.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais l'alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques, la mise en adéquation avec les compétences visées et leurs évaluations ne sont pas explicités et valorisés. La définition des compétences visées est fournie. Les contenus des enseignements sont construits, et se déploient selon un programme et des compétences visées. Cependant, la maquette (qui n'a pas été adaptée depuis plus de 10 ans) a une organisation et des contenus qui ne rendent pas compte d'une approche par compétences et de la professionnalisation : des contenus disciplinaires sont juxtaposés sans privilégier l'interdisciplinarité. Les enseignements liés à la préparation, au suivi et à l'exploitation des stages n'apparaissent pas clairement. L'évaluation des compétences et l'évaluation sous forme de contrôles continus doivent être valorisées.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques dans ce type de formation. Afin de favoriser la réussite des étudiants, l'adaptation d'un emploi du temps et de volume horaires chargés doit être pensée, et une évolution de la maquette mise en œuvre. Aucun enseignement hybride ou à distance n'est réalisé. La seule exception est relative à l'autoformation sur la plateforme Voltaire. Une politique des usages numériques et du développement des compétences numériques des étudiants est à développer.

La structuration de la formation et ses contenus ne sont pas adaptés à l'internationalisation. La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais, mais aucune certification en anglais n'est proposée. L'enseignement de l'anglais occupe une place importante dans la formation (quatre unités d'enseignement dispensées, volume de 100 heures étudiant). Par ailleurs, la formation ne propose pas de dispositif de préparation à la mobilité.

La formation ne participe pas à la formation continue et n'est pas dispensée en alternance. Aucun dispositif de ce type prévu du fait du caractère spécifique d'un diplôme adossé à la formation initiale des instituteurs de la Nouvelle-Calédonie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne développe pas de politique active d'attractivité, mais dispose d'une forte attractivité. 150 à 170 dossiers sont déposés par an pour 30 places disponibles. Un bon suivi de l'attractivité de la formation et des profils des candidats est permis par l'inscription de la formation dans le processus Parcoursup. La formation est présentée chaque année dans le cadre du salon des études supérieures par l'IFM-NC et l'INSPÉ. Aucune politique spécifique d'information à destination des lycéens n'est déployée.

La formation est attentive à la réussite des étudiants et assure un accompagnement et un suivi réguliers. Aucun dispositif particulier relatif à l'initiative d'excellence ou au programme d'investissements d'avenir (PIA), à l'exemple de TREC, n'est déployé dans cette formation. Néanmoins, les étudiants bénéficient d'un accompagnement individualisé et l'équipe pédagogique adapte ses méthodes pour favoriser la réussite de tous les étudiants. Le suivi est assuré par des enseignements de travaux dirigés (TD) en demi-groupes. La formation présente de bons taux de réussite dès la première année : 85 % (2019), 78 % (2020) et 80 % (2021). Ces bons taux de réussite se maintiennent et sont attribués à un fort engagement dans une voie professionnelle et une sélection à l'entrée de la formation. Le taux de réussite en fin de troisième année dépasse 80 %.

L'insertion professionnelle est excellente. La majeure partie des anciens étudiants de la formation deviennent instituteurs titulaires, d'autres suppléants. Peu de poursuites d'études sont observées (deux poursuites en master MEEF en 2021) du fait de la spécificité de la formation et de l'aspiration des étudiants à devenir instituteurs et s'insérer professionnellement à l'issue du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas totalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La part des enseignants permanents est faible au regard du nombre d'enseignants temporaires : huit contre dix-sept respectivement. Les indicateurs de mesure du coût de la formation pour suivre et maîtriser sa soutenabilité ne sont pas présentés.

Une évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue a débuté, mais le processus n'apparaît pas performant. Aucune politique systématique d'évaluation des enseignements et de la formation n'est mise en place pour l'instant. Un conseil de perfectionnement se réunit régulièrement, mais la régularité de ces réunions n'est pas précisée. Un compte rendu de conseil de perfectionnement est fourni, pour l'année 2019. En outre, le compte rendu du conseil de perfectionnement n'indique la participation que d'un seul étudiant et ne fournit pas d'analyse des taux de réussite. La composition de ce conseil doit être rééquilibrée, en impliquant plus d'étudiants. Une évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être formalisée. Une culture des transformations pédagogiques est à développer par l'incitation à participer aux ateliers / formations en innovations pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant aux besoins de son territoire.
- De bons taux de réussite.
- Une excellente insertion professionnelle.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche.
- Une absence de mise en place d'indicateurs et d'outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Un faible niveau d'organisation et d'analyse du conseil de perfectionnement.
- Une mise en œuvre de l'approche par compétences non aboutie.
- Une absence de certification en langues et de certification des compétences numériques.

Recommandations

- Mettre en place des indicateurs et des outils pour le suivi et la maîtrise de la soutenabilité.
- Mieux organiser les activités du conseil de perfectionnement et augmenter la qualité des analyses.
- Mettre en œuvre une approche par compétences et l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Mettre en place une certification en langue anglaise.
- Développer l'acquisition des compétences numériques chez les étudiants et la certification de ces compétences.
- Renforcer l'implication des enseignants-chercheurs et chercheurs au sein de la formation.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence mention *Géographie et aménagement* est rattachée au département Lettres langues sciences humaines. Elle est fortement mutualisée avec la licence *Histoire* et propose aux étudiants un parcours unique en raison de la faiblesse de ses effectifs (69 inscrits pour l'ensemble du cycle en 2020-2021).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle met en œuvre depuis la rentrée 2019 le dispositif Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie (TREC) qui propose un cursus accéléré et sélectif en cinq semestres et un cursus ouvert à tous en sept semestres, accompagné de mesures d'aide à la réussite. Elle s'inscrit dans la stratégie d'intégration de l'établissement au sein de l'aire Asie-Pacifique. Elle dispense des enseignements relatifs à cet ensemble régional ainsi qu'au contexte calédonien. La formation s'ouvre à d'autres disciplines de sciences humaines et sociales de premier cycle. La première année est quasi entièrement mutualisée avec la licence *Histoire*. Les étudiants suivent une unité d'enseignement (UE) d'introduction à l'archéologie et peuvent également découvrir une autre discipline dans le cadre des UE transversales. Ce caractère pluri et interdisciplinaire facilite la poursuite d'études des diplômés en deuxième cycle universitaire, en particulier au sein du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Histoire-géographie* de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). En outre, les contenus de la licence *Géographie et aménagement* autorisent une poursuite d'études au sein du master *Gestion des territoires et développement local* de l'UNC.

La licence *Géographie et aménagement* est très peu ouverte à l'international. Aucune mobilité sortante ni entrante n'est signalée et seulement trois étudiants étrangers ont choisi des UE de géographie dans leur formation à la carte. Alors que la formation met en avant des enseignements sur l'aire pacifique, il existe des accords entre l'université de la Nouvelle-Calédonie et des universités d'Australie et de Nouvelle-Zélande qui pourraient faciliter les échanges d'étudiants.

La formation témoigne d'un adossement à la recherche relativement faible. La formation à la recherche n'est pas un objectif prioritaire de la formation qui privilégie l'acquisition des savoirs et savoir-faire fondamentaux de la discipline. La maquette ne contient pas, par exemple, d'UE d'initiation à la recherche ou de mini mémoire. Néanmoins, la part très élevée des enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'équipe pédagogique garantit implicitement un lien étroit avec la recherche par le biais des enseignements qui sont dispensés. En effet, 80 % des heures étudiant sont assurées par des enseignants-chercheurs et chercheurs.

La formation entretient peu de liens apparents avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont également peu présents dans la maquette de licence. Elle propose aux étudiants un stage facultatif et non crédité en crédits ECTS dans le cadre d'une UE transversale en troisième année de licence (L3). En outre, la licence n'est pas ouverte à l'alternance et n'accueille pas de stagiaires en formation continue (elle propose en revanche des diplômes universitaires (DU) adaptés à ce public).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences. Seule l'approche programme est pour l'instant privilégiée dans la construction des contenus avec une spécialisation progressive des apprentissages à la fois techniques et fondamentaux de la première année de licence (L1) à la L3. La formation valorise l'engagement étudiant en conformité avec la politique de l'établissement.

L'équipe pédagogique met en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées. Cette pluralité d'approches s'exprime entre les enseignements de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), dans les exercices proposés (travaux cartographiques, exposés, recherches documentaires, fiches de lecture). Les enseignants organisent également dans le cadre des TD des sorties sur le terrain sans toutefois préciser leur régularité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La licence applique la politique des langues de l'établissement. En L1, les enseignements de langue anglaise s'organisent entièrement à distance sur la plateforme Moodle. En deuxième année de licence (L2), ils sont dispensés selon un mode hybride, puis en L3, entièrement en présentiel avec des enseignements dédiés pour la licence. Les étudiants peuvent également choisir une seconde langue dans le cadre des UE transversales. Ils ont la possibilité de passer une certification de langue. Aucun ne l'a obtenue au cours des trois années de référence ; ce qui interroge soit sur un éventuel déficit d'information sur l'existence même de ces certifications et de leur utilité, soit sur un problème général de niveau en langue anglaise des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *Géographie et aménagement* est en effet dédiée à un public inscrit en formation initiale. Toutefois, l'équipe enseignante a mis en place un système de dispenses d'assiduité et un suivi individualisé des étudiants salariés ou en reprise d'études dans le cadre d'un contrat d'étude. Le dossier d'évaluation ne précise en revanche pas le nombre d'étudiants ayant bénéficié de cette mesure au cours de la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, mais souffre d'un déficit relatif d'attractivité. En dépit des actions d'information menées chaque année par l'équipe enseignante auprès des lycéens de Nouvelle-Calédonie (visite dans les établissements du secondaire, journée d'accueil à l'université), la formation souffre d'un déficit d'attractivité comparativement à certaines autres disciplines. Les effectifs de néobacheliers sont faibles ; ils s'étaient stabilisés à 15 en 2018-19 et 2019-20 pour tomber à 10 en 2020-21. Par ailleurs, les marges de progression sont limitées en raison du vivier insulaire. Les étudiants entrant en L1 sont dans leur très grande majorité admis sans condition. Seuls quatre d'entre eux au cours des trois années de référence ont été admis en « oui si » et ont bénéficié d'un allongement de la durée d'études dans le cadre du dispositif TREC 7.

La formation assure un suivi précis de la réussite de ses étudiants, mais n'a pas mis en place de contrat pédagogique de réussite. Elle enregistre un fort taux d'échec en L1 pouvant en partie s'expliquer par la part importante des bacheliers technologiques et professionnels qui représentent les trois quarts des effectifs inscrits en L1 en 2020-2021. La proportion des étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS à l'issue de la L1 est en effet très élevée. Elle s'est même dégradée au cours de la période évaluée, passant de 49 % en 2018-2019 à 59 % en 2020-2021 malgré le déploiement du dispositif TREC et le soutien méthodologique. La faiblesse des effectifs admis sous condition « oui si » invite à la prudence quant à l'interprétation des données. La réussite des étudiants en L2 et L3 est en revanche très satisfaisante, avec respectivement 79 % et 90 % des inscrits qui ont validé la totalité des crédits ECTS en 2020-2021, alors qu'il est par ailleurs précisé que la poursuite d'études supérieures est souvent rendue compliquée par des contraintes familiales et des difficultés sociales. La mise en place d'un contrat pédagogique de réussite pourrait renforcer le suivi individualisé des étudiants, contribuer à améliorer leur réussite ou faciliter leur réorientation vers d'autres formations plus adaptées à leur profil.

La formation rencontre des difficultés dans l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés. Elle devrait en principe disposer d'une bonne visibilité sur le devenir de ses diplômés grâce aux enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) dont les taux de réponse sont en constante hausse. Le taux de réponse des enquêtes d'insertion à 30 mois est ainsi passé de 61 % en 2018-2019 à 75 % en 2020-2021. Toutefois, un certain nombre d'indicateurs produits par l'observatoire suscitent de la réserve chez l'équipe enseignante. Des échanges sur le plan méthodologique entre la formation et l'OVE permettraient sans doute une meilleure appropriation des indicateurs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose en interne de moyens limités pour atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur un nombre restreint de titulaires (quatre enseignants-chercheurs en géographie, autant en histoire). Son fonctionnement repose donc en partie sur des enseignants non titulaires alors que le recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) est rendu compliqué par l'éloignement géographique vis-à-vis de la métropole. Le volume horaire effectué par ces intervenants non titulaires n'est pas précisé.

La formation amorce un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation des enseignements est menée chaque année par l'OVE. Il est souligné que les étudiants expriment une certaine défiance vis-à-vis de l'enquête (finalité, aspect déontologique), mais il n'est en revanche pas mentionné si l'équipe enseignante valorise les résultats dans une démarche d'amélioration continue. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement. Celui-ci n'a pu se réunir qu'en mai 2022 en présence de quatre représentants étudiants et d'un professionnel extérieur. Le compte rendu de la réunion démontre tout l'intérêt de l'exercice. Les enjeux de la formation notamment en matière d'attractivité et de réussite étudiante sont analysés. Il n'est pas précisé de quelle manière l'équipe enseignante compte s'emparer des préconisations émises par le conseil.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements portant sur l'environnement local et régional.
- Une spécialisation progressive articulant enseignements fondamentaux et apprentissages techniques.
- Des enseignements d'histoire facilitant la poursuite d'études en master *MEEF*.

Points faibles

- Une attractivité relativement faible de la formation, en particulier auprès des bacheliers généraux.
- Un taux d'abandon élevé en L1.
- Une faiblesse de la mobilité internationale.
- Une préprofessionnalisation peu développée.

Recommandations

- Renforcer la communication auprès des lycéens.
- Mettre en place un contrat de réussite étudiante permettant un suivi individualisé des étudiants.
- Mettre en place des blocs de connaissances et de compétences et renforcer les contenus de préprofessionnalisation.
- Améliorer le suivi de cohortes et les enquêtes d'insertion.
- Développer les partenariats avec des universités de la région pacifique.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence mention *Histoire* est rattachée au département Lettres langues sciences humaines. Elle est en partie mutualisée avec la licence mention *Géographie et aménagement* et propose aux étudiants un seul parcours en raison de la relative faiblesse de ses effectifs.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle met en œuvre depuis la rentrée 2019 le dispositif Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie (TREC) qui propose une modulation du cursus en cinq ou sept semestres. Afin de répondre aux objectifs des accords de Matignon et Nouméa, et à la stratégie d'intégration de l'UNC au sein du Pacifique Sud, la formation consacre également un tiers de ses enseignements à cet ensemble régional et au contexte néocalédonien. La formation accorde une place importante à la pluridisciplinarité. La première année de licence (L1) est quasi entièrement mutualisée avec la licence *Géographie et aménagement*. Des enseignements de géographie sont également proposés en deuxième année de licence (L2) et troisième année de licence (L3). L'archéologie et l'histoire de l'art complètent l'ouverture vers d'autres disciplines connexes. La logique de spécialisation progressive ne débouche pas au niveau de la L3 sur des parcours spécifiques faute d'effectifs suffisants. L'organisation de la formation facilite la poursuite d'études des étudiants souhaitant intégrer le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Histoire géographique*.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elle a développé des accords spécifiques avec trois universités francophones étrangères, les universités de Laval (Canada), de Luxembourg et l'université libre de Bruxelles (Belgique). La mobilité sortante atteignait un assez bon niveau avant le début de la pandémie (cinq étudiants en 2018-2019 pour un total de six sur la période évaluée) alors que la mobilité entrante (quatre étudiants en trois ans) est davantage contrainte par l'éloignement géographique et la barrière de la langue pour les étudiants anglophones. La formation ne développe aucune offre spécifique à l'international pour les étudiants étrangers en mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation par la recherche est assurée par les interventions des enseignements-chercheurs dans les unités d'enseignement (UE) portant notamment sur l'aire pacifique. La formation à la recherche s'exprime à travers différentes modalités : modules d'enseignement, visites de terrain, projets pédagogiques.

La formation entretient très peu de relations avec le monde socioéconomique. Elle présente un profil très généraliste avec aucun élément de professionnalisation inscrit dans la maquette à l'exception du projet personnel de l'étudiant (PPE). La formation fait toutefois appel à six professionnels extérieurs (hors enseignants du secondaire). Elle n'est pas ouverte à l'alternance et n'accueille pas de stagiaires en formation continue. Elle est principalement axée sur l'acquisition de compétences disciplinaires par des étudiants en formation initiale en vue de la préparation au concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais n'est pas organisée en blocs de connaissances et de compétences. Elle est construite selon un principe de spécialisation progressive avec une part des enseignements d'histoire qui augmente de la L1 à la L3. Les enseignements d'histoire les plus abordables sont dispensés en L1 pour faciliter la transition avec le lycée. La formation valorise l'engagement étudiant en conformité avec la politique de l'établissement.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique met en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées en consacrant une petite partie de la formation à des enseignements « hors les murs ». Afin de favoriser la réussite étudiante, un soutien méthodologique est effectué auprès des étudiants inscrits dans le parcours TREC 7 au semestre 1 (S1) et semestre 3 (S3). La formation est initialement proposée en présentiel à l'exception de certains enseignements de langue anglaise, mais les confinements dus à la pandémie de Covid-19 ont contraint l'équipe enseignante à basculer les enseignements en distanciel.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La licence intègre dans sa maquette le dispositif d'apprentissage de la langue anglaise mis en place à l'échelle de l'établissement. Les enseignements sont dispensés à distance sur la plateforme Moodle en L1, selon un mode hybride en L2, puis entièrement en présentiel en L3 avec des enseignements dédiés pour la licence. Les étudiants peuvent également choisir une seconde langue étrangère dans le cadre des UE transversales. Les étudiants ont la possibilité de passer une certification de langue. Aucun ne l'a obtenue au cours des trois années de référence ; ce qui interroge soit sur un éventuel déficit d'information sur l'existence même de ces certifications et de leur utilité, soit sur un problème général de niveau en langue anglaise des étudiants.

La formation ne propose pas de parcours spécifique ouvert à la formation continue ni de parcours ouvert à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité, mais fait face à une baisse marquée des inscriptions de bacheliers généraux qui gagnerait à être analysée. L'équipe enseignante participe aux dispositifs d'orientation postbac des lycéens (visites dans les établissements du secondaire, accueil des lycéens à l'université). Malgré ces actions d'information, les effectifs de néobacheliers en L1 ont enregistré une très forte baisse (- 54 % en trois ans, soit un déficit de 25 étudiants), qui s'est essentiellement concentrée entre 2018-2019 et 2019-2020. Cette perte d'attractivité concerne le public des bacheliers généraux et mériterait d'être interprétée. Les candidats admis sous condition « oui si » composent une part très faible des inscrits en L1. Ils bénéficient tous d'un allongement de leur durée d'étude dans le cadre du dispositif TREC 7.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais n'a pas mis en place de contrats pédagogiques de réussite. La première année de licence est marquée par un taux d'abandon et d'échec très élevé, quelle que soit la modalité de recrutement des L1 (admis sans condition ou admis « oui si »). En effet, 59 % des étudiants inscrits en L1 n'avaient validé aucun crédit ECTS à l'issue de leur année en 2020-2021. Il est toutefois annoncé une augmentation de 25 à 30 % du taux de réussite sur trois années, liée à la modulation de la durée d'études et au soutien apporté aux étudiants en matière de méthodologie et d'organisation du travail. L'absence de contrat pédagogique de réussite ne facilite pas un accompagnement individualisé des étudiants alors qu'il est par ailleurs souligné que beaucoup d'entre eux vivent des situations familiales et sociales peu favorables à la poursuite d'études supérieures.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Sa bonne visibilité sur le devenir des diplômés s'appuie sur les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ainsi que sur les liens que les enseignants entretiennent avec les formations de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Nouvelle-Calédonie. Les métiers de l'enseignement constituent en effet le principal débouché professionnel des diplômés de la licence *Histoire*. En outre, les contenus de la licence préparant davantage à une poursuite d'études en master qu'à une insertion professionnelle à bac+3, l'équipe enseignante a engagé des partenariats avec des formations de deuxième cycle en métropole.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur quatre enseignants-chercheurs dont les services statutaires ne suffisent pas à couvrir tous les besoins en heures de la formation. Sa soutenabilité dépend directement de l'intervention de professionnels extérieurs. Il est noté que la formation ne fait pas appel à des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), sans que l'on en connaisse les raisons.

La formation a amorcé un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une enquête sur l'évaluation des enseignements est menée chaque année par l'OVE, mais il n'est en revanche pas mentionné si l'équipe enseignante utilise ces données dans une démarche d'amélioration continue.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Celui-ci s'est réuni une seule fois en présence notamment de deux représentants étudiants et de quatre professionnels extérieurs. Le conseil a émis une série de préconisations que l'équipe enseignante s'est engagée à prendre en compte dans la construction de la future maquette.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements portant sur l'environnement local et régional.
- Une spécialisation progressive.
- Des enseignements de géographie facilitant la poursuite d'étude en master *MEEF*.
- Des partenariats extérieurs.

Points faibles

- Une absence d'organisation de la maquette en blocs de connaissances et de compétences.
- Une attractivité de la formation en baisse, notamment auprès des bacheliers généraux.
- Un taux d'abandon élevé en L1.
- Une préprofessionnalisation insuffisante.
- Une faible mobilité internationale.

Recommandations

- Mettre en place un contrat de réussite étudiante garantissant un suivi personnalisé pour tous les étudiants.
- Organiser la formation en blocs de connaissances et de compétences.
- Renforcer la communication auprès des lycéens afin d'endiguer la perte d'attractivité.
- Développer la préprofessionnalisation dans la formation en intégrant un stage obligatoire.
- Encourager et valoriser la mobilité sortante des étudiants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet* (MMI) est l'un des deux BUT de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de la Nouvelle-Calédonie. Cette formation proposera deux parcours en troisième année : *Stratégie de communication numérique et design d'expérience* et *Développement web et dispositifs interactifs*. Cette offre de formation s'est construite à partir du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Métiers du multimédia et de l'internet* (MMI) et des deux licences professionnelles *Métiers de la communication - chargé de communication* et *Métiers de l'informatique - applications web*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT MMI est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle est bien complémentaire avec les autres formations du même cycle. En effet, s'il existe un parcours de licence *Lettres*, dédié aux métiers des lettres, cultures et de la communication, une licence *Informatique* et une licence *Informatique* parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE), c'est la seule formation qui forme spécifiquement aux métiers de la communication numérique, tels que la création de sites internet, l'animation de communautés et même la création vidéo. L'équipe de cette formation compte dans ses rangs des spécialistes de l'informatique et des sciences de l'information et de la communication, ce qui ouvre les étudiants à un socle de connaissances très pluridisciplinaires.

La formation est peu ouverte à l'international. Elle ne développe pas d'ouverture spécifique à l'international, ce qui est cohérent avec le programme pédagogique national des BUT qui n'intègre pas ce point dans les objectifs d'un programme qui n'est pas orienté vers la communication internationale, mais vers la gestion et le développement de projets de communication numérique. Si la formation inclut des mobilités entrantes, des étudiants étrangers (Vanuatu) ayant été accueillis dans certaines promotions, le dossier d'autoévaluation ne précise ni le nombre d'étudiants concernés, ni les conditions d'accueil. En ce qui concerne la mobilité sortante, l'IUT propose un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) mis en place avec Auckland University of Technology. Un étudiant a profité de cette possibilité en 2019.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche soutenu. Il est vrai que le programme national du BUT ne prévoit pas de formation par la recherche. Cependant, si sept enseignants-chercheurs participent aux enseignements, le dossier d'autoévaluation n'indique pas si les équipes d'accueil de rattachement de ces enseignants-chercheurs et *a fortiori* si les recherches menées dans ces laboratoires relèvent des problématiques enseignées dans le BUT. De la même façon, si la possibilité de stages en laboratoire ou de projets réalisés par les étudiants pour les laboratoires est indiquée, aucun accueil de stagiaire ou projet de ce type n'est mentionné depuis 2019.

La formation entretient d'importantes relations avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Le BUT entretient des relations très satisfaisantes avec le monde socioéconomique, et ce de plusieurs façons. D'une part, six membres professionnels participent au conseil de perfectionnement de la formation. D'autre part, chaque promotion est parrainée par une entreprise du territoire, ce qui facilite notamment l'organisation de *job dating* ou de séances de découvertes de métiers. Par ailleurs, de nombreux intervenants professionnels enseignent tout au long du parcours de formation. Ainsi, la LP *Métiers de la communication* comprend actuellement 11 professionnels dans son équipe pédagogique. Les contenus pédagogiques présents dans les maquettes sont en parfaite cohérence avec les objectifs professionnels de la formation décrits par les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les stages représentent une part significative pour les étudiants de formation continue. Dans chacune

des deux licences professionnelles actuelles, le stage représente un quart des crédits délivrés dans l'année. La durée des stages augmente progressivement. Elle est au minimum de quatre semaines durant la première année. Les deux LP étant en alternance, les étudiants ont une présence significative en entreprise de 32 à 34 semaines. Ces nombreux éléments de professionnalisation sont complétés par la mise en place du projet professionnel personnalisé. Un seul point mériterait de plus amples développements : la constitution du portfolio par les étudiants tout au long de leur formation de trois ans. Celui-ci ne fait pour le moment l'objet que d'un projet à mettre en place pour la future troisième année des deux parcours du BUT.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe un programme adapté aux compétences visées. Pour les LP, par exemple, ces compétences sont très clairement définies dans les fiches de formation rédigées pour le centre de formation par alternance. Chaque unité d'enseignement (UE) correspond explicitement à une compétence professionnelle précisément détaillée. Dans le DUT, les compétences développées permettant d'obtenir la certification PIX sont bien précisées. 25 étudiants de deuxième année de DUT (DUT2) ont passé cette certification en 2020-21.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les étudiants de première et deuxième années bénéficient d'une formation au pilotage de drones, ce qui constitue un atout pour la partie audiovisuelle de la formation. Cependant, pour une formation fortement orientée vers le numérique, celle-ci ne développe pas de pédagogie hybride avancé, hormis le dépôt de documents ou la mise en place d'évaluation sur Moodle. De la même façon, la formation n'évoque pas le déploiement de modalités d'enseignement variées, que ce soit les classes inversées ou l'enseignement hybride, simplement mentionnés dans le dossier d'autoévaluation comme possibilités en cas de nécessité. De ce point de vue, il serait intéressant que la formation participe aux projets connexes dépendant du programme d'investissements d'avenir (PIA 3).

Le programme de la formation inclut un enseignement régulier en anglais sans toutefois préparer les étudiants à une mobilité. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais, utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études. L'anglais est en effet indispensable compte tenu des domaines technologiques de formation et de la situation géographique de la Nouvelle-Calédonie. Pour la même raison, un enseignement d'anglais renforcé a été proposé, plutôt qu'une seconde langue. Ceci se traduit par un volume horaire régulier d'anglais sur l'ensemble du cursus (plus de 20 heures de cours par exemple dans les deux LP). Cependant, la formation ne propose pas de certification du niveau d'anglais aux étudiants. Par ailleurs, elle n'intègre aucune préparation à la mobilité. Cette faible ouverture à l'international se traduit par une absence de mobilité entrante et une faible mobilité sortante des étudiants (un en 2018-19, un en 2019-20) sur la période considérée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont ouverts à l'alternance. L'alternance est actuellement accessible dans les LP. C'est même la principale voie d'accès des deux LP : la LP *Métiers de l'informatique - applications web* (neuf alternants en 2020-2021) et la LP *Métiers de la communication*. Ce dispositif sera poursuivi dans la troisième année du BUT (BUT3). Les conseils de perfectionnement montrent que les étudiants alternants sont satisfaits de la formation suivie, que ce soit en raison de l'organisation de *job datings* ou d'ateliers de préparation à la vie professionnelle (c'est le cas de sept sur huit alternants interrogés en 2021 dans la LP *Métiers de l'informatique - applications web*). En revanche, la formation continue n'est pas encore développée, puisqu'aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été accordée sur la période du contrat, que ce soit dans le DUT ou les deux LP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation maintient son attractivité auprès de ses différents publics. Le DUT actuel est relativement attractif pour une formation en information-communication, avec 247 candidats, dont 150 admis en liste principale ou complémentaire, pour 30 places. L'attractivité est plus faible pour les deux LP, notamment la LP *Chargé de communication* qui a eu 38 candidats pour 15 admis. Ces derniers chiffres montrent toute l'importance de continuer à investir dans la communication de la formation lors de forums et auprès des étudiants en brevet de technicien supérieur (BTS) comme c'est actuellement le cas pour les LP, mais aussi dans la communication en ligne, point qui n'a pas été développé par l'équipe pédagogique dans le dossier d'autoévaluation. Le DUT suit avec vigilance l'origine de ses étudiants et s'emploie à accroître le nombre de néobacheliers issus de filières technologiques. Il est de 13 en DUT sur 30 étudiants, ce qui correspond à un ratio proche des taux attendus au niveau national.

La formation facilite la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite des étudiants est très bon. En deuxième année du DUT (DUT2) et en 2020-21, seul un étudiant sur 24 n'a pas validé tous ses crédits ECTS. Cette réussite s'explique par les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'équipe pédagogique pour aider les étudiants en situation difficile. Ainsi, l'équipe pédagogique permet à des étudiants en situation particulière d'effectuer une année de DUT sur deux ans, ce qui a par exemple permis à une étudiante cambodgienne de parfaire sa maîtrise du français. Un étudiant hospitalisé suit les cours à distance. Ces exemples montrent que l'équipe pédagogique sait s'adapter au cas par cas pour accompagner les étudiants.

La formation analyse bien l'insertion professionnelle de ses diplômés. Les données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante de l'UNC permettent à l'équipe pédagogique de bien suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés de DUT. Les diplômés de LP étant récents, les chiffres n'existent en revanche que pour une cohorte. Les chiffres délivrés par l'Observatoire pour le DUT actuel reposent sur un nombre de répondants satisfaisant (supérieur à 70 % de répondants deux années sur trois) et montrent que les postes occupés par les anciens étudiants correspondent bien aux objectifs de la formation (cf. en particulier l'enquête réalisée à + 30 mois). En année N+2, 40 % des diplômés de la promotion 2019 sont en emploi, 14 % sont en recherche d'emploi, les autres sont en études. La majeure partie des emplois occupés le sont dans le champ du diplôme. La moitié des postes correspondent à des emplois stables (contrats à durée indéterminée (CDI)). La satisfaction des répondants est forte en matière de métier, faible en matière de salaire. Ces données montrent la pertinence locale de la formation pour des emplois de développeur web, graphiste ou encore technicien informatique, même si seulement un ancien diplômé sur deux est en CDI.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants-chercheurs composant l'équipe pédagogique est faible. Il est de trois enseignants-chercheurs actuellement dans le DUT. Les chiffres ne sont pas donnés pour les deux LP. Dans le DUT, ce faible nombre d'enseignants-chercheurs titulaires implique le recours à un grand nombre d'enseignants vacataires (professeurs associés, chargés de cours), situation qui ne permet pas de gérer de manière sereine tous les aspects d'une formation d'IUT (suivi des stages et des projets tutorés). Cette situation explique en partie la faible part accordée à la formation par la recherche et le peu de renseignements donnés sur les liens entre la formation et les laboratoires de recherche de la région. C'est une situation dont l'établissement doit rapidement s'occuper.

En matière d'évaluation interne dans un processus d'amélioration continue, la situation est très contrastée suivant les années d'études. Les deux LP sont dotées d'un conseil de perfectionnement annuel qui a permis de prendre en compte les retours des étudiants et s'est traduit par des évolutions notables des formations (par exemple, modification des cours Gestion de projet Internet et Expression communication web dans la LP *Métiers de l'informatique*). En revanche, aucune procédure d'évaluation des enseignements n'a été mise en place en DUT. Il sera opportun de profiter de la création du BUT pour que les deux premières années du cycle reprennent les dispositifs mis en place en la matière par les deux LP.

Conclusion

Points forts

- Des relations soutenues avec le monde socioprofessionnel.
- Une très bonne professionnalisation de la formation.
- Des débouchés des étudiants satisfaisants, en adéquation avec les objectifs de la formation.
- Un taux de réussite des étudiants élevé.

Points faibles

- Un taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs beaucoup trop faible.
- Aucune mise en place par le DUT de conseil de perfectionnement et de procédure d'évaluation des enseignements.
- Une formation à et par la recherche non développée.
- Des pratiques pédagogiques peu diversifiées.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs pour que le DUT puisse consacrer plus de temps à la formation par la recherche et élargir les pratiques pédagogiques mises en œuvre au bénéfice des étudiants.
- Mettre en place une procédure d'autoévaluation et un conseil de perfectionnement pour les deux premières années du cycle.

DEUST GÉOSCIENCES APPLIQUÉES, MINES, EAU, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Géosciences appliquées, mines, eau, environnement* est porté par le département Sciences et techniques et comporte un parcours unique. Il satisfait la demande d'emploi forte exprimée par les sociétés et services techniques et administratifs en lien avec l'industrie minière.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le DEUST *Géosciences appliquées* s'inscrit totalement dans les priorités thématiques de l'UNC, en répondant aux besoins du territoire dans un cadre d'exploitation minière. C'est le seul DEUST du département *Sciences et techniques*. Il accueille des lauréats de baccalauréat général de bon niveau. Certains cours sont mutualisés avec la licence *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* (parcours *Sciences de l'environnement*), mais sont difficiles à suivre par les étudiants de DEUST en raison de leur niveau plus faible. La formation permet soit une insertion professionnelle directe, soit une poursuite d'études en licence générale ou professionnelle, puis en master ou école d'ingénieurs en métropole. La poursuite d'études locale dans le domaine n'est pas encore possible. Le DEUST offre un spectre large de disciplines pour répondre aux attentes des acteurs socioéconomiques (sciences de l'environnement, droit, gestion). On ne note pas de partenariats académiques.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Le DEUST *Géosciences appliquées* reste très ancré localement et ne développe pas de liens ni d'offre à l'international. Il n'y a donc logiquement pas de mobilité entrante ou sortante. Les mobilités entrantes pourraient pourtant sans doute être mises en place avec un effort de communication.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement très marqué à la recherche. Elle n'entretient pas de lien avec les laboratoires de recherche de l'UNC, mais la présence d'enseignants-chercheurs (en géologie surtout) assure un enseignement scientifique académique. Il est dommage de ne pas faire profiter les étudiants des laboratoires de recherche de l'université pour les y sensibiliser et leur ouvrir des perspectives autres que celles offertes par le tissu économique minier, même s'il est incontournable.

La formation entretient de très fortes relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les relations avec le monde socioéconomique sont quant à elles très développées. Le DEUST *Géosciences appliquées* a été créé pour satisfaire la demande d'emploi forte exprimée par les sociétés et services techniques et administratifs en lien avec les sociétés minières de l'île. Une base solide d'enseignements fondamentaux est fournie, accompagnée d'un spectre large d'applications pratiques et de modules professionnalisants. Les acteurs socioéconomiques constituent une large moitié des intervenants, accueillent les étudiants en stage et participent au suivi de la formation. Il n'y a pas de projets tutorés ni de modules d'entrepreneuriat, qui sont davantage adaptés à partir du niveau de la troisième année de licence (L3). Le DEUST n'est pas ouvert en alternance ; il peut accueillir des étudiants en formation continue, mais cela reste à la marge.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre une approche par compétences. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien présentes et on voit tout à fait le lien entre les contenus de la maquette, les compétences, et les débouchés visés, qui sont en accord avec les besoins du territoire détaillés supra. Le DEUST suit un modèle classique de cours magistraux / travaux dirigés / travaux pratiques organisés dans des salles dédiées. On peut compter un très fort investissement sur les compétences informatiques avec 200 heures d'utilisation de logiciels et progiciels ainsi que sur les travaux pratiques de terrain, qui sont indispensables dans

ce type de formation. Ces deux derniers points font toute la spécificité du DEUST et rendent les étudiants très pertinents sur le marché du travail ; tout comme les différents stages intégrés dans la maquette. Les étudiants de DEUST pourront dès 2022 suivre une certification PIX en plus des 20 heures de la maquette.

La formation développe des pratiques pédagogiques assez diversifiées. Elle mobilise et met en œuvre les outils pertinents pour l'intégration professionnelle des étudiants, à savoir le travail sur logiciel et les travaux pratiques de terrain. L'enseignement à distance n'est pas mis en place et n'est pas souhaitable pour une formation aussi professionnalisante. La difficulté de suivi des enseignements mutualisés avec la licence SVT montre que les étudiants de DEUST ont besoin d'un accompagnement très poussé, qu'il est difficile de maintenir en distanciel.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore suffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La mobilité sortante n'étant pas mise en place, l'investissement dans les langues est minimal et mériterait d'être augmenté pour un rayonnement de la formation.

La formation n'est pas ouverte en alternance, mais est adaptée aux publics de la formation continue. Le DEUST n'est pas ouvert en alternance et accueille de manière marginale des étudiants de formation continue (un seul sur la période d'évaluation). On ne connaît pas les dispositifs spécifiques mis en place pour favoriser leur suivi. En fonction des demandes des professionnels, des diplômes d'université (DU), qui sont beaucoup plus adaptés, sont mis en place spécifiquement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit très activement son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique est très active pour faire connaître la formation dans les lycées de Nouvelle-Calédonie au travers de journées d'information et interventions spécifiques. L'attractivité du DEUST *Géosciences appliquées, mines, eau, environnement* est en très nette augmentation (de 77 candidatures en 2019-2020 à 107 en 2020-2021), mais les responsables déplorent que le passage récent à Parcoursup, qui en est la cause, n'ait pas également augmenté la qualité des dossiers. La formation est très sélective (baccalauréats type S, mention très bien si baccalauréat technologique) et maintient un effectif maximum de 20 par cohérence avec les besoins du territoire. De rares étudiants (un par an) ayant eu un baccalauréat technologique, de très bon niveau, peuvent rejoindre et réussir le DEUST.

La formation suit de manière précise la réussite de ses étudiants. Le DEUST *Géosciences appliquées, mines, eau, environnement* fait état d'un très bon taux de réussite (80-90 %) qui a été fortement impacté par la mise en distanciel pendant la crise sanitaire. Hors crise, les rares échecs proviennent plutôt d'une mauvaise orientation et d'un manque de motivation que de difficultés à suivre, puisque le niveau des étudiants sélectionnés et les petits effectifs aident à leur réussite. Il n'y a pas de dispositif particulier d'accompagnement ou d'aide à la réussite, mais on note une fragilité grandissante des étudiants sur les matières fondamentales en première année, qu'il conviendra de surveiller.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le suivi de l'insertion professionnelle est très complet et le taux de réponse satisfaisant. L'insertion à n+1 augmente depuis 2018. On note un grand nombre de contrats à durée indéterminée, à niveau bac+2, en majorité dans les entreprises privées locales, comme attendu. Les poursuites d'étude de bon niveau (en licence professionnelle en métropole, en master ou en école d'ingénieurs de type École des mines) sont présentes pour les promotions de 2017 et 2018, dès la sortie du DEUST ou en reprise d'études en n+2.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a des difficultés à maintenir les moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur les compétences de dix enseignants-chercheurs et deux professeurs agrégés (PRAG), et de quatorze vacataires professionnels. Ces derniers apportent notamment leur expertise en géologie, topographie, et dans tous les domaines techniques spécifiques aux entreprises minières. Ils participent par conséquent au renforcement de la dimension professionnelle de la formation. Les enseignants permanents ont pu bénéficier d'une mobilité au Vanuatu qui sera réitérée. L'équipe pédagogique n'a pas exprimé le besoin d'être renforcée. Le conseil de perfectionnement alerte sur la soutenabilité financière délicate des travaux pratiques de terrain au niveau de l'université, et de la nécessité de se tourner vers des financements extérieurs. Ce point-là demandera une vigilance particulière lors des ajustements conduisant à la nouvelle maquette, l'expérience de terrain ne pouvant évidemment pas être remplacée par de la théorie pour ce type de formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne, largement utilisé pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation possède un conseil de perfectionnement actif, très vigilant tant sur l'évolution de la maquette et les attentes du tissu socioéconomique que sur les conditions de réussite des étudiants. Les personnalités extérieures et les étudiants y sont très bien représentés. Le questionnaire d'évaluation interne à destination des étudiants n'existe quant à lui pas encore.

Conclusion

Points forts

- Une formation ambitieuse et dynamique.
- Un très bon positionnement par rapport aux besoins et capacités d'emploi du territoire.
- Une très bonne professionnalisation avec l'intervention d'acteurs socioéconomiques locaux et de très nombreux partenaires professionnels locaux.
- Une bonne articulation entre savoirs fondamentaux, formation aux outils logiciels, et expérience de terrain.

Points faibles

- Une absence d'ouverture à l'international (partenariats, mobilité, anglais).
- Une soutenabilité des travaux pratiques de terrain délicate.
- Une absence d'adossement à la recherche.
- Un niveau des étudiants posant de plus en plus de difficultés sur les fondamentaux.

Recommandations

- Impulser un renforcement de l'enseignement en anglais et une dynamique vers l'international.
- Maintenir l'affectation de moyens aux travaux de terrain.
- Exploiter davantage le lien avec les plateformes de recherche pour l'ensemble des étudiants.
- Mettre en œuvre un accompagnement contre l'échec (tutorat, heures de soutien) pour pallier la fragilité croissante des étudiants sur les cours fondamentaux et mutualisés.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence *Informatique*, portée par le département Sciences, technologies, santé, comporte un parcours unique. Elle propose des enseignements fondamentaux et pratiques autour des domaines traditionnels de l'informatique : algorithmique et programmation, systèmes et réseaux, bases de données, etc. Cette formation vise à offrir à ses diplômés la possibilité d'une poursuite d'études en informatique en master ou en école d'ingénieurs, ou bien une insertion professionnelle dans une entreprise ou une administration publique en tant que développeur, administrateur réseaux ou base de données, etc.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La licence *Informatique* est une formation généraliste qui s'inscrit dans la volonté de l'UNC d'offrir à ses étudiants une offre de premier cycle de qualité au niveau licence. Elle est construite en complémentarité avec d'autres cursus offerts à l'UNC ou sur le territoire (bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet*, brevet de technicien supérieur (BTS) *Services informatiques aux organisations*, licence *Mathématiques*). Un parcours de troisième année *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) est mis en place de façon cohérente avec le master MIAGE nouvellement proposé par l'UNC. Cette licence adopte le modèle TREC (Trajectoire de réussite pour l'étudiant en Calédonie), déclinant un parcours accéléré et sélectif (TREC 5) et un parcours ouvert à tous (TREC 7). Les liens éventuels avec le diplôme interuniversitaire « enseigner l'informatique au lycée » (DIU EIL) mentionné dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement ne sont pas précisés.

La formation n'a pas développé de politique spécifique d'ouverture à l'international. Seuls quelques étudiants partent en mobilité sortante (apparemment un tous les deux ans en moyenne), et aucun n'est accueilli en mobilité entrante. La pandémie de Covid-19 et le coût de la vie en Nouvelle-Calédonie font partie des raisons mises en avant pour expliquer ces faibles chiffres.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Les deux projets tutorés à réaliser dans le cadre de la formation sont le plus souvent encadrés par l'un des enseignants-chercheurs en informatique qui assurent les enseignements de la formation, sur des sujets en lien avec des projets de recherche des laboratoires associés. Le dossier d'autoévaluation ne commente pas la contradiction que cela peut représenter avec l'objectif d'offrir une visée professionnalisante au diplôme. Deux à trois étudiants par an effectuent leur stage dans l'un des laboratoires, et un enseignement transversal "Formation à l'esprit critique" est proposé aux étudiants.

La formation entretient des relations importantes avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Le dossier d'autoévaluation met en avant des liens forts avec le monde socioéconomique, avec près de la moitié des heures assurées par des intervenants professionnels (qui participent également au conseil de perfectionnement et à la refonte des maquettes). La plupart des étudiants effectuent leur stage de trois mois dans des structures externes à l'université, ce qui leur donne une ouverture sur le monde professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais la mise en adéquation avec les compétences visées n'est pas explicitée. La formation apparaît comme classiquement organisée selon une approche programme, avec des contenus similaires aux cursus de licence en informatique générale proposés dans les autres universités françaises.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques dans ce type de formation. La plupart des enseignements sont donnés sous forme traditionnelle, mais des formes hybrides sont proposées d'une part dans le cadre du parcours TREC 7, et d'autre part pour les cours d'anglais en première et deuxième années de licence (L1 et L2) ainsi que certains enseignements transversaux optionnels.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation inclut l'enseignement de l'anglais chaque semestre (pour l'instant aucune certification proposée), et s'appuie sur les dispositifs de préparation des mobilités internationales de l'établissement (réunions d'information proposées chaque semestre également). En revanche, aucun enseignement de spécialité ne semble proposé en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'alternance et la formation continue ne semblent pas encore mises en place, mais sont envisagées pour la troisième année de licence (L3) *MIAGE*, même si le dossier indique que cela sera difficile avec seulement deux enseignants-chercheurs permanents en informatique. Une demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) a été menée à terme sur l'exercice 2018-2019.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique participe aux dispositifs d'information mis en place sur le territoire afin d'améliorer la connaissance et l'attractivité de la formation, notamment en impliquant les étudiants qui présentent leurs projets tuteurés. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures, et voit apparaître une augmentation notable des inscrits en 2020-2021 (94 étudiants en première année, alors que les années précédentes les effectifs étaient plutôt autour de 60), expliquée par la démocratisation de la spécialité "Numérique et sciences informatiques" au lycée. On peut noter que, comme dans la plupart des formations en informatique, les femmes ne représentent qu'un faible pourcentage des inscrits dans la formation (de 15 à 20 %).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Malgré le développement de la réforme TREC, le taux d'échec en L1 et L2 reste important (de 30 à 55 étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en première année du cycle, ce qui peut en partie être lié aux différents confinements). Une réflexion est en cours au niveau des licences scientifiques pour y remédier. L'un des points de vigilance concerne notamment les difficultés rencontrées par les étudiants venant de baccalauréats non scientifiques. Le taux de réussite semble plus satisfaisant au niveau de la L3, même si le nombre de diplômés reste assez faible (17 en 2020-2021). Il serait intéressant de disposer de statistiques sur la L3 *MIAGE* qui n'apparaissent pas dans le dossier.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les statistiques sont réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante de l'UNC, et montrent qu'environ une moitié des diplômés s'oriente directement vers une insertion professionnelle à bac+3, l'autre moitié poursuivant ses études au niveau supérieur. Parmi les premiers, tous semblent avoir trouvé un emploi dans leur domaine. Comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation, cela justifie le caractère professionnalisant donné à la licence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas totalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe est constituée de six enseignants-chercheurs permanents, avec un professeur agrégé (PRAG) en mathématiques, un PRAG en informatique et, ponctuellement, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) ou un enseignant en contrat à durée déterminée (à 50 %), ainsi que des missions d'enseignement. Cela n'a pas empêché de développer une filière *MIAGE* en L3, mais comme indiqué plus haut le fait d'avoir une équipe réduite impacte, par exemple, la mise en place de l'alternance dans cette filière.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer, dans une démarche encore perfectible. La mise en place d'un conseil de perfectionnement semble très positive, avec une participation notable des étudiants et des intervenants professionnels afin de faire évoluer la formation. Des questionnaires d'évaluation anonymes semblent être proposés pour chaque unité d'enseignement, mais le dossier d'autoévaluation ne donne aucun élément tangible à ce sujet.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente et inscrite dans la dynamique des autres formations en informatique proposées sur le territoire.
- Une mise en place d'outils d'aide à la réussite dans le cadre du dispositif TREC.
- Des statistiques sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études très satisfaisantes.

Points faibles

- Aucun élément tangible sur la mise en place de la filière L3 *MIAGE*.
- Une approche par compétences à mettre en œuvre pleinement, en s'appuyant notamment sur l'évaluation des formations.
- Une équipe pédagogique réduite n'ayant pas la possibilité de développer certaines actions (par exemple, le développement de la formation continue), afin d'atteindre pleinement ses objectifs.
- Un point de vigilance concerne la réussite en 2020-2021 : 17 étudiants seulement ont validé la L3 sur 39 inscrits.

Recommandations

- Mettre en œuvre des enseignements de gestion de projets avec une mise en pratique dans le cadre de projets tuteurés, comme suggérés par le conseil de perfectionnement.
- Mettre en place l'approche par compétences et développer l'alternance.
- Développer les partenariats nationaux et internationaux.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques*, portée par le département Sciences, technologies, santé, est proposée à l'UNC sous forme de deux parcours. Le premier est un parcours « classique » qui prépare notamment aux métiers de l'enseignement ; le second parcours, *Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE)*, vise à préparer les étudiants aux concours d'entrée des grandes écoles. Le contenu proposé couvre les grands domaines traditionnellement abordés au niveau bac + 3, incluant l'analyse, l'algèbre, les probabilités, les fondements des mathématiques « pures » et les mathématiques plus appliquées.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La licence *Mathématiques* est un diplôme généraliste qui s'inscrit dans la volonté de l'UNC d'offrir à ses étudiants une offre de premier cycle de qualité au niveau licence. Cette licence adopte le modèle TREC (Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie), déclinant un parcours accéléré et sélectif (TREC 5) et un parcours ouvert à tous (TREC 7). Elle est construite en complémentarité notamment avec la licence *Physique, chimie*, avec beaucoup d'enseignements mutualisés. Selon le parcours suivi, les étudiants peuvent s'orienter vers les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* proposés à l'Institut national supérieur de l'enseignement (INSPÉ) de la Nouvelle-Calédonie, intégré à l'UNC, ou candidater à des concours dans des écoles d'ingénieur en métropole.

La formation n'a pas développé de politique spécifique d'ouverture à l'international. Néanmoins, certains étudiants (nombre non précisé) ont pu bénéficier de mobilités pour un semestre en Europe, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande, et la formation accueille chaque année des étudiants du Vanuatu.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Selon le parcours suivi, les étudiants sont en contact plus ou moins étroit avec les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation, et peuvent suivre des modules transversaux sur la recherche documentaire et/ou réaliser des projets tutorés orientés « recherche ». De la même façon, les stages peuvent avoir lieu dans un laboratoire de recherche, mais la proportion n'est pas précisée par rapport aux stages effectués en entreprise ou en milieu scolaire. On peut considérer ces choix pédagogiques comme cohérents puisque la formation ne vise pas de poursuite d'études dans des masters de mathématiques « classiques ».

La formation entretient peu de relations avec le monde socioéconomique, mais intègre des éléments de professionnalisation. Les heures effectuées par des professionnels représentent un volume très faible, même si on peut noter la participation d'une représentante professionnelle au conseil de perfectionnement. Pour les étudiants s'orientant vers les métiers de l'enseignement, on peut néanmoins considérer qu'ils sont en contact relativement étroit avec des professionnels (agrégés de mathématiques notamment), et comme indiqué précédemment, ils ont aussi la possibilité d'effectuer un stage en milieu scolaire. L'alternance et la formation continue sont inexistantes, mais cela est cohérent avec les objectifs de la licence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais la mise en adéquation avec les compétences visées n'est pas explicitée. La formation apparaît comme classiquement organisée par une approche programme, avec des contenus similaires aux cursus de licence de mathématiques proposés dans les autres universités françaises.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques dans ce type de formation. La plupart des enseignements sont donnés sous forme traditionnelle (hors période Covid-19), mais des formes hybrides sont proposées pour certains enseignements transversaux. Un cours a été passé totalement en distanciel en 2021 pour tenir compte de la baisse d'effectifs en troisième année de licence (L3).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation inclut l'enseignement de l'anglais chaque semestre (pour l'instant aucune certification proposée), et s'appuie sur les dispositifs de préparation des mobilités internationales de l'établissement (réunions d'information proposées chaque semestre également). Il n'y a cependant aucun enseignement de spécialité en langue anglaise.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Comme indiqué plus haut, l'alternance et la formation continue sont inexistantes, mais cela est cohérent avec les objectifs de la licence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique participe aux dispositifs d'information mis en place sur le territoire afin d'améliorer la connaissance et l'attractivité de la formation et à divers événements en lien avec le vice-rectorat, notamment en impliquant les étudiants qui présentent leurs projets tuteurés. Le nombre d'inscrits en première année va de 56 à 72 étudiants, pour un nombre de candidatures allant de 129 à 141 (capacité d'accueil de 200 étudiants).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Malgré le développement de la réforme TREC, le taux d'échec en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2) reste important (la moyenne de la réussite sur la période de référence est d'environ 31 % en L1 et 49 % en L2), ce qui peut en partie être lié aux différents confinements, et une réflexion permanente est en cours au niveau des licences scientifiques pour y remédier et permettre aux étudiants de retrouver de la motivation.

La formation analyse de façon minimale l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les statistiques sont réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante de l'UNC, avec un taux de retour de 50 à 80 %. Le dossier ne fait pas apparaître une analyse très fine des résultats, se contentant de signaler qu'une « petite part » d'étudiants entre sur le marché du travail, les autres continuant en master *MEEF*, masters de mathématiques (lesquels ?) ou en école d'ingénieurs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le dossier d'autoévaluation parle de « sous-encadrement », mais mentionne l'implication de cinq enseignants-chercheurs en mathématiques, ainsi que deux professeurs agrégés (PRAG) dans ce domaine (d'autres enseignants-chercheurs ou enseignants participent sur les modules transversaux), ce qui semble permettre d'assurer convenablement les enseignements même si, pour des questions de coût, certains ont été mutualisés avec la licence *Physique, chimie*.

La formation réfléchit à différentes pistes d'évolution grâce à un processus d'évaluation interne. La mise en place d'un conseil de perfectionnement chaque année semble très positive, avec une participation notable des étudiants. Des sondages permettant d'évaluer les enseignements sont mis en place par les services de la scolarité, mais pourraient être améliorés.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente et inscrite dans la dynamique des formations aux métiers de l'enseignement proposées sur le territoire, permettant également des débouchés vers la métropole, notamment via les concours d'entrée aux grandes écoles.
- Une mise en place d'une réflexion autour du développement d'outils d'aide à la réussite renforcés dans le cadre du dispositif TREC.

Points faibles

- Une approche par compétences insuffisante.
- Un processus interne d'évaluation de la formation qui pourrait être amélioré.
- Une analyse minimale de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés.
- Peu de relations avec le monde socioéconomique.

Recommandations

- Mettre en place l'approche par compétences.
- Développer des partenariats internationaux.
- Mettre en place des outils plus fins de suivi des diplômés.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence *Physique, chimie*, portée par le département Sciences, technologie, santé propose des enseignements fondamentaux et pratiques dans les domaines de la physique et de la chimie. Son architecture comporte plusieurs parcours et passerelles commentés dans le point suivant.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Physique, chimie* est en adéquation avec l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans l'ambition de l'UNC de participer activement à la formation des enseignants de physique-chimie de la Nouvelle-Calédonie, des futurs ingénieurs et des personnels de santé. Adoptant le modèle TREC (Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie) avec un parcours accéléré et sélectif (TREC 5) et un parcours ouvert à tous (TREC 7), elle s'est fixé pour objectifs d'apporter aux étudiants de solides connaissances en physique et en chimie, ainsi que de leur permettre d'acquérir méthodologie et sensibilisation aux démarches scientifiques des domaines abordés. À ce titre, la formation comporte également des enseignements en mathématiques ainsi que des enseignements transverses. La fin du premier semestre du TREC 5 permet une passerelle vers le cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles Physique-Chimie (CUPGE-PC), en vue de l'intégration d'une école d'ingénieur via les concours. La formation accueille également un parcours santé (licence option Accès santé *Physique-chimie* (L.AS PC)) permettant l'accès en deuxième année des études de santé (médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie) à l'issue du troisième semestre de licence et exclusivement en TREC 5. Après la seconde année, les étudiants peuvent également intégrer une licence professionnelle *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*. À l'issue de sa troisième année, la licence permet la poursuite d'études universitaires supérieures : master recherche ou professionnel, écoles d'ingénieurs sur dossier ou master *Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) pour préparer les concours à l'enseignement du second degré (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et agrégation de physique et de chimie, et le concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel (CAPLP) de mathématiques-sciences), ainsi que le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE).

La formation n'a pas développé de politique spécifique d'ouverture à l'international. Malgré une politique volontariste de l'établissement, il n'y a pas eu de demandes de mobilité sortante. Une ouverture pourrait se développer en s'appuyant sur les enjeux régionaux que constituent le développement durable et le réchauffement climatique.

La formation ne valorise pas particulièrement un adossement à la recherche. Les étudiants sont formés à l'esprit critique dans une unité d'enseignement (UE) transversale, mais ne sont pas sensibilisés aux pratiques éthiques et responsables en recherche. Les stages (de huit semaines) sont majoritairement réalisés à l'Institut des sciences exactes et appliquées (ISEA), équipe d'accueil 7 484). Ils constituent ainsi pour la plupart des étudiants une forme de formation à la recherche et par la recherche.

La formation n'est pas proposée à l'alternance ou à la formation continue. L'association de certains enseignements de la licence *Physique, chimie* à la formation continue est envisagée par la formation. Le principal frein à la construction de partenariat avec le monde socioprofessionnel réside dans le fait que le matériel expérimental dont dispose la formation est en dessous du niveau de qualité des technologies de pointe utilisées et développées dans les secteurs de la physique et de la chimie.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. La définition des compétences visées est fournie, mais la formation apparaît comme classiquement organisée par une approche programme. Les contenus des éléments constitutifs (EC) sont construits et évoluent selon un programme et des compétences visées. L'alignement pédagogique entre les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation des compétences n'est pas valorisé. L'évaluation des compétences et une évaluation sous forme de contrôles continus doivent être établies et comprises par les étudiants.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques dans ce type de formation. Des enseignements sous forme de *mocc* (*massive open online course*) sont proposés sur les thématiques de la chimie verte et de la mécanique du solide. Plusieurs EC transversaux sont proposés partiellement ou totalement à distance, avec des autoévaluations. Pour les L.AS, des enseignements totalement à distance sont mis en place pour les enseignements dispensés par les partenaires de l'UNC. Les étudiants de CUPGE et de L.AS bénéficient de salles de classe dédiées plus équipées que les salles classiques et pourraient servir de modèle pour les autres parcours.

La formation inclut des enseignements d'anglais et s'appuie sur les dispositifs de préparation des mobilités de l'établissement. L'enseignement de l'anglais est réalisé durant quatre EC obligatoires. L'UNC développe une politique de préparation aux certifications en langues, et réalise des réunions d'information sur les mobilités. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est rapportée.

La formation ne participe pas à la formation continue et n'est pas dispensée en alternance. La licence *Physique, chimie* est dédiée à un public de formation initiale et dispose d'équipements qui doivent être modernisés pour offrir une attractivité suffisante pour le monde socioprofessionnel.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe une politique active et classique d'attractivité. La formation est présentée lors de visites dans les lycées (réunions d'information et d'orientation) et de salons des études supérieures. La formation participe aux Olympiades de chimie en lien avec le vice-rectorat. Le nombre de candidats est en forte augmentation pour l'année 2020-2021 du fait de l'ouverture des parcours *CUPGE-PC* et *L.AS PC* : les nombres d'inscrits dans tout le cycle de formation de la licence *Physique, Chimie* ont été respectivement de 76, 99 et 121 pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Cette évolution est liée au nombre important de bacheliers calédoniens qui ont souhaité rester sur le territoire en raison de son statut sanitaire *Covid-free* sur cette période.

La formation présente une méthodologie de suivi de la réussite des étudiants et a développé des dispositifs d'accompagnement et un suivi régulier. Pour le parcours TREC 7, la première année reste l'année la plus difficile et la plus sélective avec 33 % et 32 % de réussite complète des semestres 1 et 2 respectivement. Une augmentation régulière des taux de réussite est constatée par la suite, pour arriver à 100 % en dernière année. Pour le parcours TREC 5, on constate que le semestre 1 affiche un taux de réussite de 75 %, mais que les étudiants de TREC 5 prennent un rythme qui conduit, dès le semestre 2 à de très bons taux de réussite. Le compte rendu du conseil de perfectionnement ne rend pas compte d'une analyse fine de la réussite étudiante. Le programme TREC donne l'opportunité aux étudiants selon leur capacité et leur volonté de réaliser une licence à leur rythme et d'améliorer leur réussite. Les taux de réussite sont examinés lors des conseils de perfectionnement et de département. Les mesures d'aide à la réussite (accompagnement vers la réussite disciplinaire et non disciplinaire) et leurs évolutions y sont discutées. Les pourcentages de réussite par rapport aux présents sont respectivement de 33, 32 et 46 % pour les premier, deuxième et troisième semestres du TREC 7. Les pourcentages de réussite par rapport aux présents sont respectivement de 75, 100 et 67 % pour les premier, deuxième et troisième semestres du TREC 5.

Des enquêtes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont réalisées par l'observatoire de la Vie étudiante et les résultats ont été présentés en conseil de perfectionnement. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir d'enquêtes. Ces enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle sont réalisées sur des cohortes d'étudiants diplômés qui sont de 13 en 2018-2019 et 2019-2020, 10 en 2020-2021. Les taux de réponse sont respectivement de 53,85 %, 69,23 % et 80 % pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas totalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. On compte 29 enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation, auxquels s'adjoignent 38 enseignants vacataires pour des heures en nombres restreints. Les indicateurs de mesure du coût de la formation pour suivre et maîtriser sa soutenabilité ne sont pas présentés.

Un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est mis en place. Les résultats de ces évaluations comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, etc.) sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et dont la composition est équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Le rapport du dernier conseil de perfectionnement démontre une démarche d'autoévaluation de la formation. Une évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être formalisée. Une culture des transformations pédagogiques est à développer par l'incitation à participer aux ateliers / formations en innovations pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une flexibilité et une aide à la réussite grâce à une bonne appropriation du dispositif TREC.
- Une bonne articulation avec plusieurs autres formations, offrant des débouchés diversifiés.

Points faibles

- Une absence de mise en place d'indicateurs et d'outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Une approche par compétences mise en œuvre de façon incomplète.
- Une absence de certification en langues et de certification PIX.
- Une faible diversité de l'offre de formation des enseignants aux pratiques pédagogiques.
- Une absence de partenariat à l'international.

Recommandations

- Mettre en place des indicateurs et outils pour mieux maîtriser la soutenabilité.
- Mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants et concrétiser une évaluation des compétences sous forme de contrôles continus.
- Offrir aux enseignants des possibilités de se former aux transformations pédagogiques.
- Développer l'acquisition des compétences numériques chez les étudiants et la certification de ces compétences.
- Développer des partenariats internationaux.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence mention *Sciences de la vie et de la Terre*, portée par le département Sciences, technologies, santé, associe différentes disciplines de la biologie et de la biochimie. L'enseignement de ces disciplines est complété par des enseignements en écologie et géologie, ainsi qu'en mathématiques, physique, chimie et informatique, qui interviennent dans les applications du domaine. Plusieurs parcours et passerelles sont possibles et sont commentés dans le point suivant.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence Science de la vie et de la Terre est en adéquation avec l'offre de formation de l'établissement. Elle s'intègre dans les priorités de l'UNC, en considérant que les problématiques environnementales constituent un enjeu majeur pour la Nouvelle-Calédonie. Depuis 2019, cette licence adopte un modèle TREC (Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie), déclinant un parcours accéléré et sélectif (TREC 5) et un parcours ouvert à tous (TREC 7). Deux spécialisations progressives sont proposées *via* des options : *Sciences du vivant* et *Environnement* (accessibles en deuxième année du parcours TREC 5 et en troisième année du parcours TREC 7). Depuis la rentrée de février 2021, la licence SVT propose un parcours *Accès santé* (L.AS), élaboré en partenariat avec l'université de Bordeaux qui fournit les cours pour lesquels l'UNC ne dispose pas de ressources locales. En 2021, les étudiants inscrits en première année se répartissaient ainsi : 208 en TREC 7, 32 en TREC 5 et 65 en L.AS. Cette licence est pensée pour une orientation vers divers masters spécialisés dans les domaines des sciences de la vie et de l'environnement (master *Sciences de la durabilité* de l'UNC ou masters en métropole). Sont offertes des possibilités de poursuivre le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) à l'Institut national supérieur de l'éducation (INSPÉ) de l'UNC ou des masters du domaine de la santé. Des poursuites d'études en écoles d'ingénieurs sont également envisageables. Les étudiantes et étudiants du parcours *Accès santé* peuvent intégrer la deuxième année de médecine ou de maïeutique à l'université de Bordeaux, la deuxième année d'odontologie à l'université de Nantes, la deuxième année de pharmacie à l'université Paris-Saclay, ou se spécialiser en masso-kinésithérapie en rejoignant l'école Danhier de Saint-Ouen.

La formation montre une politique active d'ouverture à l'international. En 2021, un parcours *Environnement* a été créé en collaboration avec l'université James Cook de Townsville (Australie). Ce parcours est proposé aux étudiants de Vanuatu dans le cadre d'un partenariat avec l'université nationale de Vanuatu. Les cours réalisés par l'UNC sont dispensés en français et les cours dispensés par James Cook University en anglais. 22 étudiants ont été concernés en 2020-2021. Les mobilités entrantes et sortantes sont rendues modestes (quatre et six étudiants respectivement sur les trois dernières années) par les difficultés liées à la pandémie et le coût du transport. Le dossier d'autoévaluation souligne que la localisation de l'UNC, au cœur d'un environnement largement anglophone, limiterait le nombre des candidats à la mobilité entrante.

La formation valorise un adossement à la recherche. Les enseignements (travaux pratiques) ainsi que l'accueil en laboratoire s'appuient tant sur les compétences des titulaires de l'UNC ainsi que sur les chercheurs membres du CRESICA (Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie) dans une volonté d'exploiter et fédérer toutes les compétences scientifiques locales.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais n'est pas proposée à l'alternance ou à la formation continue. Chaque étudiant met en place un projet professionnel personnalisé (obligatoire au semestre 1 et au dernier semestre). La mise en place du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) permet d'accompagner les étudiants qui ont un projet d'entreprise, de reprise d'entreprise ou de création d'une association. Des éléments constitutifs (EC) transversaux sur l'entrepreneuriat sont proposés aux étudiants. Enfin, les stages en laboratoire ou en entreprise ou de préprofessionnalisation à l'enseignement sensibilisent les étudiants à la réalité du monde professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. La définition des compétences visées est fournie. Il est déclaré dans le dossier d'autoévaluation que la réflexion est engagée sur la façon d'intégrer l'évaluation des compétences en sus de l'évaluation sous forme de contrôles continus. Une refonte de la licence dans son ensemble tout en gardant l'architecture *Environnement versus Sciences de la vie* sera engagée dans le cadre du prochain contrat. Aucune certification en compétences numériques PIX n'a été proposée avant 2022.

La formation a des pratiques pédagogiques diversifiées dans ce type de formation. La mise en place du TREC 5/TREC 7 donne l'opportunité aux étudiants, selon leurs capacités et leur volonté, de réaliser une licence à leur rythme. Dans le cadre de l'aide à la réussite, les enseignements accessibles aux étudiants inscrits en TREC 7 renforcent les capacités de réussite des étudiants. Ils sont l'occasion de mettre en œuvre la pédagogie inversée lorsqu'ils sont positionnés avant le début du cours pour remettre les étudiants à niveau ou après pour les entraîner aux contrôles. Les pratiques pédagogiques s'appuient sur la plateforme Moodle, notamment pour des travaux asynchrones. Certains enseignements transversaux ou l'anglais sont réalisés en mode hybride ou totalement à distance, dans l'optique d'offrir aux étudiants une possibilité de gestion de leur temps en fonction de leur propre rythme.

La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais et développe des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais : les étudiants doivent suivre 100 heures d'anglais dédiées à l'acquisition des bases de la langue dans les premières années puis une spécialisation thématique (termes techniques, etc.). L'UNC développe une politique de préparation aux certifications en langues, et réalise des réunions d'information sur les mobilités. Les possibilités de mobilités sont ouvertes à partir de la deuxième année de formation. Le partenariat entre l'UNC et James Cook University (JCU) ouvre des perspectives (dépôt ciblé d'un projet Erasmus en février 2022). En 2020-2021, 22 étudiants se sont inscrits dans l'offre internationale. En raison de la pandémie et de la fermeture des frontières, aucune mobilité entrante et sortante n'a été observée pour 2020-2021. Quatre mobilités entrantes ont été réalisées sur les années 2018-2019 et 2019-20. Six mobilités sortantes ont été réalisées sur les années 2018-2019 et 2019-20.

La formation ne participe pas à la formation continue et n'est pas dispensée en alternance. La licence mention *Sciences de la vie et de la Terre* est dédiée à un public de formation initiale. Néanmoins, le dossier d'autoévaluation indique que la dispense d'assiduité aux cours magistraux et travaux dirigés, accordée à un public salarié, a permis la formation de quelques personnes. Cependant, les données fournies ne permettent pas d'étayer ce point.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe une politique active et classique d'attractivité. La formation est présentée lors de visites dans les lycées (journée des lycées avec par exemple des cours de type magistraux proposés dans le domaine des sciences, salon des études supérieures, visites des lycées par le responsable pédagogique). Une analyse de l'attractivité est réalisée en partenariat avec la Direction de la vie étudiante. Les données de Parcoursup nourrissent également cette analyse. Les nombres d'inscrits dans tout le cycle de formation de la licence *Sciences de la vie et de la Terre* ont été respectivement de 290, 297 et 425 pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Le nombre de candidats par rapport au nombre d'inscrits, en première année, a été respectivement de 1,59, 1,79 et 1,31 pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

La formation est attentive à la réussite des étudiants, a développé des dispositifs d'accompagnement ainsi qu'un suivi régulier, mais la formation présente des taux faibles de réussite en première année. La mise en œuvre du programme TREC au sein de la licence offre aux étudiants l'opportunité de réaliser une licence à leur rythme, selon leurs capacités et leur volonté. La petite taille des effectifs permet un suivi individualisé, l'apport de conseils, et un bon suivi de l'évolution des taux de réussite et d'accompagnement. La formation présente une méthodologie de suivi de la réussite et de l'insertion des étudiants. Pour le parcours TREC 7, la première année reste l'année la plus difficile et la plus sélective avec 23 % et 32 % de réussite complète des semestres 1 et 2 respectivement pour les étudiants encore présents (19,5 % et 17,5 % des inscrits respectivement). Une augmentation régulière des taux de réussite est constatée par la suite, pour arriver à quasiment 100 % en dernière année. On constate une forte proportion d'étudiants qui ne valident qu'une partie de leur semestre malgré la mise en place du TREC 7 censé leur permettre de mieux appréhender leur entrée dans le monde universitaire (27,5 % et 32 % des présents aux semestres 1 et 2 respectivement). Pour le parcours TREC 5, on constate que le semestre 1 affiche un taux de réussite inférieur à 40 %, mais que les étudiants de TREC 5 prennent un rythme qui conduit, dès le semestre 2 à des taux de réussite de plus de 80 % des présents.

La formation présente une analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés. Un observatoire de la formation et de l'insertion professionnelle réalise des enquêtes qui permettent cette analyse. Les taux cibles de réponse atteignent 70 %. En outre, le suivi des cohortes est facilité par la taille de l'université ainsi que la proximité entre les équipes pédagogiques et les étudiants. À titre d'exemple, la situation à l'année n+2 pour les diplômés de 2019 est de neuf diplômés en emploi, treize en études, et sept diplômés sans emploi (29 répondants).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas totalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 26 enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation. Ce chiffre inclut 15 enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UNC et 11 chercheurs hors UNC, membres du Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA), réalisant des unités d'enseignement (UE) fondamentales (pas d'UE transversales comptabilisées). Est soulignée une diminution des effectifs de titulaires du fait de gel de postes issus de départs à la retraite qui se conjugue à une augmentation des effectifs étudiants. Le dossier d'autoévaluation indique que la création de responsables pédagogiques par année ou parcours, préconisée lors de la précédente évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) n'a pas pu être mise en œuvre en raison d'un manque d'enseignants-chercheurs.

Un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est mis en place. Ces évaluations ainsi que d'autres indicateurs pertinents (effectifs, taux de réussite, etc.) sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et dont la composition est équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Le rapport du dernier conseil de perfectionnement démontre une démarche d'autoévaluation de la formation. Une évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être formalisée. Une culture des transformations pédagogiques est à développer par l'incitation à participer aux ateliers / formations en innovations pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui intègre les enjeux de son territoire et valorise son adossement à la recherche dans les domaines concernés.
- Des partenariats avec James Cook University et l'université de Bordeaux.
- Une bonne appropriation du dispositif TREC favorisant la flexibilité des parcours étudiants et l'aide à la réussite.

Points faibles

- Une absence de mise en place d'indicateurs et d'outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Une approche par compétences qui n'est pas pleinement mise en œuvre.
- Une méthodologie d'évaluation des enseignements qui n'est pas pleinement mise en œuvre.
- Une absence de certification en langues et de certification PIX.
- Une absence de formation aux pratiques pédagogiques.

Recommandations

- Mettre en place des indicateurs et outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Concrétiser les réflexions sur l'évaluation des compétences (évaluation sous forme de contrôles continus, e-portfolios).
- Mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Développer l'acquisition des compétences numériques chez les étudiants et la certification de ces compétences.
- Offrir aux enseignants la possibilité de se former aux transformations pédagogiques.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INSTRUMENTATION, DE LA MESURE ET DU CONTRÔLE QUALITÉ

Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* (LP MIMCQ) est portée par le département Sciences et techniques. Elle propose deux parcours : *Instrumentation contrôle et mesure*, davantage destinée à des étudiants issus de brevets de technicien supérieur (BTS), et *Mesures physiques avancées*, plutôt dédié aux étudiants de licence *Physique-chimie*. Elle vise à former des techniciens ou assistants-ingénieurs dans le domaine de la métrologie pour les procédés industriels et les laboratoires.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations pédagogiques de l'université, qui œuvre pour un ancrage régional fort de ses filières. Elle bénéficie également de la création du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA). Elle est construite en continuité de la licence *Physique chimie* mais ne permet pas de poursuivre en master *Sciences de la Durabilité-Sustainability Sciences (SD2S)*, seul master proposé par le département Sciences et techniques. C'est la seule licence professionnelle de son département. C'est aussi la seule formation de niveau bac +3 dans le domaine de l'instrumentation et de la mesure. On peut noter que la formation est en lien avec les différents lycées et a pu accueillir des étudiants issus de plusieurs BTS de Nouvelle-Calédonie (*Maintenance des systèmes, Électrotechnique, Assistant technique d'ingénieur, Bâtiment*). La licence professionnelle est très pluridisciplinaire, ce qui est incontournable en métrologie ; elle combine ainsi physique, chimie, biologie, géologie, qualité-sécurité- environnement, etc.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Elle n'a pas d'offre à l'international ni de partenaires internationaux. On ne note pas non plus de mobilité étudiante entrante ni sortante. L'alternance est proposée sur des périodes de six mois à un an sur un seul des parcours et semble choisie par la grande majorité des étudiants, ce qui n'est pas compatible avec une mobilité. Pour les autres, la mobilité semble pourtant tout à fait possible avec les dispositifs Erasmus et les autres universités partenaires de l'université.

La formation n'est pas adossée à un laboratoire de recherche, mais intègre fortement les savoirs issus de la recherche dans ses enseignements. Elle n'a pas vocation à former des chercheurs, mais a installé un lien très fort avec la recherche, qui est indispensable pour la formation des étudiants, futurs techniciens / assistants-ingénieurs de laboratoire. À ce titre, 80 heures d'enseignements techniques analytiques sont assurées par les enseignants-chercheurs et chercheurs du CRESICA, sur les plateformes expérimentales de l'UNC, l'institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Institut des sciences exactes et appliquées (ISEA). Les notions de déontologie et d'intégrité scientifiques sont assurées dans l'unité d'enseignement (UE) « qualité ».

La formation entretient de fortes relations avec le monde socioéconomique et est très professionnalisante. Tout pousse très logiquement à la professionnalisation, dans la LP MIMCQ : elle peut compter sur un très fort soutien de l'université et du Centre de formation d'apprentis (CFA) pour l'obtention de contrats d'apprentissage. La licence professionnelle est également ouverte à la formation continue. Elle participe donc à la montée en compétences des professionnels de la région. On peut compter un nombre important d'intervenants professionnels dans la formation (10 pour 285 heures). 20 crédits ECTS, en plus des projets tutorés et des stages, sont dédiés à l'entrepreneuriat, et sont distillés dans la plupart des unités d'enseignement, ce qui forme un ciment très judicieux. Il est important de noter que le montage de la formation a été réalisé de concert avec les principaux acteurs du tissu socioéconomique de la Nouvelle-Calédonie pour une forte cohérence avec leurs attentes en matière de formation dans le domaine de la mesure et de la qualité. La formation s'appuie sur le partenariat historique de l'université avec les industriels de la métallurgie, il n'est donc pas étonnant qu'ils assurent 60 % de la formation. Les liens des étudiants avec le tissu socioéconomique et l'insertion professionnelle en sont très facilités. Les étudiants peuvent aussi bénéficier du dispositif Pôle étudiant pour l'innovation, le

transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) leur permettant d'être soutenus dans leur démarche de création d'entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre une approche par compétences. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien présentes et on voit tout à fait le lien entre les contenus de la maquette, les compétences, et les débouchés visés. Les compétences visées correspondent logiquement aux contenus développés. Elles sont répertoriées sur le livret électronique d'apprentissage des étudiants et validées par les tuteurs en entreprise au cours de la période en entreprise des étudiants.

La formation développe et diversifie très bien ses pratiques pédagogiques numériques. Ses enseignements sont répartis entre les cours théoriques et travaux pratiques classiques, d'une part, et des projets tuteurés, d'autre part, ces derniers permettent un travail en autonomie et un très bon approfondissement/application des notions vues en cours. Des outils numériques en ligne et des cours à distance ont été développés pendant la crise sanitaire (plateforme Moodle). Pour autant, la formation n'émerge pas sur les projets du programme d'investissements d'avenir (PIA), mais une réflexion est menée pour que la numérisation de certains enseignements soit accompagnée par le projet Pour l'hybridation des apprentissages au service de la réussite étudiante (PHARE). De plus, des enseignements ont été spécifiquement adaptés pour le distanciel (structure des matériaux, techniques d'analyse chimique), la formation montre ainsi toutes ses possibilités d'accueil des publics distants. Les plateaux techniques de travaux pratiques et l'accès aux laboratoires de recherche permettent un enseignement très qualitatif. On ne note cependant pas d'innovation pédagogique particulière.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La licence professionnelle n'est pas du tout ouverte à l'international. Il n'y a pas de mobilité, et pas de certification PIX ou autre proposée en anglais. Elle pourrait pourtant mettre à profit les dispositifs d'échanges de type Erasmus. Il faut tout de même rappeler que le fait que la formation soit suivie en majorité à l'alternance rend la mobilité des étudiants difficile au cours de cette formation dont la durée n'est que d'un an.

Les contenus et les dispositifs de la formation semblent adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence professionnelle est ouverte en alternance et en formation continue, mais aucune information n'est donnée sur la manière dont ces publics sont différenciés et aidés, et sur ce qui est prévu pour les étudiants qui ne sont pas alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit assez bien son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité est locale (20 candidats), correspond à la capacité d'accueil, au vivier d'étudiants bac + 2 et aux capacités d'emploi de la région. Environ 80 à 90 % des candidats sont admis. Aucune information n'est donnée sur la proportion des différents types de publics qui candidatent. La formation est présentée aux formations BTS de Nouvelle-Calédonie et au cours du salon des études supérieures de l'université.

La formation suit activement la réussite de ses étudiants. Elle suit l'évolution des taux de réussite avec l'aide du CFA. On peut noter un bon taux de réussite : en dehors des abandons en début de formation, l'ensemble des étudiants qui ont suivi ce cursus d'un an ont obtenu le diplôme. Par contre, il semblerait que tous les étudiants ne valident pas leurs crédits ECTS. Beaucoup d'UE seraient-elles donc acquises par compensation ? Il n'y a hélas pas d'analyse fournie sur ce point. Les avis formulés lors des conseils de perfectionnement sont très valorisés, et ont permis de faire évoluer, entre autres, l'accompagnement des projets tuteurés.

La formation analyse de manière détaillée l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le suivi de l'insertion professionnelle est très bien fait, avec un taux de retour aux enquêtes satisfaisant (> 70 %). Les poursuites d'études restent très marginales (ce qui est normal pour une licence professionnelle) et se déroulent en métropole, car il n'y a pas de master dans le domaine direct de la formation. L'insertion professionnelle est très bonne (90 % à 18 mois), malgré le contexte économique et politique de la Nouvelle-Calédonie. Ce sont des emplois principalement dans le secteur privé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne donne pas d'informations assez claires pour évaluer si elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les informations concernant le nombre d'enseignants-chercheurs, chercheurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER)/vacataires professionnels sont confuses et le nombre d'heures assurées n'est pas détaillé dans les données de caractérisation. Ce point est donc difficile à évaluer. On note de manière certaine quatre enseignants-chercheurs permanents impliqués dans la formation, et entre six et dix vacataires. On ne sait pas s'ils sont tous des professionnels ou s'il y a des ATER. On ne dispose pas d'information sur la charge de travail et les besoins de la formation.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle possède un conseil de perfectionnement. Les personnalités extérieures et les étudiants y sont très bien représentés. Le bilan du conseil est utilisé pour améliorer la formation (par exemple, l'accompagnement sur les projets). Un questionnaire d'évaluation existe également au niveau de l'établissement, mais il rencontre peu de succès.

Conclusion

Points forts

- De très nombreux partenaires industriels locaux.
- Un très bon positionnement par rapport aux besoins et capacités d'emploi du territoire.
- Une formation très professionnalisante grâce aux projets tutorés, l'alternance et l'investissement des professionnels dans les cours et au niveau du pilotage (conseil de perfectionnement).

Points faibles

- Une absence d'ouverture et de mobilité internationale.
- Un BTS étant le seul partenaire académique.

Recommandations

- Développer la place de l'anglais et de sa certification dans la formation.
- Amorcer un travail sur les possibilités d'ouverture à l'international et les mobilités entrantes.
- S'appuyer sur les liens de l'université dans l'aire pacifique pour élargir l'attractivité de la formation.

Observations de l'établissement

Présidence

Direction générale des services

Mél. : presidence@unc.nc

Campus de Nouville
145, Avenue James Cook
98800 Nouméa

Nouméa, le 27 février 2023

La présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

à

Monsieur Thierry COULHON, Président du Haut Conseil de
l'Évaluation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

2, rue Albert Einstein 75013 Paris

Objet : Observations sur les rapports HCERES relatifs aux formations de 1^{er} et 2^{ème} cycles

Monsieur le Président,

L'Université de la Nouvelle-Calédonie a pris connaissance des rapports d'évaluation de ses formations de 1^{er} et 2^{ème} cycles et, en son nom, je tiens à saluer les comités d'experts pour le travail conséquent réalisé.

Je note avec satisfaction les éléments positifs relevés par les comités et notamment :

- Les évolutions significatives des formations de 1^{er} cycle sur la période évaluée
- L'orientation des formations vers le contexte néo-calédonien et la région Pacifique ;
- Des capacités de financement liées aux appels à projets du PIA3 ;
- Le développement de la professionnalisation de l'offre de formation (Masters, licences professionnelles, alternance, stages) ;
- Le fort engagement de l'établissement en faveur de la réussite étudiante ;
- Des partenariats avec des universités extérieures facilitant la poursuite d'études des diplômés de licence ;
- Un réseau académique (en particulier avec la création récente d'un IAE) et professionnel solide ;
- Une offre de formation inédite et ambitieuse dans le Pacifique Sud avec le Master régional Gestion de l'environnement.

Sur quelques points cependant, l'université souhaite apporter des précisions :

De façon générale, il est relevé des incohérences voire des contradictions dans l'évaluation de pratiques pourtant identiques. A titre d'exemple, les conclusions portant sur l'ancrage dans l'environnement socio-économique des BUT GEA et MMI sont diamétralement opposées entre les deux départements alors que les pratiques présentées dans le rapport d'auto-évaluation sont similaires. Il en est de même sur la question de l'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche : l'ensemble des étudiants de L1 et de L2 suivent de façon obligatoire les enseignements des modules transversaux sur la recherche documentaire mais les conclusions du comité varient, les dispositifs étant tantôt jugés satisfaisants tantôt considérés comme un point faible sur lequel travailler. C'est également le cas au sein des masters où les mêmes pratiques de formation à la recherche sont évaluées de façon antagoniste. Une évaluation conduisant à des préconisations homogènes aurait permis à l'Université de trouver des éclairages utiles à son action corrective sur des dispositifs perfectibles véritablement identifiés au sein des formations qu'elle délivre.

Une contextualisation accrue de l'environnement spécifique de l'UNC aurait enfin été de nature à objectiver les singularités du déploiement de l'ESR dans l'environnement calédonien.

La répartition des compétences entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie, la non-application de certains dispositifs métropolitains (taxe d'apprentissage par exemple) ou encore la spécificité de son environnement régional sont de nature à générer des pratiques pédagogiques, des partenariats et des projets singuliers. Sur le volet « formation tout au long de la vie », qui relève de la compétence de la Nouvelle-Calédonie, le comité suggère par exemple à l'université de se rapprocher de Pôle Emploi or cette structure n'existe pas sur le territoire. L'UNC travaille de fait le développement de son offre de formation continue en lien avec les branches professionnelles, la Direction de la Formation Professionnelle et Continue de la Nouvelle-Calédonie et le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation.

Le comité soulève également la problématique de **l'internationalisation** au vu du faible taux de mobilité entrante et sortante des étudiants et de son personnel. Si l'UNC partage ce constat, elle tient à souligner que l'accès aux mobilités est restreint en raison du coût du transport (à titre d'illustration, la destination la plus proche, l'Australie, est accessible au tarif minimum de 500 euros) et de la cherté de la vie en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique, ce qui limite *de facto* les mobilités. Il est également préconisé dans les rapports d'établir des partenariats spécifiques pour chaque formation afin de développer les mobilités. Cela ne semble pas pertinent dans notre contexte car cela limiterait en réalité les possibilités de mobilité ; les échanges n'étant pas équilibrés au sein des formations, c'est l'offre globale de mobilité, au niveau de l'établissement (y compris au sein des universités d'été et d'hiver), qui permet le respect des accords d'échanges.

Malgré la fermeture des frontières de la Nouvelle-Calédonie pendant deux années, l'UNC tient à souligner qu'elle a poursuivi sa stratégie ambitieuse et proactive à l'international en développant des mobilités en distanciel et en renforçant ses partenariats, notamment avec l'Université du Pacifique Sud (université régionale, basée à Fidji), et en consolidant le réseau des universités du Pacifique Sud, le PIURN.

Par ailleurs, il aurait été intéressant de rappeler **la taille de l'établissement** de manière à mettre à l'échelle certains éléments d'information. Il est plusieurs fois souligné le faible nombre de répondants aux enquêtes sans qu'il soit lié aux effectifs de nos formations. Si le nombre de répondants est peu élevé, le taux de réponse sur le devenir des diplômés se situe par exemple autour des 70%, un taux qui correspond à la moyenne nationale.

Le très faible taux d'encadrement souligné dans les rapports est notamment le résultat d'une dotation structurellement déficitaire, ne tenant compte qu'en partie de l'indexation des salaires pratiquée en Nouvelle-Calédonie.

Seule une réévaluation de la dotation de l'établissement permettra les dégels d'emplois qui permettront de faire intervenir d'avantage d'enseignants-chercheurs, en particulier dans les formations de 1^{er} cycle.

La plupart des conclusions du comité d'évaluation sont toutefois partagées et constituent une base de travail solide dans le cadre de la démarche d'amélioration continue portée par l'UNC et de la construction de la nouvelle offre de formation.

Aussi, je vous remercie pour les nombreux éléments et recommandations contenus dans ce rapport, qui seront de nature à étayer notre projet d'établissement et à construire l'UNC de demain.

La Présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

La Présidente

Catherine RIS



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

